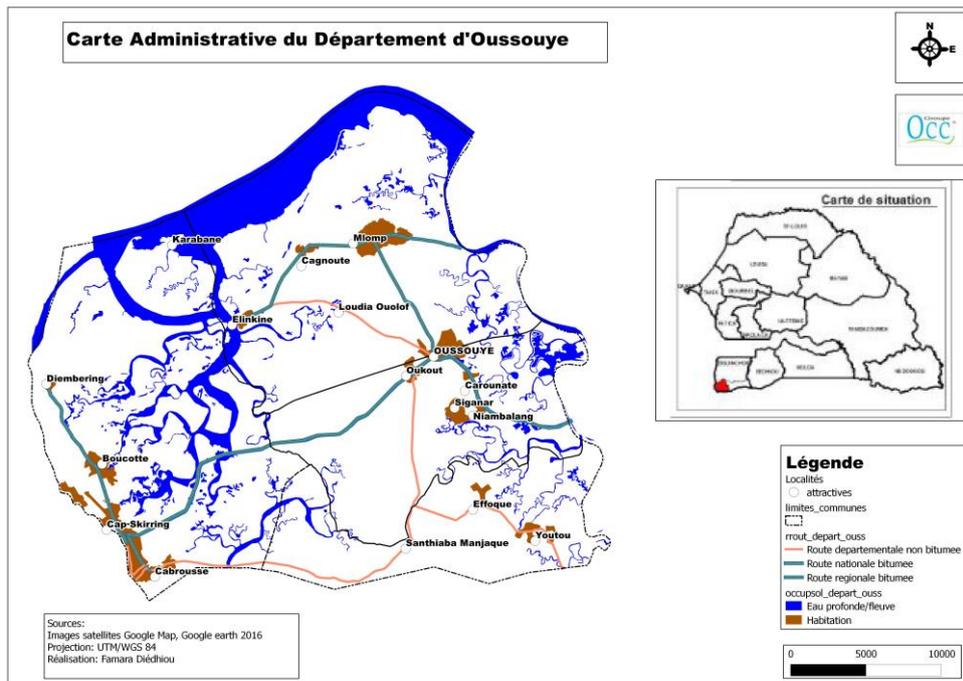




PLAN DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT D'OUSSOUYE



Version provisoire

Juillet 2016

FINANCEMENT



MISE EN OEUVRE



A
R
D
Z

Table des matières

TABLE DES ILLUSTRATIONS	4
LISTE DES CARTES.....	4
LISTE DES FIGURES.....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	4
SIGLES ET ACRONYMES	5
1. INTRODUCTION	8
1.1 <i>Objectif du processus d'élaboration du PDD</i>	9
1.1.1 Objectif global	9
1.1.2 Objectifs spécifiques	10
2. APPROCHE METHODOLOGIQUE	10
A. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU DEPARTEMENT D'OUSSOUYE	12
3. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	12
4. SITUATION DE LA CL DANS LA CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE	12
5. BREF HISTORIQUE DU DEPARTEMENT	13
5.1 <i>Milieu physique</i>	13
5.1.1 Relief et sols	13
5.1.2 Climat	14
5.1.3 Végétation et faune.....	16
5.1.4 Ressource en eau	19
5.1.5 Synthèse des potentialités et contraintes naturelles	23
5.2 <i>Milieu humain</i>	24
5.2.1 Structure de la population	24
5.2.2 Mouvement de la population.....	27
5.2.3 Organisation spatiale.....	31
B. DEUXIEME PARTIE: DIAGNOSTIC DU DEPARTEMENT	33
6. LE ZONAGE DU DEPARTEMENT	33
6.1 <i>L'occupation des Sols</i>	34
7. SITUATION DE REFERENCE : ANALYSE PAR SECTEUR.....	36
7.1 <i>Secteurs productifs</i>	36
7.1.1 Agriculture.....	36
7.1.2 Elevage	38
7.1.3 Agroforesterie	40
7.1.4 Pêche.....	41
7.1.5 Artisanat.....	42
7.1.6 Tourisme	43
7.1.7 Industries.....	46
7.1.8 Mines et Carrières	47
7.2 <i>Les Secteurs d'Appui à la Production</i>	47
7.2.1 Commerce	47
7.2.2 Transports	49
7.2.3 Communications et télécommunications.....	50
7.2.4 Energie	51

7.2.5	Institutions financières	52
7.3	<i>Accès aux Services Sociaux de Base</i>	53
7.3.1	Education/Formation	53
7.3.2	Santé et Action Sociale	55
7.3.3	Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs	57
7.3.4	Hydraulique	60
7.3.5	Assainissement	62
7.3.6	Urbanisation, Habitat et Cadre de Vie	63
7.4	<i>Coopération décentralisée</i>	64
7.5	<i>Paix et cohésion sociale</i>	67
7.6	<i>Dynamique organisationnelle</i>	70
7.6.1	Les groupements de promotion féminine (GPF)	70
7.6.2	Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE)	71
7.6.3	Les associations religieuses	72
7.6.4	Les Associations Sportives et Culturelles (ASC)	72
7.6.5	Autres associations de développement communautaire	72
7.6.6	Les organismes d'appui au développement (ONG, Projet ou Programme de l'Etat)	74
7.7	<i>Gouvernance locale</i>	75
7.7.1	Diagnostic institutionnel du Conseil Départemental	75
7.7.2	Budget du conseil Départemental	77
7.7.3	Le cadre de concertation	79
C.	TROISIEME PARTIE : PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT	80
8.	VISION DE DEVELOPPEMENT DE LA CL	80
9.	OPTIONS DE DEVELOPPEMENT	80
10.	OBJECTIF GLOBAL ET OBJECTIFS SPECIFIQUES DE DEVELOPPEMENT	80
11.	PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES	81
12.	PLAN ANNUEL D' INVESTISSEMENT	103
13.	STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PDD	106
13.1	<i>Principes directeurs de la mise en œuvre</i>	106
13.2	<i>Dispositif institutionnel de pilotage</i>	108
13.2.1	Arrangements institutionnel de mise en œuvre	108
13.2.2	Rôles et responsabilités des acteurs	108
13.3	<i>Instruments de mise en œuvre</i>	110
13.3.1	Le Plan Annuel d' Investissement	110
13.3.2	Le cadre de Suivi Évaluation	110
13.3.2.7	Les instruments locaux de mise en œuvre	111
13.3.2.8	Les instruments sectoriels de mise en œuvre	111
13.3.2.9	Le Financement du PDD	111
	<i>Le code de l' environnement</i>	112
	<i>Le code forestier</i>	112
14.	ANNEXES	113

Table des illustrations

Liste des cartes

Carte 1 : localisation du Département de Oussouye	12
Carte 2: Répartition des ressources forestières du Département	17
Carte 3 : Zonage du Département selon les potentialités naturelles	33
Carte 4 : Occupation des sols du Département	34
Carte 5 : Disposition des Infrastructures sanitaire dans l'espace départemental	57
Carte 6: Géolocalisation de Forages du Département	60
Carte 7: L'accès à l'eau potable à l'échelle du Département	61

Liste des figures

Figure 1 : Normale pluviométrie annuelle dans Arrondissement de Loudia Ouolof	15
Figure 2 : Normale pluviométrie annuelle dans l'Arrondissement de Cabrousse	15
Figure 3 : Arrondissement de Cabrousse	15
Figure 4 : Arrondissement de Loudia Ouolof	15
Figure 5 : Corrélation géo électrique Ouest-Est des sondages électriques réalisés à Boucotte Ouolof (Source : Docteur Same Diouf)	21
Figure 6 : Corrélation géo électrique Nord-Sud des sondages électriques réalisés à Cabrousse (Source : Docteur Same Diouf)	21
Figure 7 : Répartition par âges de la population (1986)	25
Figure 8 : Répartition par âges de la population (1994)	25
Figure 9 : Répartition par âges de la population (2002)	25
Figure 10 : Répartition par âges de la population (2010)	25
Figure 11: Répartition par âges de la population (2013)	25
Figure 12 : Répartition de la population par ethnie	26
Figure 13: Pyramide des âges de la Région	27
Figure 14: Pyramides des âges du Département d'Oussouye	27
Figure 15: Répartition des immigrants par Département	29
Figure 16: Répartition selon les Régions de provenance	30
Figure 17: Répartition des destinations selon les régions	31
Figure 18: profil d'occupation des sols dans le Département	35

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Découpage administratif du Département d'Oussouye	13
Tableau 2 : le patrimoine forestier du Département d'Oussouye	18
Tableau 3 : Bureau du Conseil départemental d'Oussouye	76
Tableau 4 : Les Commissions techniques du Conseil départemental d'Oussouye	77
Tableau 5: LISTE DES PARTICIPANTS	113
Tableau 6: LISTE DES PARTICIPANTS	114
Tableau 7: LISTE DES PARTICIPANTS	115

SIGLES ET ACRONYMES

ACDI : Agence Canadienne de Développement International
AGP : Association des Groupement des Pêcheurs
AJAC : Association des Jeunes Agriculteurs de Casamance
AMA: Agence des Musulmans d'Afrique
ANCAR: Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANEJ : Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes
ANRAC : Agence Nationale pour la Reconstruction de la Casamance
APE : Association des Parents d'Elèves
APROSEN: Agence pour la Propreté du Sénégal
ARD : Agence Régionale de Développement
ARSD : Agence Régionale de la Statistique et de la Démographie
ART GOLD : Programme d'Appui aux Réseaux Territoriaux et thématiques pour une Gouvernance Locale de Développement
ASC : Association Sportive et Culturelle
ASER : Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BHS : Banque de l'Habitat du Sénégal
CADL : Centre d'Appui au Développement Local
CAPE : Cellule d'Appui à la Promotion des Jeunes
CBAO : Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest
CCA : Centre Conseil pour Adolescent
CDEPS : Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEM : Collège d'Enseignement Moyen
CFA : Communauté Financière d'Afrique
CL : Collectivités Locales
CLCOP : Comité Local de Concertation des Organisations de Producteurs
CMS : Crédit Mutuel du Sénégal
CMU : Couverture Maladie Universelle
CNAMS : Centre National d'Action Antimines
CNCAS : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CPAS : Centre de Promotion Agricole et Sociale
CPR : Centre Régional de Planification
CR : Communauté Rurale
CREC : Caisse de Réseaux d'Epargne et de Crédit
CRZ : Conseil Régional de Ziguinchor
CTP : Comité Technique de Pilotage

CTR : Comité Technique Restreint

DERBAC : Développement Rural en Basse Casamance

DIPE : Développement Intégré de la Petite Enfance

DIREL : Direction de l'Elevage

DLD : Document des Lignes Directrices

DRDR : Direction Régionale du Développement Rural

EFI : Ecole de Formation des Instituteurs

ENDA : Environnement et Développement en Afrique

FAFS : Fédération des Associations Féminines du Sénégal

FNPJ : Fonds National pour la Promotion de la Jeunesse

GEC : Groupement d'Epargne et de Crédit

GIC : Groupement d'Intérêt Communautaire

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GOANA : Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance

GRDR : Groupe Recherche Réalisation Développement Rural

GTD : Groupe de Travail Départemental

GTR : Groupe de Travail Régional

HI : Handicap International

IA : Inspection d'Académie

IDEN : Inspection Départementale de l'Education Nationale

IDSV : Inspection Départementale des Services Vétérinaires

IEC : Information Education Communication

IRA : Infections Respiratoires Aigues

IREF : Inspection régionale des Eaux et Forêts

IRPA : Inspection Régionale de la Protection Animale

LD : Lignes Directrices

MFDC : Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance

MUPROEL : Mutuelle des Professionnels de l'Elevage

MUPROP : Mutuelle des Professionnels de la Pêche

N.D : Non Disponible

OCB : Organisation Communautaire de Base

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PADERCA : Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PDMAS : Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal

PDU : Plan Directeur d'Urbanisme

PEPAM/USAID : Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire appuyé par l'Agence Américaine pour le Développement International

PIADESPC : Programme Intégré d'Appui au Développement Economique et Social

PIC : Plan Investissement Communal

PLAN REVA : Plan Retour Vers l'Agriculture
PLD : Plan Local de Développement
PME : Petite et Moyenne Entreprise
PMI : Petite et Moyenne Industrie
PMIA: Projet de Modernisation et d'Intensification Agricole
PNDL: Programme National de Développement Local
PRDI : Plan Régional de Développement Intégré
PROCAS : Programme Casamance
PROGES : Projet de Gestion des Eaux du Sud
PTF: Partenaires Techniques et Financiers
SDADT : Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Territorial
SDE : Sénégalaise des Eaux
SENELEC : Sénégalaise de l'Electricité
SGBS : Société Générale de Banques au Sénégal
SIL: Société Internationale de Linguistique
SODIZI : Société de Domaine Industriel de Ziguinchor
SONACOS : Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal
SONATEL : Société Nationale des Télécommunications
SONES : Société Nationale des Eaux du Sénégal
SRP : Service Régional de la Planification
SRPS : Service Régional de la Prévision et de la Statistique
STD : Services Techniques Déconcentrés
TBS : Taux Brut de Scolarisation
UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
URMEC : Union Régionale des Mutuelles d'Epargne et de Crédit
USAID : Agence des États-Unis pour le Développement International

1. INTRODUCTION

Dès son accession à la souveraineté internationale, le Sénégal a opté pour une politique de décentralisation prudente, progressive et irréversible. Cette option a été confirmée au cours des différentes phases qui ont marqué cette politique.

Avec l'indépendance en 1960, la décentralisation s'affirme : le nombre de communes passe progressivement à 37 puis à 48, tandis que les communes à statut spécial (les « communes mixtes ») disparaissent. Par ailleurs, une loi de 1972 institue des « communautés rurales » (CR) dans le but de créer de véritables centres de développement. Leur administration est cependant confiée à un sous-préfet. Enfin, une communauté urbaine (CU) de Dakar est créée en 1983, qui sera dissoute en 2001. La décentralisation se poursuit avec des réformes successives jusqu'au tournant décisif de 1996, marqué par la création de 12 nouvelles communes et, surtout, par l'adoption de plusieurs textes importants, dont la loi 96-06 du 5 février 1996 portant Code des collectivités locales et la loi 96-07 relative aux compétences transférées à ces dernières. La Constitution de 2001 consacre les avancées de 1996 en renforçant leur base constitutionnelle. Elle stipule notamment (titre XI, art. 102) que les collectivités locales « constituent le cadre institutionnel de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques », « qu'elles s'administrent librement par des assemblées élues » et que « leur organisation, leur composition, leur fonctionnement sont déterminés par la loi ».

Cependant, malgré les progrès et acquis enregistrés, beaucoup de faiblesses et de contraintes pèsent encore sur la mise en œuvre de la politique de décentralisation. La politique de décentralisation au Sénégal se heurte, en effet, à beaucoup de limites.

Le contexte et la faiblesse des politiques et stratégies de développement appliquées jusque-là, nécessitent, en conséquence, d'initier des alternatives susceptibles de corriger les déficiences et de produire simultanément des progrès significatifs à l'échelle nationale et un développement local harmonieux. Dans cette perspective, l'option est prise de construire, dans le cadre d'un dialogue consensuel et prospectif, le renouveau de la modernisation de l'Etat, à travers une décentralisation cohérente dans ses principes, et performante dans sa mise en œuvre. Aussi, le Gouvernement envisage-t-il la refondation majeure de l'action territoriale de l'Etat, à travers le projet de réforme de la décentralisation. L'objectif général, visé par cette réforme, baptisée « l'Acte III de la décentralisation », est d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable. Cette réforme plonge ses racines dans une véritable politique d'aménagement du territoire et oriente la concrétisation des aspirations et des espoirs des acteurs territoriaux, en vue de bâtir un projet de territoire. Elle offre l'espace adéquat pour construire les bases de la territorialisation des politiques publiques.

La loi n° 2013-10 du 28 Décembre 2013 a érigé le Département en Collectivité locale dotée de neuf domaines de compétence dont la Planification Locale.

L'élaboration du Plan de Développement Départemental (PDD), cadre de référence pour la programmation et la coordination des initiatives de développement, est désormais dévolue au Département.

A l'image de l'ensemble des autres Départements nouvellement érigés en collectivités locales à la faveur de l'acte 3 de la décentralisation, celui d'Oussouye ne dispose pas de Plan de Développement Départemental (PDD).

C'est dans le but de combler ce déficit que le Conseil Départemental, saisissant l'opportunité offerte par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) à travers l'Agence Régionale de Développement de Ziguinchor (ARD Z), a décidé de mettre en œuvre un processus participatif et inclusif de diagnostic du territoire et de formulation d'actions pour un développement territorial harmonieux et durable du Département d'Oussouye.

En outre, au moment où les pouvoirs publics veulent faire de la Casamance la région test par rapport au «pôle de développement territorial», le département a besoin d'un Plan Départemental de Développement (PDD) pour une exploitation efficace et efficiente de ces potentialités et atouts.

Le présent document comporte, outre l'introduction et la présentation de la démarche méthodologique, trois (3) parties conformément au canevas élaboré par le Ministère en Charge de la décentralisation, il s'agit :

- De la présentation du département de Oussouye; en termes de milieux physique, humain, géographique et social
- De l'établissement du diagnostic départemental (situation de référence) dans tous les secteurs socio-économiques;
- De la planification du développement départemental pour les six (6) prochaines années.

1.1 Objectif du processus d'élaboration du PDD

1.1.1 Objectif global

Le principal objectif de ce processus de planification est d'appuyer le Conseil départemental d'Oussouye à élaborer, de manière participative, le plan départemental de développement articulé au Plan Sénégal Emergent (PSE). Il s'agit de l'aider à disposer, pour un horizon temporel de six (06) ans, d'un document cadre d'intervention dans lequel seront définies toutes les stratégies et actions devant sous tendre un développement harmonieux et équilibré de son territoire.

Il se décline en plusieurs objectifs spécifiques.

1.1.2 Objectifs spécifiques

- Etablir une situation de référence du département : caractéristiques physiques, données démographiques, stock d'équipements et d'infrastructures, situation organisationnelle locale, potentialités, atouts, contraintes, etc. ;
- Définir pour un horizon temporel de six (6) ans les options fondamentales de la politique départementale ;
- Elaborer sur l'horizon temporel du plan, un programme d'investissement participatif et consensuel sur la base des priorités définies par tous les acteurs.
- Définir les mécanismes de suivi évaluation des actions retenues.

2. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le PDD est élaboré par le Comité de Planification Elargie (CPE) créée par arrêté du Président du Conseil Départemental.

La démarche participative a été utilisée pour l'élaboration du PDD. Elle a pour avantage de prendre en compte les préoccupations des populations et des collectivités locales et la future appropriation du document par ces dernières.

Il s'est agi de faire participer les populations et autres acteurs à la base à toutes les étapes du processus.

Des ateliers départementaux et au niveau arrondissement et communes ont été organisés à l'effet de collecter des informations auprès des populations et autres acteurs à la base.

Pour l'établissement de la situation de référence (Diagnostic) du Département, les étapes suivantes ont été déroulées :

- **Lancement du Processus d'élaboration du PDD** : cette étape a été organisée le 08 avril 2016 et a regroupé plusieurs acteurs du département afin d'informer sur le processus d'élaboration du PDD et ses implications méthodologiques. Les acteurs du processus ont été identifiés et le rôle de chacun des acteurs a été clairement défini (CDO, ARD, Communes, OCB, Cabinet OCC, Autorités Administrative
- **Revue documentaire** : Les anciens PLD des ex Communautés Rurales du Département et le PIC de la commune d'Oussouye ont été exploités et analysés, ainsi que les résultats des lignes directrices du département ont été exploités et analysés enfin, les documents des projets des intervenants dans le département et les documents de politiques publiques nationales ont servi de base pour compléter la revue documentaire.

- **Zonage et cartographie** : Le territoire du département a été découpé en zones et est cartographié selon les différentes zones et les différentes infrastructures existantes
- **Ateliers zonaux de diagnostic général du département** : ces ateliers se sont tenus du 26 au 29 avril à Mlomp, Oukout, Oussouye et Diembéring. Ils ont permis d'identifier et d'analyser de manière participative les problèmes de développement du département, ses potentialités, ses contraintes et de caractériser les différentes parties prenantes du département ainsi que leurs préoccupations.
- **Atelier Départemental de restitution du diagnostic général**: cet atelier tenu le 10 juin 2016 au siège du Conseil Départemental d'Oussouye a regroupé les membres de la Commission de Planification Elargie (CPE) aux services techniques déconcentrés. Il a permis de présenter le diagnostic du Département dressé par les acteurs locaux ainsi que les hypothèses de solutions préconisées pour résoudre les problèmes majeurs du développement départemental.
- **Atelier départemental de validation des stratégies de développement et d'élaboration du Plan d'Actions Prioritaires (PAP)** : Cette rencontre a également regroupé les membres de la CPE et s'est tenue le 28 juin 2016 toujours à la salle de réunion du Conseil Départemental. Durant cet atelier, il a été validé la VISION du département en matière de développement territorial avant de définir les orientations du développement départemental en termes d'objectifs et d'actions à mener.
- **Atelier Départemental de validation du PDD** :

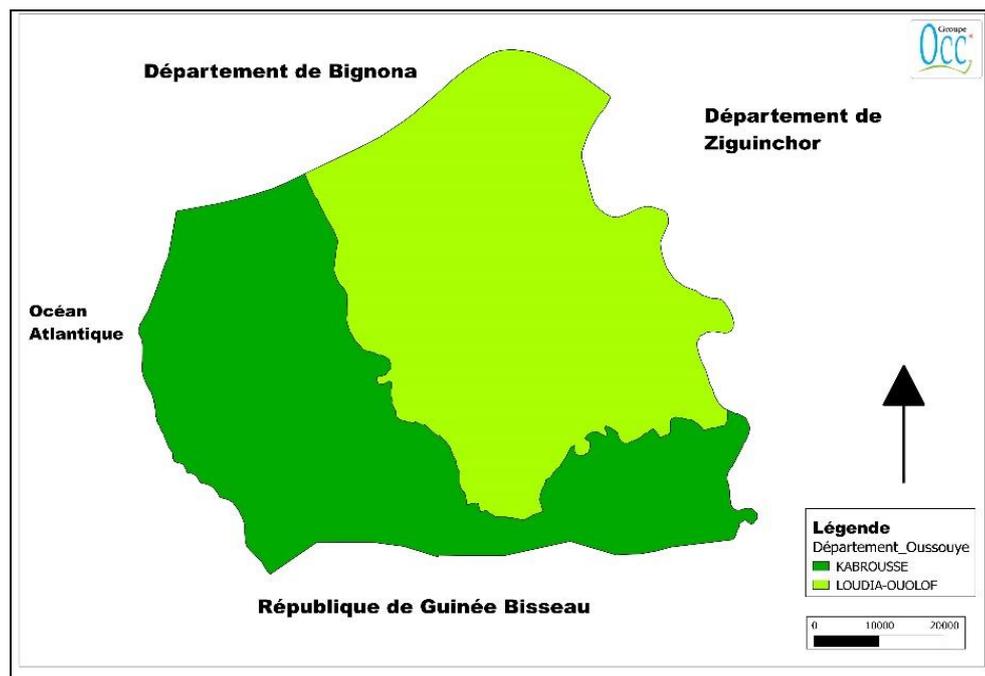
A. PREMIERE PARTIE : Présentation du Département d'Oussouye

3. Localisation géographique

Le Département d'Oussouye appartient à la zone éco-géographique sud dont les ressources forestières, parmi les plus riches du pays tant du point de vue de leur quantité que de leur qualité, constituent un des écosystèmes les plus importants du pays.

Le Département d'Oussouye est situé à l'extrême Sud-ouest de la région de Ziguinchor et couvre 891 km² soit 12.14% de la superficie de la Région de Ziguinchor. Il est limité par :

- le fleuve Casamance, au Nord ;
- la République de Guinée Bissau au Sud ;
- l'Arrondissement de Nyassia (Département de Ziguinchor) à l'Est ; et
- l'Océan Atlantique à l'Ouest.



Carte 1 : localisation du Département de Oussouye

4. Situation de la CL dans la circonscription administrative

Sur le plan de l'Administration territoriale, le Département d'Oussouye est composé de 2 Arrondissements (Cabrousse et Loudia Ouolof). Chaque Arrondissement est constitué de de Communes. Les Communes sont constituées de villages et de quartiers dont certains sont insulaires.

Sur le plan de l'Administration décentralisée, le Département d'Oussouye est constitué de 5 collectivités locales. Elles sont administrées par un organe délibérant, le Conseil Municipal, et par un organe exécutif, le Maire.

Tableau 1 : Découpage administratif du Département d'Oussouye

Département	Commune	Arrondissements	Communes
Oussouye	Oussouye	Kabrousse	Diembéring
			Santhiaba Manjacques
		Loudia-Oulof	Mlomp
			Oukout

5. Bref historique du Département

Le département d'Oussouye par ailleurs, province de la royauté du Kassa est issu de la réforme du 1er juillet 1984 qui a scindé la région naturelle de la Casamance en deux régions : la région de Ziguinchor et celle de Kolda. C'est la zone de la royauté ou le roi veille à la stabilité et à la paix sociale.

Le département a été érigé en Collectivité Locale à la faveur de l'Acte III de la décentralisation, qui consacre la communalisation intégrale, l'érection des départements en collectivités locales et la suppression des régions comme entité décentralisée.

5.1 Milieu physique

5.1.1 Relief et sols

5.1.1.1 Le Relief

Le relief est généralement plat avec des plateaux parsemés de vallées et des bas-fonds à vocation rizicole, fruitière et arachidière. Il se caractérise par sa monotonie et son niveau avoisinant sensiblement celui de la mer avec une petite portion côtière constituée de basses terres qui se situent à moins 1 m par rapport au niveau de la mer ce qui facilite l'intrusion marine.

Par rapport à la géomorphologie, le domaine fluviomarín de Basse Casamance s'est constitué il y a 5500 années BP par l'envasement progressif des vallées (Kalck, 1978). La genèse des sols a été très

bien décrite par Vieillefon (1977). En effet, la durée d'inondation est de plus en plus brève, induisant des transformations géochimiques importantes lors du passage d'un milieu réducteur à un milieu oxydant. Les terres deviennent plus acides et salées. Cette évolution s'est déroulée naturellement depuis des siècles. En somme, la géomorphologie de la région peut s'expliquer par une série de transgressions et de régressions marines pendant le quaternaire récent. Ces phénomènes ont permis d'une part la construction de terrasses sableuses et le remplissage de la zone par des sédiments sablo-vaseux qui entraînent le façonnement des chenaux de marée et le creusement de vallées enfoncées nommées « doigts de gan » dans le bas plateau du Continental Terminal.

5.1.1.2 Les sols

La nature des sols en Casamance est fonction de leur position sur la topo séquence. Sur le plateau, les sols sont de nature argilo-sableuse et sablonneuse en surface. Deux types de sols prédominent :

- Les sols ferrallitiques rouges faiblement dénaturés avec une teneur en argile plus élevée en profondeur ;
- Les sols ferrugineux tropicaux beiges lessivés, localisés dans les parties centrales et mal drainées du plateau.

En bordure des talwegs, des « bolongs » et du fleuve Casamance, on rencontre des sols sableux (sols gris de nappe) à hydromorphie temporaire, sites préférés des palmeraies. Viennent ensuite les bas-fonds des talwegs où se pratique la riziculture en hivernage et l'horticulture maraichère en saison sèche. Au niveau du lit majeur du fleuve, dernière position de la topo séquence, on trouve les sols salés (para sulfaté-acides ou sulfaté-acides) et des sols potentiellement acides, c'est la zone de la riziculture de mangrove dont la pratique dépend du niveau de lessivage des sols par les eaux de pluies (Poser et al 1988).

5.1.2 Climat

A l'instar des autres Régions du Sénégal, la climatologie de la Casamance dépend de la dynamique des centres d'action atmosphérique que sont, l'anticyclone des Açores et l'anticyclone saharo-libyen dans l'Atlantique nord et l'anticyclone de Sainte Hélène dans l'atlantique sud.

5.1.2.1 La pluviométrie

Le régime pluviométrique est relativement abondant (1200 à 2000 mm) selon les années. Les mois les plus pluvieux sont Juillet, Août et Septembre. La pluviométrie a connu une baisse de 25 % au niveau régional entre 2012 et 2014. Cette baisse est observée aussi dans le Département d'Oussouye. En effet, à Loudia Ouolof, la hauteur d'eau était de 1755,30 mm en 2012, 1322,40 mm en 2013 et 1314 mm en 2015. À Cabrousse aussi, une baisse est constatée entre 2012 et 2013 (1625,80 mm et 1215,90 mm) mais en 2015, une reprise des précipitations est notée avec 1403 mm (voir les figures ci-dessous).

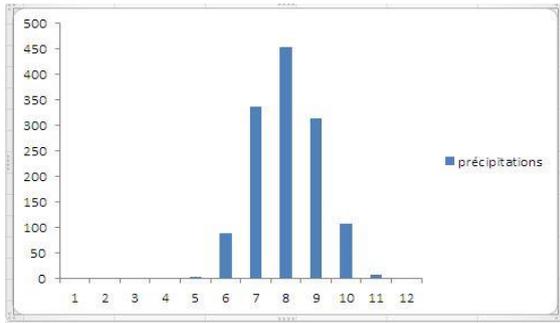


Figure 1 : Normale pluviométrie annuelle dans Arrondissement de Loudia Ouolof

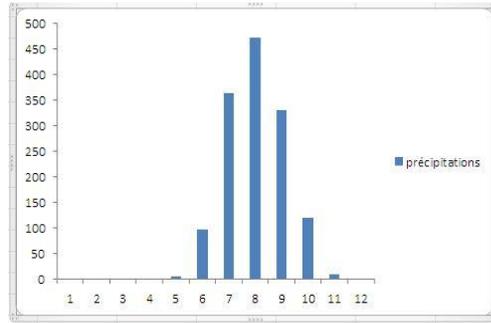


Figure 2 : Normale pluviométrie annuelle dans l'Arrondissement de Cabrousse

5.1.2.2 Températures

La température est généralement modérée avec des minimas en période fraîche de 15 à 18° et des maximas en période chaude de 27 à 32°. Les mois de mars, avril et mai sont les plus chauds et le mois de janvier est le mois le plus frais (voir les figures 2 et 3). L'insolation est de 09 à 10 heures selon les périodes.

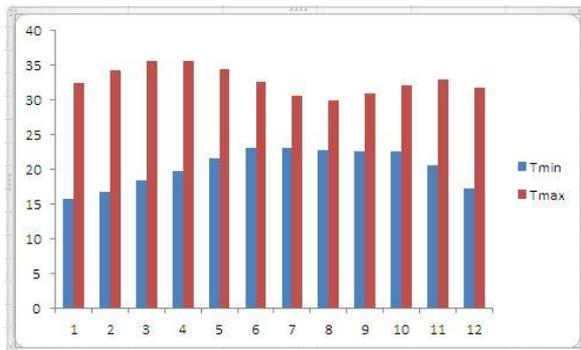


Figure 3 : Arrondissement de Cabrousse

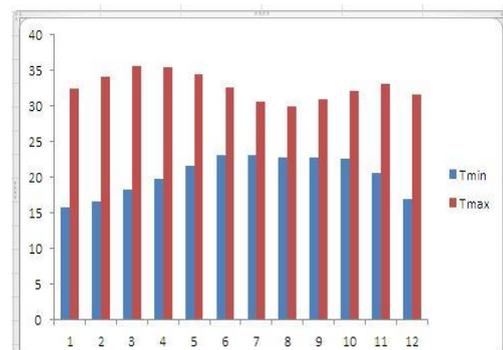


Figure 4 : Arrondissement de Loudia Ouolof

Sources: WorldClim - Global Climate Data |Free climate data for ecological modeling and GIS

5.1.2.3 Les vents

Le Département est soumis à trois types de vents :

- ✓ **L'Alizé maritime**, relativement frais, de direction NNW, son pouvoir hygrométrique est très faible ;
- ✓ **L'Alizé continental ou harmattan**, vent chaud et sec qui souffle pendant la saison sèche (de Février, Mars, Avril et une partie du mois de Mai), son pouvoir hygrométrique est quasi nul ;

- ✓ **La mousson**, qui après avoir effectué un long parcours océanique, arrive sur le continent, avec une forte humidité de l'air qui apporte les pluies (de Mai à Octobre voire même Novembre)

5.1.2.4 L'humidité relative

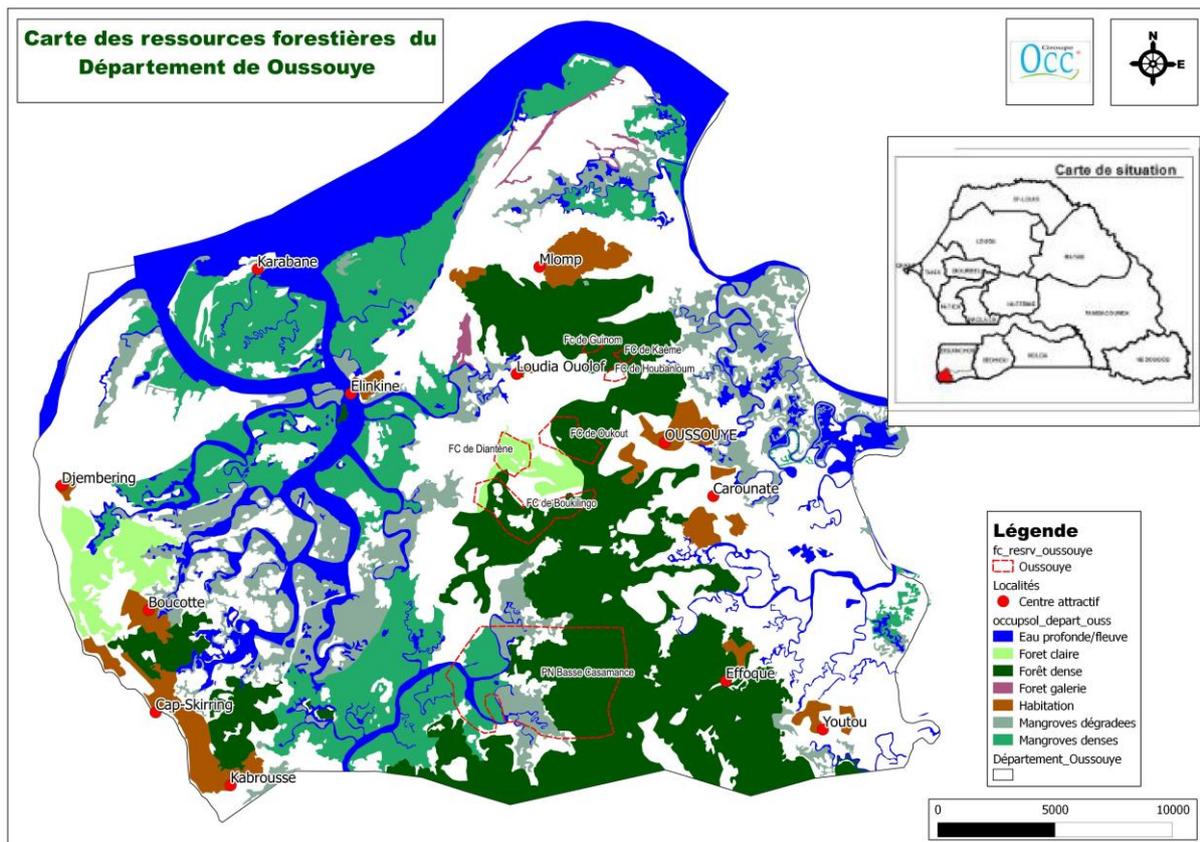
Dans le département d'Oussouye, l'humidité est légèrement au-dessus de la moyenne, la plus élevée est observée pendant l'hivernage (80 % en Juin et 82 % en septembre). Tandis que, les valeurs les plus faibles sont enregistrées en Janvier, Février (53 %).

5.1.3 Végétation et faune

5.1.3.1 Végétation

Des ressources ligneuses quasi intactes

Le Département dispose d'importantes ressources ligneuses. Celles-ci sont essentiellement contenues dans différents types de forêts : i) une forêt dense ; ii) une forêt claire sèche ; iii) une forêt galerie avec des essences caractéristiques du climat soudano-guinéen ; et iv) une palmeraie qui colonise la zone fluviomaritime, dont des rôneraies. Les principales espèces rencontrées sont : *Dialium guineens*, *Daniellia oliveri*, *Erythrophleum africanum*, *Azelia africana*, *Adansonia digitata*, *Detarium senegalensis*, *Parinari excelsa*, *Parinari macrophyla*, *Ceiba pentandra*, *Chlorophora regia*, *Chlorophora excelsa*, *khaya senegalensis*, *Pterocarpus erinaceus*, *Celtis integrifolia*, *Faidherbia albida*, *Terminalia macroptera*, *Elaeis guineensis*, *Borassus aethiopium*, etc.



Carte 2: Répartition des ressources forestières du Département

Ce potentiel forestier ne contribue pas à la satisfaction des besoins locaux et nationaux en produits forestiers (bois de chauffe et produit forestier non ligneux), car c'est le seul Département de la région de Ziguinchor où les forêts sont relativement moins agressées.

Le Département compte cinq forêts classées et un parc national situé dans la commune de Santhiaba Manjaque et plusieurs **bosquets sacrés** jonchant les zones d'habitation (voir le tableau et la carte ci-dessous)

Tableau 2 : le patrimoine forestier du Département d'Oussouye

Nom du massif forestier classé	Arrêté de classement	Superficie totale en ha	Localisation	
			Arrondissements	Communes
Santhiaba Manjaque (PN BC)	Arrêté n° 73339 du 10/04/70 5000	5 000	Cabrousse-Loudia Ouolof	Santhiaba Manjaque, Oukout
Boukitingo	Arrêté n° 4600 du 13/03/51	700	Loudia-Oulof	Oukout
Oukout	Arrêté n° 4606 du 14/08/51	360	Loudia-Oulof	Oukout
Diakène	Arrêté n° 4786 du 23/08/51	235	Loudia-Oulof	Oukout
Kahème	Arrêté n° 4743 du 10/10/50	94	Loudia-Oulof	Mlomp
Guimone	Arrêté n° 4788 du 23/08/51	80	Loudia-Oulof	Mlomp
Total massif classés ha		6 469		
Total superficie forêts domaine protégé ha		89 100		
Total superficie forêts ha		95 569		
Taux de Classement		6,7		

Cas particulier des palmeraies

Les peuplements de palmiers à huile (*Elaeis guineensis*) localisés sur les rives de la Casamance, constituent des établissements homogènes à la lisière de plateaux, aux abords des villages et au niveau des versants, des dépressions et des vallées.

Ces palmeraies durement éprouvées par la péjoration climatique et la salinisation des terres bénéficient d'une très grande attention de la part des populations, pour la production d'huile et de vin de palme.

Cas de la rôneraie :

Le rônier, surexploité pour ses excellentes qualités de bois de construction, se rencontre un peu partout dans le Département, le plus souvent sous forme de bosquets, quelques fois sous forme de peuplements purs des versants, des dépressions et des vallées. Sa régénération naturelle reste fortement entravée par les feux de brousse et la commercialisation des tubercules pour la consommation humaine.

Les réserves de mangroves aux services considérables

Elles sont localisées au niveau des tannes et des vasières. Ce sont des formations de zones humides et des eaux saumâtres situées dans les formations halomorphes, c'est-à-dire les populations d'*Avicenia* dans les tannes ; les *Avicenia nitida* au niveau des vasières et enfin les populations de *Rhizophora* mangle aussi bien dans les tannes que dans les vasières.

L'écosystème constitué par la mangrove est dit « ouvert » ; qualificatif utilisé pour un tel type de formation parce qu'il dépend à la fois des flux d'eau douce en amont et des mouvements cycliques des marées en aval. En Casamance, les palétuviers sont de trois espèces : *Rhizophora mangle* (*Rhizophora racemosa* (palétuvier rouge), *Conocarpus erectus* (palétuvier gris) et *Avicennia germinans* (*Avicennia africana* (palétuvier blanc). Ils servent d'abri aux poissons et de zone de reproduction pour les espèces tant terrestres qu'aquatiques.

Cet écosystème est l'un des plus productifs au monde. Il abrite des espèces animales spécifiques (huîtres, balanes, arches, crabes), mais il sert aussi de refuge à des espèces d'oiseaux (hérons, aigrettes) et à des juvéniles de poissons ou de crevettes. Il contribue ainsi de manière significative au bon fonctionnement des communautés de poissons du plateau continental (Guiral, 1994). Par ailleurs, la mangrove est utilisée par les populations riveraines pour de très nombreux usages (Ndiaye V., 1995). Il s'agit notamment des activités de récolte de coquillages (arches et huîtres), en général effectuées par les femmes. Ces coquillages sont autoconsommés et commercialisés sous forme séchée. Les feuilles et fruits des palétuviers sont utilisés dans l'alimentation mais aussi dans la pharmacopée. Le tapis herbacé autour de la mangrove localement appelé « éniel » (*Phyllocladus verticillatus*) est depuis quelques années consommées en salade dans des manifestations festives. Quant au bois, il est aussi bien utilisé pour la construction d'habitat (local et touristique) que comme source énergétique. Enfin, la mangrove constitue un des attraits majeurs pour le tourisme du Département (excursions).

5.1.3.2 Une faune très riche

Dans le Département d'Oussouye et plus précisément à Santhiaba-Manjaque, le parc national de la basse Casamance constitue une importante zone de repli de la faune. En outre, la Région de Ziguinchor est fermée à la Chasse depuis 1990 par Arrêté n° 012795/MDRH/DEFCCS du 21 novembre 1990 fixant les modalités d'exercice de la chasse pour la saison cynégétique 1990-1991. Cette situation a favorisé une reconstitution du potentiel faunique constitué principalement du guib harnaché, du céphalophe à dos jaune, du céphalophe à flanc roux, du patas, du colobe pour ne citer que quelques-uns des animaux à poil. Quant à l'avifaune, on observe bien les espèces suivantes : dendrocygne, l'ibis, l'aigrette, le pélican, etc.

Par ailleurs, la mangrove ou forêt de palétuviers abrite ainsi divers gibiers tandis que les espèces végétales développées aux alentours du réseau hydrographique favorisent l'installation d'oiseaux.

5.1.4 Ressource en eau

5.1.4.1 Une ressource abondante à protéger

Le Département d'Oussouye est drainé par un réseau hydrographique assez dense, essentiellement composé du fleuve Casamance et de ses affluents et défluent. Les communes comptent plusieurs affluents qui ont ensuite conflué pour donner naissance à plusieurs îles. A côté de ce réseau

hydrographique, il existe une importante quantité d'eau souterraine et d'eau de surface alimentée par une pluviométrie abondante.

5.1.4.2 Possibilité de forages productifs, malgré des nappes phréatiques aux eaux salées

Dans le Département, les niveaux aquifères qui peuvent être captés par forage sont représentés par l'aquifère phréatique de l'Oligo-Miocène. Mais, dans certaines zones proches des "bolongs", cet aquifère est exposé à des invasions salées. De même, l'augmentation sélective du taux d'argile dans cet aquifère contribue à réduire considérablement le débit de ces nappes. Étant très argileuse, la partie inférieure de l'Oligo-Miocène n'est pas favorable à la réalisation d'un forage productif. Ce qui signifie que le choix des lieux d'implantation des forages productifs pouvant assurer l'alimentation en eau douce dans certaines localités nécessite une prospection géophysique. Celle-ci permet de localiser les sites et les niveaux hydrogéologiques les plus favorables pour l'implantation des forages productifs à eau douce. Elle permet aussi de déterminer la profondeur du toit (y compris celui de la nappe saumâtre à salée si elle existe) et l'épaisseur de la nappe des sables les plus favorables pour un bon captage. Une telle étude a été réalisée dans la zone côtière (Arrondissement de Cabrousse) par le Docteur Same Diouf, Hydrogéologue Physicien et dont les résultats montrent le profil hydrogéologique suivant :

- les argiles sèches de surface ;
- l'aquifère productif des sables argileux à eau douce ;
- l'aquifère peu productif des sables argileux à eau douce ;
- des argiles imperméables.

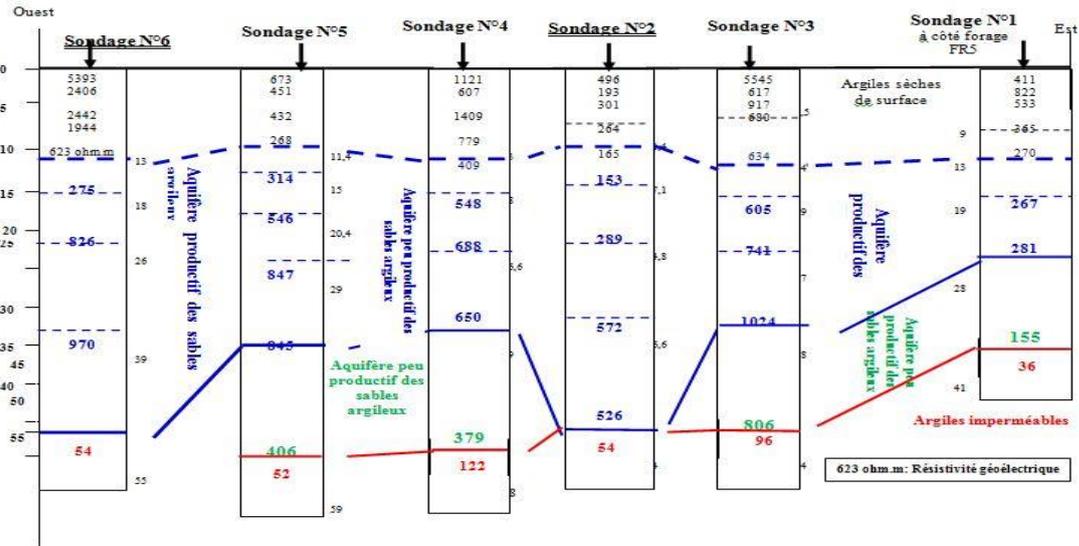


Figure 5 : Corrélation géo électrique Ouest-Est des sondages électriques réalisés à Boucotte Ouolof (Source : Docteur Same Diouf)

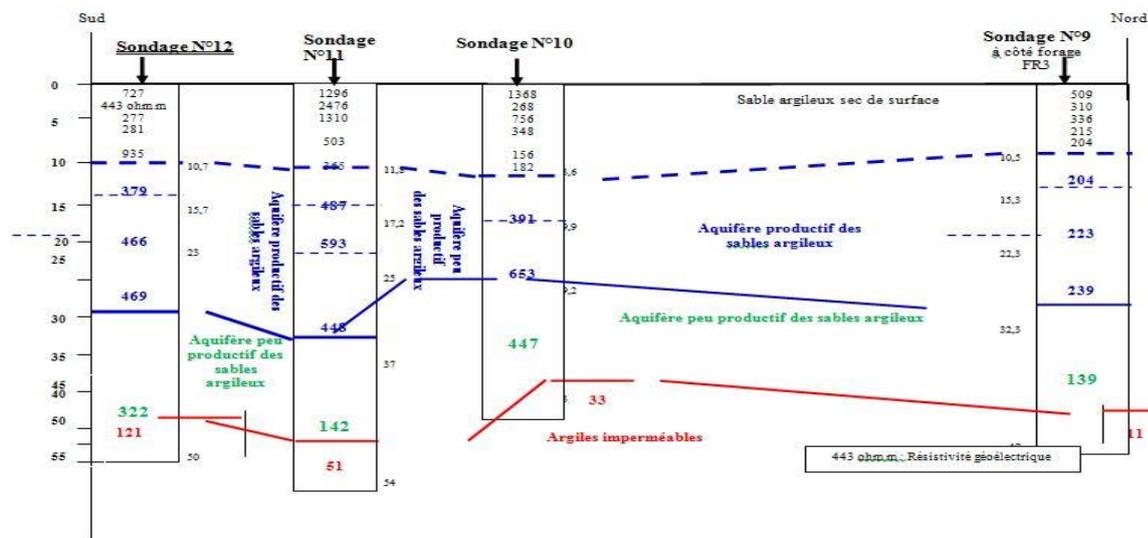


Figure 6 : Corrélation géo électrique Nord-Sud des sondages électriques réalisés à Cabrousse (Source : Docteur Same Diouf)

L'analyse de la géomorphologie et de l'hydrogéologique du secteur d'étude entre Diémbéring et Cabrousse montre deux zones qui sont susceptibles de présenter des aquifères favorables à la réalisation de forages productifs à eau douce dont une à Boucotte Ouolof et une à Cabrousse :

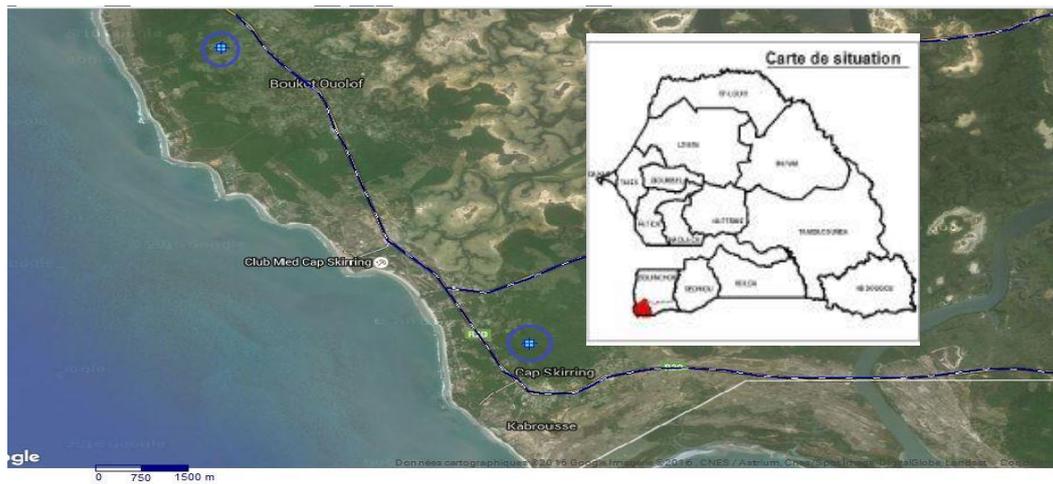


Figure 7 : Carte de localisation de forages, piézomètres et sondages électriques réalisés

Les coordonnées des zones susceptibles de présenter des aquifères favorables à la réalisation de forages productifs à eau douce sont : i) Boucotte Ouolof ($X=308\ 276 / Y = 1\ 374\ 422$) et ii) Cabrousse ($X = 313\ 181 / Y = 1\ 367\ 752$)

5.1.4.3 Une grande réserve en eaux de surface, aux influences maritimes et fluviales

Il existe de nombreux cours d'eaux permanents et semi-permanents constitués de mares et de marigots appelés « bolongs » où la mangrove est très présente avec des palétuviers et remplis en hivernage par les eaux de ruissellement. Le fleuve Casamance situé au Nord du Département, arrose à travers les « bolongs » toute la partie constituant les estuaires. La salinité du fleuve Casamance est devenue encore plus importante avec la sécheresse, elle est en moyenne de 19 mg/l en octobre et 37 mg/l en Juin (Rapport annuel IREF Ziguinchor, 2012). Pendant les années pluvieuses, la salinité tombe à 3 mg/l en Octobre. Divers bolongs sont présents dans le Département. Les principaux marigots sont ceux, d'Essaout, d'Effoc, de Youtou, d'Essoukoudiack, etc.

5.1.5 Synthèse des potentialités et contraintes naturelles

potentialités	contraintes naturelles
<ul style="list-style-type: none"> • Forte pluviosité (1300mm à 1600mm/an) • Des Écosystèmes riche en faune et en flores ; • Une grande réserve d'eau de surface ; • Des réserves importantes de mangroves ; • Un relief relativement plat favorable à toutes sortes de spéculations agricoles tropicales ; 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> État de dégradation avancée des formations forestières naturelles du fait des coupes répétées de bois, <input type="checkbox"/> Régression des palmeraies naturelles à <i>Elais guineensis</i>, <input type="checkbox"/> Fort recul de la mangrove, du fait des coupes répétées de perches (bois de service et de feu) et de racines d'échasses (cueillette d'huitres), <input type="checkbox"/> Salinisation et acidification des sols, <input type="checkbox"/> Appauvrissement de la faune du fait de la dégradation prononcée des éco -systèmes. <input type="checkbox"/> Érosion côtière

5.2 Milieu humain

5.2.1 Structure de la population

5.2.1.1 Répartition par âge

L'analyse de la population s'est faite selon les groupes d'âges de 0-14 ans, 15-65 ans et 65 ans et plus. Cette subdivision tient compte de la volonté de déterminer le ratio de dépendance démographique. C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne (jeunes et personnes âgées) par le nombre d'individus capables d'assumer cette charge.

En 2010 le ratio était de 94% autrement dit 100 personnes ont la charge de 94. Cependant, ce ratio a connu des évolutions considérables. En 1986, il était de 225% soit 100 personnes pour 225. Il aura baissé d'année en année pour atteindre le taux actuel. Cela est dû à la diminution de la part des 0-15 ans et à l'augmentation de la masse des 15-65ans. Entre 1986 et 2010, les 0-15ans sont passés de 65% à 43% et les 15-45 ans de 31% à 51%. Les détails de cette évolution sont consignés dans les graphiques suivants :

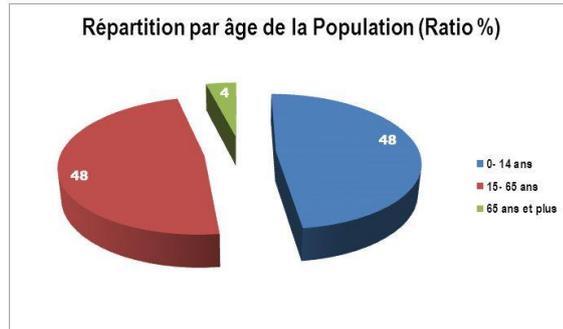
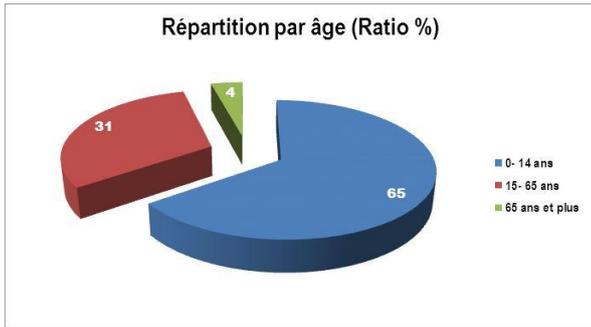


Figure 7 : Répartition par âges de la population (1986)

Figure 8 : Répartition par âges de la population (1994)

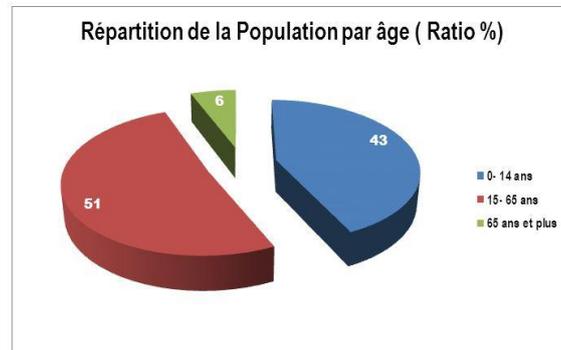
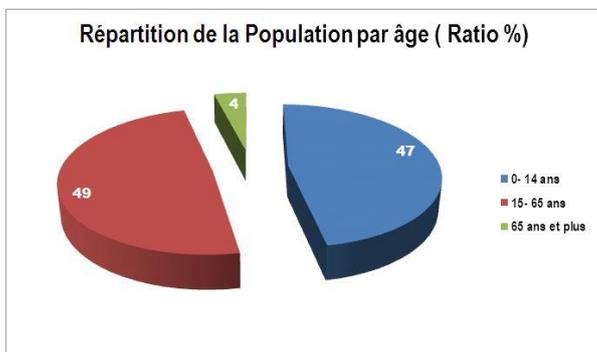


Figure 9 : Répartition par âges de la population (2002)

Figure 10 : Répartition par âges de la population (2010)

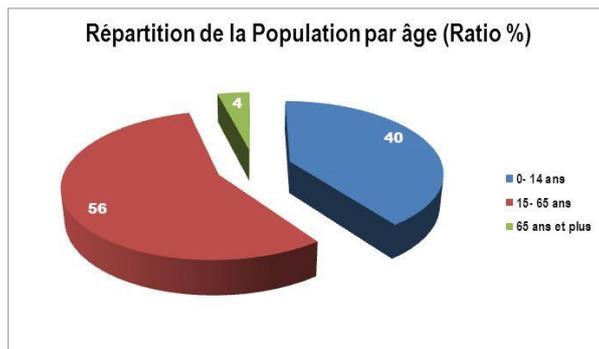


Figure 11: Répartition par âges de la population (2013)

Source : Oumar Diop (2011), Démographie de la Région de Ziguinchor au Sénégal : de la veille de réclamation indépendantiste à nos jours

5.2.1.2 Répartition par sexe

Il s'agit de l'effectif de la population masculine rapportée à celui féminine multiplié par 100. Ainsi, il y a une domination des hommes si le rapport est supérieur à 100% et des femmes au cas contraire. Le rapport de masculinité global est de 99% c'est-à-dire 100 femmes pour 99 hommes. Signalons que ce rapport varie suivant l'âge.

En 2010, pour les groupes d'âges inférieurs à 10 ans, on a une supériorité des garçons sur les filles allant jusqu'à 110 hommes pour 100 femmes. Ce même constat peut être fait pour les groupes d'âges supérieurs à 60 ans mais seulement l'écart est beaucoup plus considérable avec un pique de 140 hommes pour 100 femmes ce qui est tout à fait le contraire de ce qu'on a l'habitude de voir, si l'on sait qu'en général les femmes ont une espérance de vie beaucoup plus grande que les hommes. Dès lors Oussouye se différencie du reste du Sénégal sur ce point. Cependant, sans doute, à cause de l'émigration, on note que les femmes sont numériquement plus nombreuses que les hommes pour les âges de 15 à 65 ans allant jusqu'à parfois 70 hommes pour 100 femmes.

5.2.1.3 Répartition par ethnie

La population est répartie entre les ethnies Diola (67,5%), Sérère (14,1%), Wolof (6,5%), Peulh (5%), et autres (6,9%) telles que quelques familles de commerçants, venus récemment et qui appartiennent à d'autres ethnies du Sénégal voire même de la sous-région.

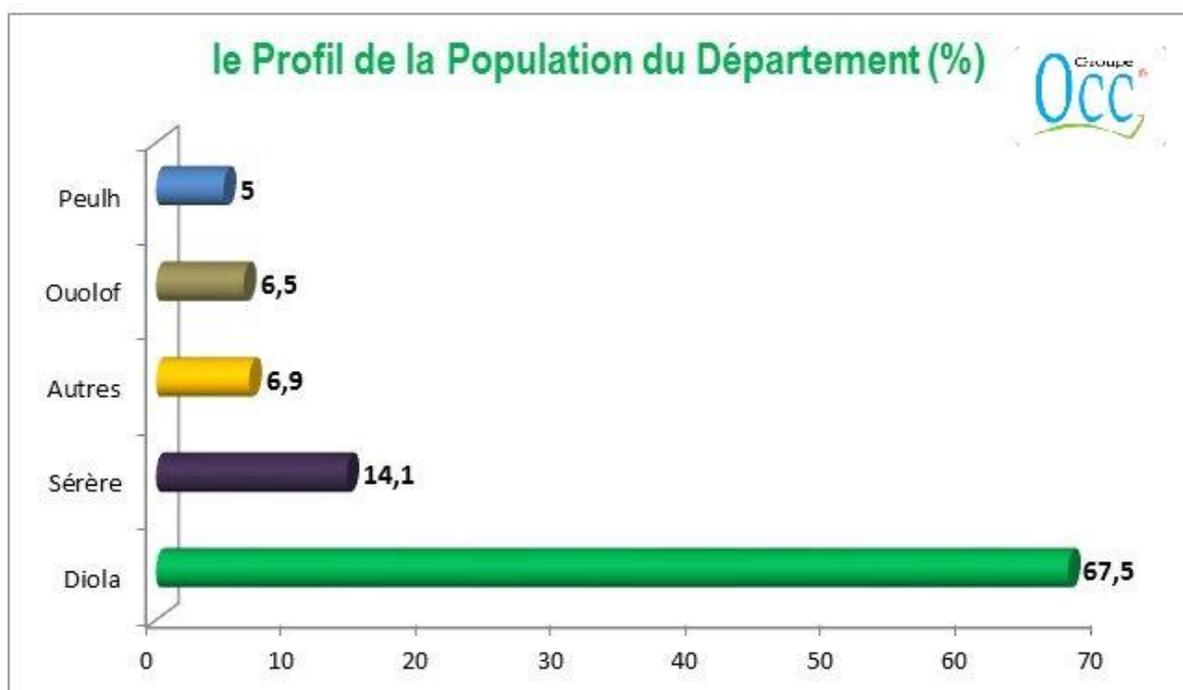


Figure 12 : Répartition de la population par ethnie

5.2.1.4 Répartition spatiale

Selon les projections officielles, la population du Département d'Oussouye est estimée en 2013 à 48332 habitants. Elle représente 9 % de la population Régionale avec une densité de 54 habitants/km². Toutefois, il est à noter que cette répartition n'est pas uniforme : l'importance des forêts et zones marécageuses explique l'existence de parties quasiment inhabitées. De ce fait, on peut rencontrer des densités allant de 23 habitants/ km² (Commune de Santhiaba Manjacque) à 73 habitants/km² (Commune de Diembéring). Le conflit aussi aura favorisé le dépeuplement de certaines zones qui, naguère étaient très peuplées.

5.2.1.5 Répartition selon la zone de résidences

Le taux d'urbanisation est de 0,88% et n'a pas progressé depuis plusieurs années, il y a quasiment une absence d'exode rurale ou d'immigration vers la ville d'Oussouye. Cela s'explique par le fait que la population autochtone (Diola) est très ancrée à sa terre car son activité est essentiellement tournée vers l'agriculture (riziculture).

5.2.2 Mouvement de la population

5.2.2.1 Analyse de la pyramide des âges de la Région et du Département

La pyramide des âges de la région de Ziguinchor, est une pyramide en expansion, typique des régions en développement où la fécondité est élevée et relativement constante et la mortalité en baisse. Elle a une base large et des côtés en forte pente (voir figure ci-dessous),

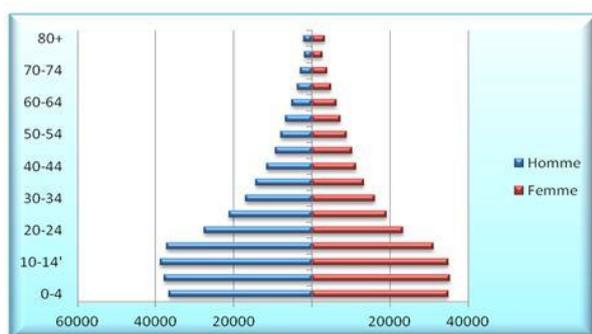


Figure 13: Pyramide des âges de la Région

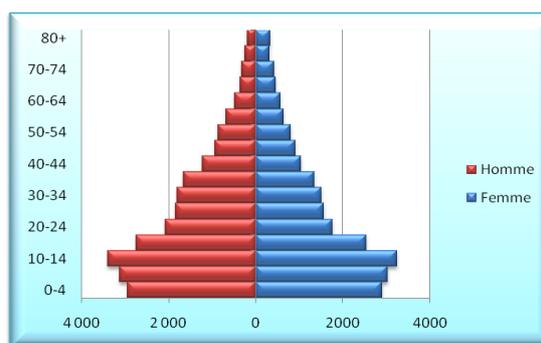


Figure 14: Pyramides des âges du Département d'Oussouye

Source : RGPFAE 2013

Ce qui traduit un pourcentage important d'enfants et de jeunes, et une faible proportion de personnes âgées. En effet, les personnes de 65 ans et plus constituent 5% et les jeunes de moins de 15 ans 40% de la population, tandis que les enfants de moins de 5 ans représentent 13% de l'effectif total.

5.2.2.2 La natalité

La natalité est exprimée à partir du nombre moyen annuel de naissances au cours d'une année par 1000 personnes dans la population en milieu d'année, également connu comme le taux brut de natalité. Le taux de natalité est généralement le facteur dominant dans la détermination du taux de croissance démographique. La natalité dépend à la fois du niveau de fertilité et de la structure par âge de la population. Au niveau de la Région de Ziguinchor, et dans le Département d'Oussouye, le nombre moyen de naissances des femmes de 45-49 ans, ou Descendance Finale qui est de 5,4 se rapproche de la fécondité actuelle (ISF : 5,5). Cet écart de seulement 0,1 enfant montre que la fécondité reste quasi invariable. Le même schéma s'observe dans la région de Saint-Louis.

5.2.2.3 La mortalité

La mortalité constitue un phénomène démographique révélateur de la situation sanitaire d'un pays. À travers le calendrier de survenance des décès, on peut apprécier l'efficacité de la politique de santé notamment pour les enfants de moins de cinq ans. Pour mesurer le niveau de la mortalité, son calendrier et son impact sur la population infanto juvénile, trois indicateurs sont utilisés.

Le taux brut de mortalité dans la région de Ziguinchor est de 10‰ habitants. La région se situe donc un peu au-dessus de la moyenne nationale qui est de 8‰, soit une différence de 2 points pour mille. Ce taux de mortalité de la région qui peut être rapporté au Département d'Oussouye, reste aussi supérieur à ceux des Régions de Dakar (6‰) et de Thiès (7‰) mais en dessous de ceux des Régions du Sud et du Sud-Est du pays.

5.2.2.4 Les migrations

D'après l'ANSD, les informations collectées lors du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage de 2013, en vue de l'étude des migrations internes durée de vie, portent sur le lieu de naissance de l'enquêté. Comparée au lieu de résidence actuelle, cette variable permet d'étudier la migration durée de vie. Un migrant interne « durée de vie » est une personne recensée résidente dans une région/département autre que sa région/département de naissance.

Au niveau de la région de Ziguinchor, la population résidente en 2013 est de 526 945 dont 64 251 individus nés hors de la région. De même, sur la population totale des natifs de la région de Ziguinchor, 156 756 résident dans les autres régions au moment du RGPHAE. L'indice de sortie qui en découle est alors de 25,3 contre un indice d'entrée de 12,2.

□ L'immigration

En général, le département de Ziguinchor est la principale destination des immigrants au sein de la région. En effet, 59% des immigrants à durée de vie se sont installés au sein de ce département 34% au niveau de Bignona et 7% à Oussouye. Le département d'Oussouye est celui qui reçoit le moins d'immigrants quelle que soit la période de référence (voir figures ci-dessous).

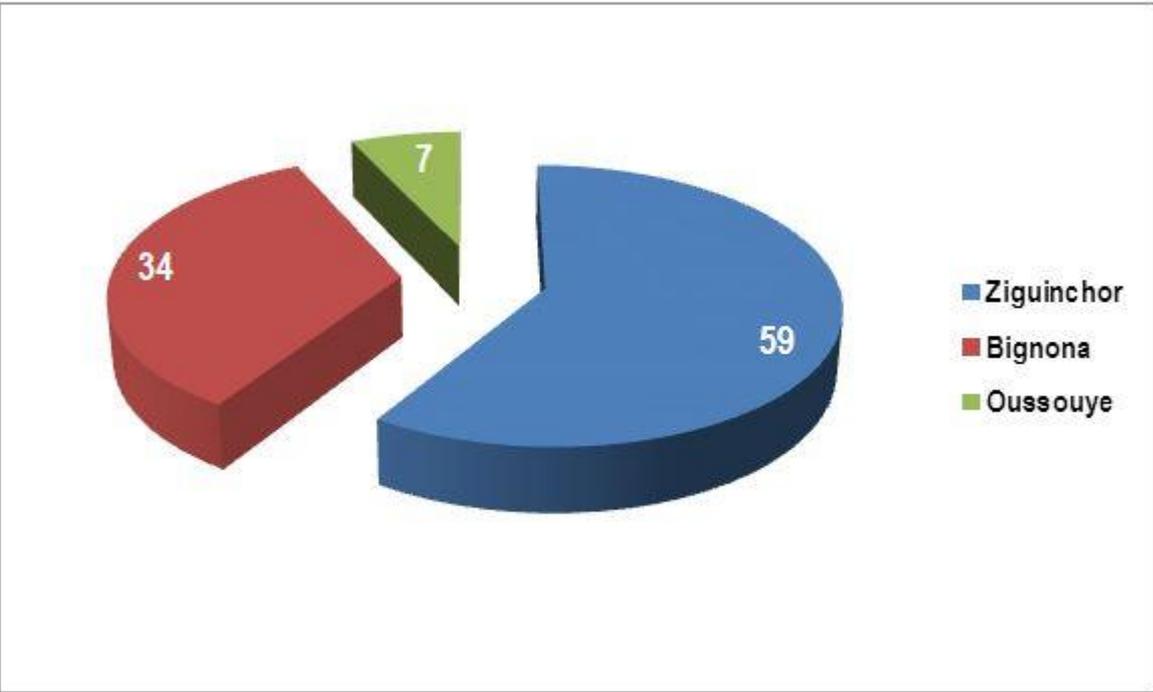


Figure 15: Répartition des immigrants par Département

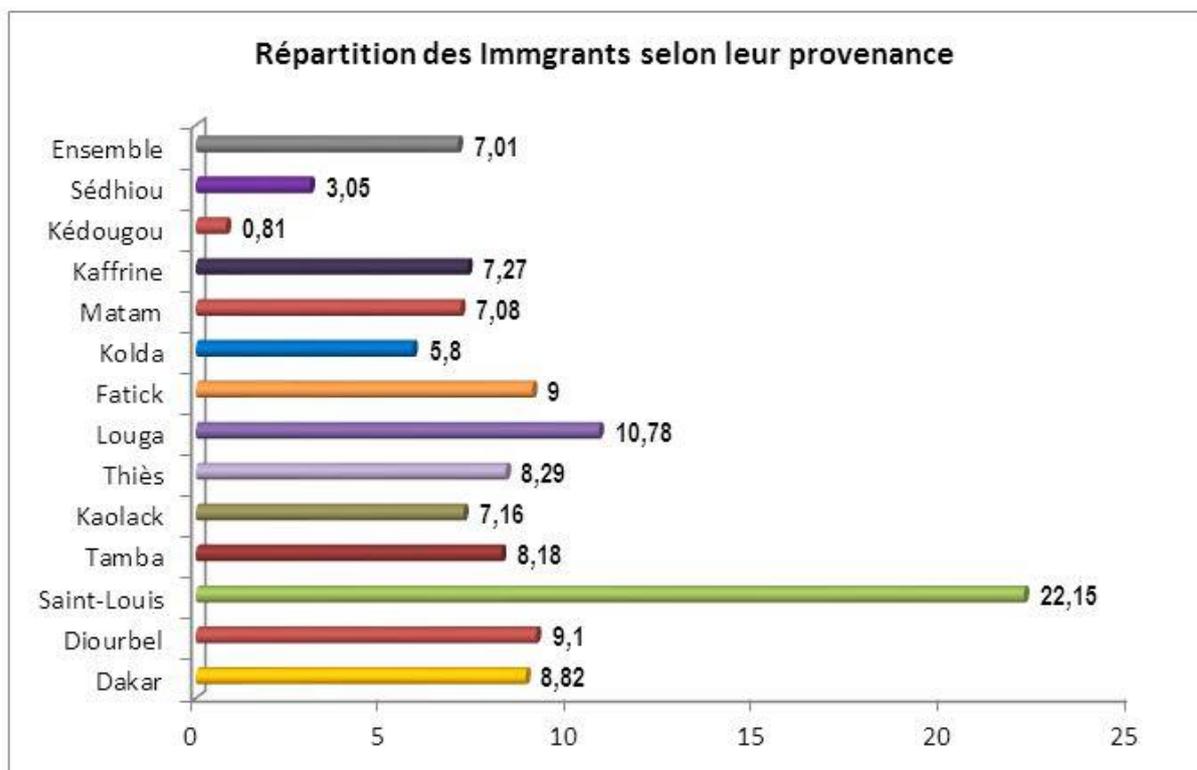


Figure 16: Répartition selon les Régions de provenance

□ **L'émigration (exode rural, travail saisonnier ou « navétane »)**

Les migrations internes, ou les régions de destination constatées sont également similaires à celles des migrants à durée de vie. Dakar vient en première position avec 57% des émigrants suivi des régions de Thiès et Sédhiou avec respectivement 12% et 6% (voir figure ci-dessous).

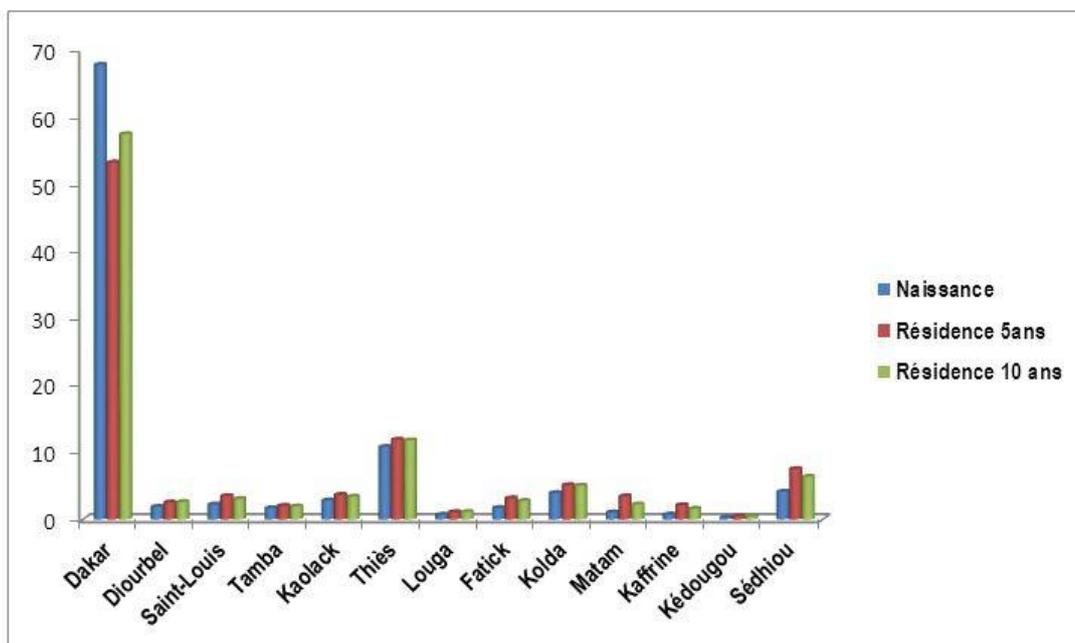


Figure 17: Répartition des destinations selon les régions

5.2.3 Organisation spatiale

5.2.3.1 Les différentes communes/quartiers et leurs caractéristiques

Le Département est composé de deux Arrondissements et lesquels constitués de cinq Communes avec des caractéristiques plus ou moins différentes illustrées par le tableau ci-dessous.

Arrondissements	Communes	Caractéristiques
Cabrousse	Diembéring	Toute la Commune est disposée sur la façade atlantique du Département et parsemée de vallées inondables constituant des rizières aux sols naturellement riches. Ceci en fait une commune à vocation rizicole, touristique et de pêches.
	Santhiaba Manjaque	C'est une commune forestière mais qui profite à la fois de la proximité de la côte atlantique. C'est une zone arboricole, de cueillette et la plus riche en ressources forestières. C'est surtout aussi la Commune la plus impactée par la crise géopolitique, ce qui en fait la commune la plus enclavée avec un très faible accès aux services sociaux de base.
Loudia Ouolof	Oukout	Cette Commune profite de sa proximité avec la commune agro forestière de Santhiaba Manjaque qui lui permet d'en partager les mêmes activités socio économiques. En outre sa proximité avec la

		commune urbaine d'Oussouye, qu'elle entoure, améliore nettement son accès aux services sociaux de base.
	Mlomp	La commune de Mlomp est un milieu particulièrement favorable à l'agriculture. Il peut abriter avec aisance l'ensemble des spéculations agricoles vivrières et de rente, pratiquées dans le Département. L'arboriculture y est aussi pratiquée et c'est pour le Département la zone de production de l'anacarde. Longée par le fleuve Casamance sur toute sa partie Nord, la pêche est une des vocations de la commune.
	Oussouye	C'est le seul centre urbain du Département. Cette Commune polarise l'essentiel des services administratifs avec une forte concentration des services sociaux de base et des activités commerciales. La commune souffre cependant de l'épuisement de ses ressources foncières minant ainsi ses capacités d'expansion et de développement. C'est le même scénario qu'on trouve dans les autres communes urbaines de Ziguinchor et de Bignona.

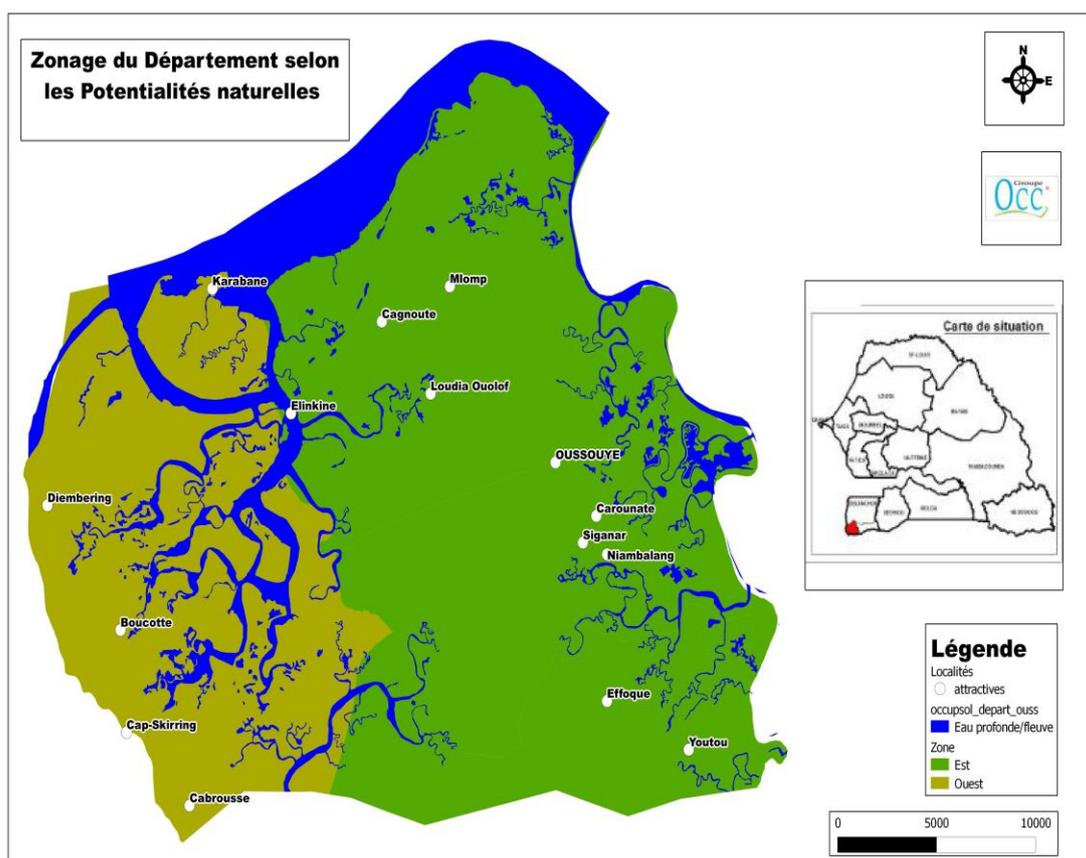


B. DEUXIEME PARTIE: Diagnostic du Département

6. Le Zonage du Département

Le Département d'Oussouye présente, des disparités éco géographiques relativement marquées. En effet, au regard des données satellitaires sur l'occupation des sols, on distingue deux sous zones éco géographiques :

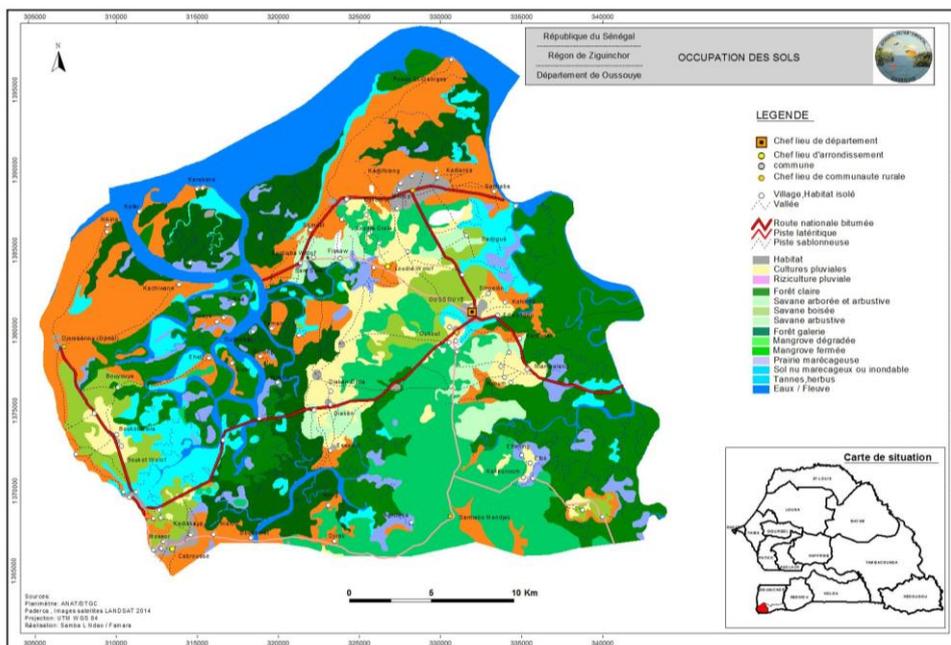
- **la zone forestière Est continentale** : Elle couvre l'Arrondissement de Loudia Ouolof et la Commune de Santhiaba Manjaque et s'étend sur 590,436 Km² (soit environ 67% de la superficie départementale) ; et
- **la zone Ouest côtière** : fortement influencée par l'estuaire fluviomaritime, elle couvre toute la Commune de Diémbering et s'étend sur une superficie de 286,379km² (soit 33 % de la superficie départementale).



Carte 3 : Zonage du Département selon les potentialités naturelles

6.1 L'occupation des Sols

La superficie du Département est majoritairement occupée par la mangrove (30%), suivi des vallées rizicoles (16%), de la forêt claire (13%) et des eaux superficielles (fleuve et marigots, 11%). L'habitat occupe une place très loin derrière (avec 1,53 % du territoire Départemental). Ainsi donc, au regard de la carte d'occupation des sols, nous constatons trois grands foyers de peuplements dont le premier est localisé dans la zone touristique de Cabrousse à Diembéring suivi de la Commune de Mlomp puis autour de la commune urbaine d'Oussouye. Les figures ci-dessus illustrent de façon détaillée le profil d'occupation des sols à l'échelle du Département.



Carte 4 : Occupation des sols du Département

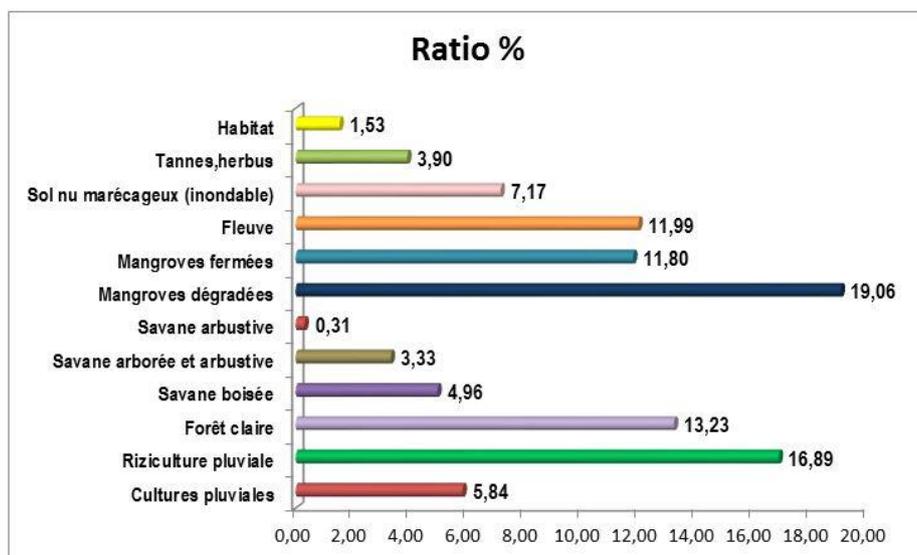


Figure 18: profil d'occupation des sols dans le Département

7. SITUATION DE REFERENCE : Analyse par Secteur

7.1 Secteurs productifs

7.1.1 Agriculture

L'agriculture reste la principale activité dans les Communes du Département.

Le riz y est la principale spéculacion exploitée, avec des variétés généralement locales. On retrouve d'autres cultures telles que l'arachide, le mil, le maïs et le niébé. Il faut aussi noter un timide développement du manioc et de la patate douce. A côté de ces spéculacions, il y a le maraîchage qui se développe dans la plupart des villages du Département et même dans la Commune d'Oussouye. Cette activité, jadis essentiellement réservée aux femmes est de plus en plus pratiquée par les jeunes en quête d'emploi et rejetés du système scolaire. Le maraîchage dans la commune de Diembéring est surtout boosté par les besoins d'approvisionnement des établissements touristiques.

Le système de production agricole est de type traditionnel. L'agriculture est tributaire de la pluviométrie et bénéficie de terres cultivables importantes mais menacées entre autres par le développement du tourisme. En effet les superficies cultivables sont bien appréciables mais une infime partie du potentiel est exploitée. En effet, il nous est offert de constater que seul 41% des vallées rizicoles sont exploitées du fait de la salinité des sols et seulement 15% des plateaux sont exploités par les cultures de montagnes.

Ce secteur souffre de plusieurs maux qui ont trait à :

- La salinisation des terres et le lessivage par les eaux de ruissellement et l'érosion hydrique qui affectent l'aptitude et la fertilité de celles-ci ;
- Le sous équipement des agriculteurs dont le matériel agricole est réduit au «Kadiandou» ;
- La main-d'œuvre en baisse continue à cause du tourisme et des activités connexes, et de la scolarisation des jeunes ;
- Le démembrement des terres rizicoles qui ne favorise pas la modernisation des pratiques culturales ;
- La mauvaise qualité des semences et l'indisponibilité de semences adaptées ;
- La faible utilisation des engrais minéraux en raison des croyances culturelles qui ne favorise pas l'amélioration des rendements;

- Au niveau Genre, les femmes qui s'activent dans le maraîchage sont confrontées au problème de maîtrise de l'eau, d'équipements adéquats, de sécurisation de leurs périmètres contre les animaux en divagation. La saturation du marché et le manque de diversification de l'offre surtout par des spéculations maraîchères de contre saison à forte valeur ajoutée à certaines périodes rend difficile l'écoulement de leur production et affecte leur capacité de négociation sur le marché. Cependant, c'est aussi un Département où les femmes participent à presque tout le processus de la production agricole à côté des hommes.

En ce qui concerne l'arboriculture, il est au cœur de la stratégie de stabilisation des ménages. Mais avec l'attaque des mouches sur les fruits tels que les mangues (en particulier) et la divagation animale dans les vergers de bananeraies, ce créneau est relativement délaissé malgré l'avantage qu'offre la zone en termes de :

- croyances favorables à la préservation des ressources forestières
- maîtrise des techniques arboricoles surtout dans la commune de Santhiaba Manjacque
- pluviométrie en reprise

Tableau de synthèse des principales contraintes dans l'agriculture

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse¹ de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perte des espaces rizicoles ▪ Pratique traditionnelle de l'agriculture ▪ Attaque constatée au niveau des blocs maraichers ▪ Inaccessibilité de certaines terres cultivables ▪ Manque d'Infrastructures de stockage des productions ▪ Divagation du bétail ▪ Mangue d'organisation des filières porteuses ▪ Production 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salinisation et érosion des terres ▪ Attachement aux instruments et outils traditionnels ▪ Existence de nématodes et autres espèces ▪ Zones infestées de mines ▪ Attachement aux variétés traditionnelles de riz ▪ Absence de zone de parcours du bétail ▪ Les méthodes et pratiques maraîchères ne favorisent pas la 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisse des rendements et de la production ▪ Accentuation de la pauvreté ▪ Perte de la production maraichère ▪ Conflits entre agriculteurs et éleveurs ou simples pasteurs car c'est souvent les agriculteurs qui sont propriétaires des troupeaux. ▪ Inondation du marché par des légumes des Niayes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement des vallées pour booster la riziculture ▪ Mécanisation de l'agriculture et renforcement de capacité des acteurs ▪ Remembrement des terres rizicoles ▪ Faciliter l'accès aux intrants et matériels agricoles ▪ Construire des magasins de stockage ▪ déminage des terres ▪ Appuyer la lutte contre les attaques de divers insectes pour favoriser la production maraîchère de contre saison à défaut de

maraîchère peu diversifiée	production de contre saison		serres <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser les filières porteuses en chaîne de valeur (ex : mangue et anacarde) avec des unités de transformation locales
----------------------------	-----------------------------	--	---

7.1.2 Elevage

C'est un élevage de type extensif .Dans la plupart des cas, il y a un système de regroupement à l'échelle du village ou du quartier, les jeunes et hommes s'y relaient (en fonction des âges, de l'évolution des activités champêtres et de la rentrée scolaire), mais parfois un pasteur est engagé par la communauté à cet effet. L'existence d'une tradition pastorale et d'un parcours bien connu en font une zone de référence dans ce domaine.

Le bétail est une sorte de capital financier qui vient en appoint aux populations quand elles sont confrontées à des difficultés financières et pas n'importe lesquelles, ou utilisée lors des cérémonies socioreligieuses. Pour satisfaire la demande en viande, il faut recourir aux marchés extérieurs pour la plupart du temps.

Le cheptel est essentiellement composé de bovins, de porcins, de caprins, d'ovins et de volaille. Cette dernière est souvent l'attribut des femmes et sert souvent pour la gestion des urgences quotidiennes (Maladie, alimentation, étrangers, etc.).

L'élevage est confronté à des difficultés pour l'alimentation et l'abreuvement du bétail, surtout, en saison sèche. Le pâturage abondant, pendant la saison des pluies, devient rare et les marres naturelles asséchées.

Le forage de puits selon les normes, dans les îles surtout, est confronté à l'indisponibilité d'une main d'œuvre valide du fait des migrations après l'hivernage et de de la rentrée scolaire. Pour ces raisons, les populations de l'île de Ehidj par exemple transfèrent en saison sèche leur bétail sur des terres de Bouyouye qui est un village de la sous zone de Diembéring.

Au plan sanitaire, la peste porcine, reste endémique. Les populations n'accordent pas une importance au suivi vétérinaire pour le dépistage des maladies et la vaccination du bétail. La situation sanitaire du cheptel est peu satisfaisante. Le Département ne dispose présentement d'aucun équipement agro-pastoral.

C'est dans ce contexte que des expériences de modernisation sont entreprises à Boucotte ouolof sur l'embouche bovine par quelques éleveurs et au niveau du centre de Bouyouye et à Cabrousse sur l'aviculture par quelques privés.

La production avicole a pris de l'importance, depuis l'installation du Centre de Promotion Agricole et Sociale de Bouyouye (CPAS) entraînant aussi l'engagement dans le secteur d'autres privées. Le Centre produisait des poulets de chair et des œufs mais il traverse une situation difficile et mérite d'être soutenu pour le bonheur du Département voire de la Région.

Les conditions climatiques et le potentiel de marché local d'écoulement qu'offre le secteur touristique, font de la filière avicole un secteur d'avenir dans la zone. D'autre part, l'élevage porcin gagnerait à être modernisé pour satisfaire le secteur touristique et la forte demande relative aux fêtes religieuses et différentes cérémonies traditionnelles qui rythment une bonne partie de la saison sèche.

Avec une pluviométrie satisfaisante et l'existence de sous produits issus du maraîchage et de la riziculture, il est possible de renforcer et de multiplier les expériences d'embouche par une amélioration de la maîtrise de l'eau à travers des bassins de rétention.

En termes d'infrastructures d'appui au secteur, on note un déficit criard en abattoirs.

Tableau de synthèse des principales contraintes de l'Élevage

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse¹ de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Abreuvement difficile du bétail en saison sèche ▪ Problème de prise en compte du bétail dans la gestion de l'espace ▪ Problème de suivi vétérinaire du bétail ▪ Prolifération des maladies animales ▪ Risques sanitaires dans les conditions d'abatage du bétail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de puits pastoraux ▪ Non délimitation formelle de zones de pâturage ▪ Inexistence de parcs de vaccination ▪ Inexistence d'aires d'abatage (abattoirs) ▪ Gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Souffrance du bétail ▪ Conflits entre agriculteurs et éleveurs ▪ Maladies et mortalité récurrentes du bétail ▪ Manque de données officielles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonçage de puits pastoraux ▪ Aménagement de parcours du bétail ▪ Construction d'un parc à vaccination ▪ Formation d'auxiliaires vétérinaires ▪ Construction d'aires d'abatage dans chaque commune ▪ encadrement et suivi

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problème de suivi et d'encadrement des éleveurs 	<p>traditionnelle du bétail</p>	<p>sur le bétail et difficultés d'estimation de l'apport économique du secteur</p>	<p>des éleveurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ introduction d'espèces améliorées, à fort rendement ▪ Relancer les activités du CPAS , de l'AJAEDO, par un portage politique de leurs besoins financiers et d'encadrement
---	---------------------------------	--	--

7.1.3 Agroforesterie

Le Département compte plusieurs forêts dont certaines classées. Ces forêts sont riches en produits de cueillette qui constituent pour les populations une importante source de revenus. On y rencontre plusieurs variétés dont les palmistes ; le maad (*Saba senegalensis*); le solom (*Dialium guineensis*) ; le ditakh (*Detarium senegalensis*) ; le mampatang (*Parinari excelsa*) ; le néré (*Parkia biglobosa*), le toll ; le pain de singe ; etc. .

En plus de ces produits de cueillette, les produits transformés comme les balais à partir des feuilles de palmier; le « touloucouna » (huile extraite des noix de *Carapa procera*), le vin de palme, l'huile de palme, le miel et le nététo contribuent également dans l'économie locale.

En dehors de leur potentiel nutritionnel beaucoup de ces produits comme les palmistes et le pain de singe etc. renferment des potentialités cosmétiques et médicinales non exploitées.

Tableau de synthèse des principales contraintes dans l'agro foresterie

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse ¹ de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Empiètement des forêts classées ▪ Dégradation des ressources forestières ▪ Ignorance des opportunités d'affaires qu'offrent certains produits 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ignorance des limites des forêts classées ▪ Exploitation abusive de la forêt et de la mangrove ▪ Faible capacité financière des populations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Détérioration des massifs protégés ▪ Disparition de la faune ▪ Disparition d'espèces végétales ▪ Dérèglement des équilibres des éco systèmes ▪ Faible exploitation des opportunités d'affaires qu'offre beaucoup de produits 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation et ouverture à l'exploitation des forêts ▪ Reboiser la mangrove et les espèces forestières en disparition ▪ Aménagement de forêts ▪ Audit environnemental pour répertorier les espèces végétales en disparition ▪ Renforcer les ressources forestières par la promotion des pépinières communales

			<p>dans chaque commune) À l'image de celles de BEES dans la Commune de Diembéring</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪
--	--	--	--

7.1.4 Pêche

Dans le Département, la pêche dite commerciale, en plein essor, se concentre surtout sur les sites de Elinkine et Cap Skirring. Elinkine est devenu l'un des premiers ports de pêche de la région de Ziguinchor. Il attire en effet de nombreux pêcheurs venant d'autres régions du Sénégal voire d'autres pays d'Afrique occidentale. Aussi, la Pointe St Georges est un site de pêche très fréquenté durant une période de l'année.

La construction d'unités pour la conservation de la production pourra améliorer les conditions de travail des acteurs de la pêche de cette zone.

La pêche dans les bolongs, activité traditionnelle et pratiquée dans les autres villages du Département, devient de plus en plus marginale en raison de la surexploitation de ces bolongs.

Le système d'exploitation est en évolution. En effet, il y a une tendance à la modernisation de la pêche portée surtout par les acteurs du secteurs venus du reste du Sénégal et de la sous région. Dans les villages où la pêche continue d'être une activité plutôt destinée à l'autoconsommation, la raréfaction des ressources est aujourd'hui vécue comme un drame, à la base de tensions qui minent ce secteur. Les autochtones ont des difficultés pour avoir les moyens de se lancer dans la pêche commerciale à cause du coût élevé des équipements nécessaires. C'est à ce titre, et comme alternative, que les activités aquacoles (pisciculture, ostréicultures, crevetticulture) doivent être développées dans le Département d'autant plus que les populations ont déjà une vieille culture aquacole.

Tableau de synthèse des principales contraintes de la pêche

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Surexploitation des bolongs ▪ Problème de conservation de la production ▪ manque de claies de séchage ▪ faible disponibilités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Non respect des normes de pêche ▪ Non respect du repos biologique ▪ Manque d'infrastructures et d'équipements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rareté des ressources halieutiques ▪ Baisse des volumes de captures ▪ Manque de protection des espèces halieutiques et de leur renouvellement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation et renforcement des surveillances des zones protégées ▪ Organisation et Renforcement de capacités des acteurs

<p>progressive des produits halieutiques pour la consommation des populations autochtones</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'unité de conservation ▪ Vétusté des aires de séchage d'Elinkine et de Cap Skirring 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ arraisonnement fréquents des pêcheurs en zone guinéenne, source de conflit ▪ Conflit entre les autochtones et les pêcheurs étrangers dans certaines zones de pêche 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ renforcer les infrastructures d'appui au secteur (Unités frigorifiques de conservation et de production de glace) ▪ Organiser et appuyer les populations locales, surtout les jeunes sans emploi, à s'investir dans le secteur à travers des bassins de pisciculture et de crevetticulture mais aussi des zones d'ostréicultures le long des bolongs
---	--	---	---

7.1.5 Artisanat

C'est un secteur dont le développement est ici étroitement lié à la situation du Secteur Touristique, secteur transversal qui du reste impacte la plus part des activités socio-économiques du Département. L'artisanat local regroupe une multitude de corps de métiers et est souvent l'œuvre d'acteurs du reste du Sénégal.

L'artisanat de production qui concerne les métiers de puisatiers, de menuisiers, de forgerons et l'artisanat de service qui lui regroupe des métiers tels que les mécaniciens, etc sont souvent pratiqués par les populations locales et répondent à la satisfaction de besoins du secteur agricole, des besoins sociaux. Pour finir, il y a l'artisanat d'art avec les bijoutiers, les peintres, les sculpteurs ; ici les femmes interviennent aussi dans la vannerie, la teinture, la savonnerie, la poterie et la transformation artisanale des produits locaux. C'est ce dernier type d'art qui profite directement du tourisme et occupe les populations venues s'installer dans les Communes comme Diembéring. La plupart de ces corps de métiers s'exercent au Cap Skirring ou s'y écoulent plus facilement les produits. La promotion d'un artisanat d'art local vu les potentialités non négligeables dont disposent les Collectivités Locales est envisageable grâce à la formation et à l'organisation des acteurs.

Tableau de synthèse des principales contraintes de l'artisanat

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse¹ de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problème d'écoulement des produits (crise du tourisme) ▪ Manque d'espace d'exposition ▪ faible promotion du secteur ▪ Faible niveau de formation des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'encadrement des artisans ▪ L'ignorance de l'artisanat local ▪ Non encouragement de l'artisanat local 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse des revenus tirés de l'artisanat ▪ Faible attractivité du secteur car peu valorisé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui matériel et financier indispensable ▪ Renforcement de capacité des Acteurs et promotion des produits parallèlement aux offres touristiques du Département

7.1.6 Tourisme

Le Département renferme des sites considérés comme parmi les plus importantes destinations touristiques du Sénégal en ce qui concerne le tourisme balnéaire et celui de découverte. Avec 34 kilomètres de façade maritime, et des îles où il fait bon vivre, le Département avec le site du Cap Skirring est un poumon économique pour la Région, voire pour toute la Casamance.

Le secteur touristique est une source de recettes très importante pour les Collectivités. De lui dépendent directement ou indirectement beaucoup d'activités (maraîchage, artisanat, pêche, aviculture...) sans compter les emplois créés à travers les réceptifs touristiques

La situation de crise que traverse le secteur en raison du contexte de crise économique mondiale dont le tourisme constitue un des secteurs les plus touchés se traduit par la perturbation de la déserte aérienne du Cap Kiring et l'accélération des fermetures d'hôtels et de Campements touristiques.

Il nous est offert de constater en effet, avec l'appui du Service Régional du Tourisme, que le Département compte 19 établissements hôteliers avec une capacité d'accueil de 927 chambres et employant en direct environ 559 personnes ; 36 auberges, campements privés et motels pour une capacité d'accueil de 336 chambres avec en emplois directs 124 personnes environ; 02 campements villageois pour 28 chambres avec quelques 10 employés. Nous avons aussi noté l'existence 06

Agences de Voyages et de transport touristique et 23 guides touristiques agréés, essentiellement dans la Commune de Diembéring. A côté de ces réceptifs dont certains fonctionnent difficilement, la crise casamançaise et son corolaire combiné à la crise conjoncturelle internationale, a entraîné la fermeture de 03 campements villageois impactant sensiblement et négativement la dynamique du sous secteur Tourisme Rural Intégré, mais aussi celle de 04 campements privés et pire 09 hôtels avec une capacité d'accueil d'environ 507 chambres. Les politiques publiques de relances du Tourisme casamançais à travers « la Stratégie du développement durable du tourisme en Casamance », pôle territorial considéré comme « Zone touristique d'intérêt national », permettront sans nul doute de repositionner le secteur comme levier de développement pour l'émergence du Département en contribution à l'atteinte des objectifs du PSE.

Toutefois, les potentialités touristiques de la zone sont énormes, en plus de ses côtes, il y a les sites historiques au niveau des îles, la culture locale à l'image du « Bukut ». A cela s'ajoute :

- Le patrimoine culturel composé des bois sacrés, des fétiches, des monuments (Eglise de Carabane) des sites historiques (les lieux de passage du saint EL Hadji Omar TALL) qui sont à protéger d'abord et à valoriser de plus en plus à travers les offres éco touristiques
- Les musées à ciel ouvert de Diembéring et Boucotte Diola. Il faudrait construire des musées pour y protéger le riche patrimoine culturel de la zone.
- Etc.

Il urge alors de relancer le secteur et d'y mettre un peu plus d'ordre à travers une politique de promotion différenciée de la destination Casamance. Cette réhabilitation du secteur devrait offrir à la zone la possibilité d'exploiter différents produits touristiques durant toute l'année.

Il y a toutefois une prise de conscience locale fortes, des rencontres se font de plus en plus, entre acteurs du secteur pour trouver des voies et moyens de relance. Cette dynamique nécessite un portage par les collectivités territoriale et locale.

Au niveau économique, l'inflation est très forte dans le Département d'Oussouye en général car imputée à l'activité touristique qui fait rentrer des devises.

Tableau de synthèse des principales contraintes touristiques

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ -Difficultés de promouvoir davantage le tourisme ▪ -Manque d'organisation forte et de solidarité des acteurs ▪ difficultés de mise à niveau des établissements touristiques ▪ -Dégradations trop avancées de certains hôtels fermés depuis des années ▪ Manque d'organisation et de formalisation des structures en termes de catégorie et de statut juridiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Destination mal vendue ▪ Enclavement (mauvais état des routes et pistes, transport fluviomaritime et aérien irréguliers) ▪ Insécurité en Casamance ▪ Patrimoine historique en ruines ▪ Capacité d'accueil globale des réceptifs affaiblie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de remplissage faible des établissements touristiques ▪ Fermeture des établissements ▪ Saisonnalité des activités ▪ Faible capacité de mobilisation de gros porteurs aériens ▪ Augmentation galopante du chômage et gros impact négatifs sur d'autres secteurs socio économiques du Département 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation des sites historiques de Karabane (Eglise, cimetière, école spéciale) ▪ Implication des populations locales dans les excursions ▪ Promouvoir la réouverture des grands hôtels de Sénégal Hôtels ▪ Renforcer les capacités de l'Office de Tourisme à promouvoir la destination Casamance ▪ Suivi de la mise en œuvre des engagements de l'Etat à l'endroit du secteur (mesures fiscales incitatives aux investissements dans le secteur et financement du plan d'action du développement durable du tourisme en Casamance) ▪ Promouvoir auprès des acteurs le Programme de Mise à Niveau Spécifique Casamance ▪ Mise en place d'un centre de formation aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie ▪ Mettre en place un dispositif de veille et de contrôle de l'occupation des sols dans le littoral ▪ Répertoire tout le patrimoine culturel, culturel, environnemental, événementiel et contribuer à son développement et à sa promotion comme facteurs de développement du Tourisme ▪ Promouvoir la sécurisation du Parc de basse Casamance et sa réouverture aux visiteurs

7.1.7 Industries

Le dispositif industriel du Département se compose d'une (1) usine de glace à Elinkine et régulièrement en arrêt ; d'une unité de transformation de fruits à Oussouye (AFEO), d'une unité de transformation à Singhalène et à la FADDO ; d'une usine de pré transformation de la mangue à l'AJAEDO ; de décortiqueuses ; de moulins à riz, etc... A côté de ces unités, il y a une unité de traitement et d'embouteillage d'eau potable à Boucotte en phase d'installation.

Ainsi l'activité industrielle est faible. Pourtant avec le potentiel halieutique et forestier, l'élevage des bovins et surtout celui des porcs, la production fruitière et maraîchère, on dispose de possibilités de transformation et de génération de plus-values non négligeables pour les populations.

Tableau de synthèse des principales contraintes de l'industrie

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse ¹ de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance d'équipements de transformation de produits agricoles, forestiers, halieutiques, ▪ Coût élevé du crédit à l'investissement ▪ etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de formation, d'encadrement et de suivi des acteurs ▪ Insuffisance de partenaires stratégiques ▪ Manque d'infrastructures et équipements adéquats ▪ Difficulté d'accès aux financements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Département est très faiblement industrialisé malgré son fort potentiel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion d'installation des unités locales de transformation ▪ Appui et encadrement du secteur privé ▪ Facilitation de l'accès au foncier pour les investisseurs ▪ Aménagement de zones industrielles attractives ▪ Développer un marketing territorial agressif auprès du secteur privé des partenaires dans le cadre de la coopération décentralisée et aussi à travers la diaspora qui peut mobiliser et drainer les investissements vers les secteurs productifs du Département

7.1.8 Mines et Carrières

En ce qui concerne l'activité minière, dans le Département, il n'y a que l'exploitation des carrières de sable situées à proximité de la mer dans la partie de Diembéring et les espaces cultivables dans les autres Communes. Ces carrières dont la plupart sont en exploitation actuellement ne rapportent presque rien aux collectivités puisque les propriétaires traditionnels y font leur propre loi et ne tiennent compte d'aucune règle environnementale pour empêcher l'avancée de la mer et encore moins des normes d'exploitation requises. D'autre part les dunes qui jouxtent les plages dans la Commune de Diembéring font aussi l'objet d'exploitation incontrôlée de la part des populations ce qui accentue le phénomène.

Des richesses minières sont explorées dans le Département, dans l'Arrondissement de Cabrousse (Pétrole et Zircon) dont l'exploitation dépendra du large consensus qui en découlera avec les populations locales (Zircon) et d'une négociation équitable entre le Sénégal et la Guinée Bissau. Par ailleurs, la Commune de Mlomp regorge aussi de carrières non exploitées

Tableau de synthèse des principales contraintes des mines et carrières

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none">▪ Exploitation non organisée des carrières▪ La sensibilité sociale et politique de l'exploitation des mines	<ul style="list-style-type: none">▪ Non respect des normes d'exploitation des carrières▪ Lenteur dans l'exploitation des mines après exploration	<ul style="list-style-type: none">▪ Dégradation de l'environnement▪ Les populations ne profitent pas des ressources minières comme levier de développement	<ul style="list-style-type: none">▪ Collaborer avec le service des mines▪ Informer les population sur la disponibilité des ressources sur le territoire et sensibiliser les populations sur les modes d'exploitation retenues et le degré de prise en compte de leurs intérêts

7.2 Les Secteurs d'Appui à la Production

7.2.1 Commerce

Le Département d'Oussouye se présente aujourd'hui comme une localité regorgeant d'énormes potentialités dans le domaine du Commerce. Ses sources d'approvisionnement en denrées sont multiples : nous avons entre autre le nord, particulièrement Dakar, le Département de Ziguinchor, mais aussi la Guinée Bissau. Toutefois, le flux interne de marchandises et divers produits agricoles et forestiers n'est pas à négliger.

Les infrastructures commerciales ne sont pas très développées dans le Département d'Oussouye car on y dénombre Six (6) marchés fonctionnels localisés à Oussouye commune, les villages d'Essaute

(un marché permanent qui peut jouer le rôle de marché hebdomadaire vue sa position de proximité avec la Guinée Bissau et des autres communes du Département), Cabrousse, Cap Skirring, Elinkine et Carabane. Cependant, il existe plusieurs magasins, boutiques et épiceries dans le Département surtout au Cap Skirring et Elinkine offrant des services de proximité aux populations.

Les différents produits commercialisés sont entre autres des produits alimentaires, des équipements et matériel de construction, des produits agricoles, des produits forestiers, des produits halieutiques des produits manufacturés etc.

Par contre, nous pouvons noter que malgré ses énormes potentialités (agglomération de Elinkine avec le développement de la pêche, le Cap Skirring avec son aéroport international et son site touristique, Carabane avec le passage des bateaux commerciaux et de passagers, la proximité du Département avec la Guinée Bissau et l'abondance des produits agricoles et halieutiques), le secteur du Commerce reste encore très peu organisé conduisant au ralentissement des activités agricoles dû au problèmes d'écoulement.

Tableau de synthèse des principales contraintes du commerce

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté d'écoulement mais aussi d'approvisionnement ▪ Les taux d'intérêts et les garanties appliqués au crédit ne favorisent pas l'accès aux services financiers ▪ Déficit d'infrastructures d'appui au secteur (Marchés fonctionnels) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de moyens financiers ▪ Manque d'organisation d'espaces commerciaux adaptés ▪ Difficulté d'accès aux financements ▪ Enclavement ▪ Coût de transport élevé ▪ Manque de magasins d'approvisionnement et de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problème d'écoulement des produits ▪ Approvisionnement difficile en denrées alimentaires avec les risques d'inflation ▪ Faiblesse des échanges entre les zones du Département 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement de marchés hebdomadaires particulièrement à Essaut et à Boudiédiète ▪ Construction halls de marchés à d'autres endroits stratégiques ▪ Entretien des marchés comme facteurs de production de richesses mais aussi comme espaces de vie ▪ Appuyer des participations du Département à différents rendez-vous économiques (Foire et Salons sectoriels)

7.2.2 Transports

Le transport intra départemental est assuré par des véhicules, des motos, des pirogues et autres moyens de locomotion. La présence de plusieurs îles dans le Département explique l'importante utilisation de la pirogue.

Le Département d'Oussouye compte quelques routes bitumées (Niambalang-Cap Skirring longue de 36.636 km ; Cap Skirring-Diembéring 10 Km ; Cap Skirring-Cabrousse 2.8 km ; Mlomp-Djiromaite 5.6 km, Mlomp-Elinkine 11.76 km ; Oussouye-Mlomp 9.4 km). Le reste des villages du Département est traversé par des pistes latéritiques ou sablonneuses (Cf tableau) très pratiquées sauf certaines susceptibles d'être minées dans la zone de Santhiaba Manjacque.

Tableau 3 : Bilan du Réseau routier du Département d'Oussouye

Types de routes	Longueur (km)	Ratio %
Linéaire de routes bitumées	114,56	28,92
linéaire de pistes de production	69	17,42
linéaire de pistes simples	212,63	53,67
Total longueur	396,19	100

Ce transport routier intra départemental est moyennement développé car assuré pour la plus part par des « clandos » ou des « motos taxis » avec une quasi absence de gare routière aménagée. Le parc automobile mérite un renforcement et un renouvellement. Le mode de transport par les « motos Jakarta » à défaut d'être interdit pour les désagréments qu'il cause, mérite une organisation, un encadrement et un sérieux renforcement de capacités des acteurs, pour la sécurité des populations et une meilleure cohabitation avec les autres modes de transport.

Le réseau fluviomaritime quant à lui est marqué par la présence de plusieurs pirogues, de voiliers et de bateaux passagers comme le Aline Sitoé Diatta, le Aguéne, le Diambogne et d'autres navires dits de Commerce qui font essentiellement du fret. Le transport aérien est localisé au Cap Skirring avec la présence d'un aéroport international, mais qui est très dépendant du flux et de la saison touristique.

Tableau de synthèse des principales contraintes et hypothèse de solutions dans le transport

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none">▪ Enclavement de certaines zones▪ Insuffisance des	<ul style="list-style-type: none">▪ Etroitesse des pistes▪ Mauvais état	<ul style="list-style-type: none">▪ Difficulté de la libre circulation des biens et	<ul style="list-style-type: none">▪ Aménagement de nouvelles pistes de production▪ Renforcement des pistes

<p>routes et pistes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des moyens de transports fluviomaritime intra départemental ▪ Manque d'organisation du secteur 	<p>des anciens ponts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de suivi et entretien des routes ▪ Manque d'initiatives privées 	<p>des personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible niveau de communication à l'intérieur du Département ▪ Cherté du transport relativement au pouvoir d'achat des populations déjà relativement bas 	<p>existantes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formaliser les cadres de concertation sur les tarifs (fonction de régulation) ▪ Mise en place d'un système d'information Géographique ▪ Bitumage de nouvelles routes ▪ Aménagement de gares routières au moins dans les lieux stratégiques comme Oussouye, Elinkine et Cap Skirring ▪ Intégrer les programmes nationaux de renouvellement de parcs automobiles (transport urbain et interurbain)
--	--	---	--

7.2.3 Communications et télécommunications

Les technologies de la communication d'une manière générale, l'internet et le téléphone en particulier, sont devenus indispensables dans les activités socioéconomiques de tous les jours. Ainsi, nous constatons la présence dans le Département de tous les opérateurs de la téléphonie mobile (Tigo, Expresso, Orange) avec le réseau GSM et la 3G, de même que l'existence du réseau ADSL à Oussouye et au Cap Skirring.

Le problème que nous remarquons a trait à l'extension de la couverture car certaines localités éprouvent d'énormes difficultés à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur du Département. Il s'agit là des zones frontalières avec la Guinée Bissau dans la Commune de Santhiaba Manjaque et dans une moindre mesure une partie de Cabrousse dans la Commune de Diembéring.

Il est donc primordial d'augmenter le nombre d'antennes pour un meilleur maillage du Territoire.

Il existe dans le Département une radio communautaire qui émet sur les ondes FM (Kabissa FM) et à cela vient s'ajouter l'accessibilité aux autres radios de la région, du Sénégal et même internationales qui y sont captées en clair.

Tableau de synthèse des principales contraintes en communication et télécommunication

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible couverture par endroit du réseau GSM ▪ La fibre optique traverse tout le Département et ne permet qu'à deux sites d'accéder à l'ADSL (Oussouye et la Station touristique de Cap Skirring) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des antennes relais de télécommunication 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problèmes de communication au sein du Département ▪ Les zones inaccessibles pour des raisons d'insécurité sont davantage enclavées et s'installent d'avantage dans une spirale d'insécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Extension du réseau à partir d'implantation d'antennes pouvant polariser tout le Département y compris les îles et les zones dites non sécurisées
---	---	--	---

7.2.4 Energie

Il existe dans le Département d'Oussouye plusieurs types d'énergie. Il s'agit entre autres de l'énergie solaire et électrique vouées surtout à l'éclairage et autres activités génératrices de revenus et, l'énergie fossile (combustibles) pour les cuissons (bois et charbon de bois).

L'accès à l'électricité pose toujours problème dans le Département même si quelques villages en disposent (voir tableau). Il est donc nécessaire de procéder à une extension du réseau pour desservir de manière optimal l'ensemble.

Tout de même, nous notons que l'énergie solaire est utilisée comme alternative dans certaines localités comme c'est le cas dans les îles. Particulièrement à Mlomp, il est noté la présence d'une mini centrale solaire autour de laquelle seront développées des activités socioéconomiques.

En terme d'infrastructures d'hydrocarbures, le Département est véritablement déficitaire car malgré ses points stratégiques que sont la Commune de Diembéring avec ses hôtels et celle de Mlomp avec Elinkine, il ne compte que cinq (5) stations-services localisées à Oussouye Commune, au Cap Skirring et à Elinkine pour l'Automobile et la flotte maritime avec essentiellement les pirogues.

Les potentialités en énergie dont dispose le Département sont à travers :

- La présence abondante du Soleil et du vent

- Forte irrigation du Département (Océan et Fleuve)
- L'abondance du bois de chauffe
- L'existence de la haute tension

Tableau de synthèse des principales contraintes énergétiques

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès à l'énergie relativement faible à l'échelle du Département pour les ménages et les activités socio-économiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance d'infrastructures énergétiques (dépôts d'hydrocarbures, de stations de services et de dépôts de gaz) ▪ Faible exploitation du potentiel énergétique du Département (énergies renouvelables) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse de la couverture en énergie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de dépôts de gaz ▪ Construction de dépôts d'hydrocarbures ▪ Augmentation du nombre des stations services ▪ Extension du réseau électrique (SENELEC, ASER, autres partenaires) ▪ Mise en œuvre du projet de cuve à kérosène à Cap Skirring pour la desserte aérienne ▪ Vulgariser l'expérience de mini centrale électrique de Mlomp pour permettre de développer au niveau des Communes des activités créatrices d'emplois et génératrices de revenus ▪ Promouvoir l'utilisation du Biogaz pour ralentir les pratiques anthropiques sur les ressources forestières

7.2.5 Institutions financières

Le Département d'Ossouye abrite une seule banque commerciale (la CBAO), plusieurs institutions de micro finance et mutuelles de crédit (CMS, ACEP, GEC Kadiokor Cap Skirring, CREC Mlomp et Oussouye, le fonds rotatif du GRDR, URMEC). Ces structures financières octroient des crédits ou des prêts aux populations de la localité contribuant de manière remarquable à leur développement socioéconomique.

Ces différentes institutions sont localisées dans des zones à forte concentration humaine. Les problèmes remarquables dans ce secteur sont liés aux taux élevés d'intérêts, aux garantis avec tous les risques allant dans ce sens. Il existe aussi le fait que les populations sont peu sensibilisées par rapport aux offres et aux modalités de remboursement pratiquées par les institutions de micro finance

alors que la Région de manière générale est comporte un taux d'épargne des plus importants du pays en dehors de Dakar.

Tableau de synthèse des principales contraintes dans l'accès aux institutions financières

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès difficile au crédit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méconnaissance des procédures et des offres de produits ▪ -Eloignement des SFD 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible évolution relative de l'épargne ▪ Faible niveau de production des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Allègement des conditions d'accès au crédit (taux d'intérêt et garantie etc) ▪ Sensibiliser la population sur les portefeuilles produits des différents réseaux, les avantages comparatifs ▪ Promouvoir le déploiement des institutions financières sur le Département

7.3 Accès aux Services Sociaux de Base

7.3.1 Education/Formation

Le Département compte 42 Etablissements préscolaires dont 23 privés, 59 Etablissements élémentaires dont 08 privées, 19 Etablissements d'enseignement moyen (avec 01 Centre d'Enseignement technique et Professionnel) dont 05 privés et 11 Etablissements d'enseignement secondaire (parmi lesquels 05 mixtes secondaire et moyen) dont 08 privés).

Depuis 2004, les effectifs sont en régulières augmentation avec une bonne présence des filles surtout dans l'élémentaire et le moyen. Du point de vue organisationnel, chaque école élémentaire à une Association des Parents d'Elèves (APE) et un Comité de Gestion des Ecoles (CGE). A un niveau supérieur, nous avons le Comité des Directeurs d'Ecoles (CODEC).

L'encadrement des Enseignants est jugé satisfaisant avec un ratio de 82 Enseignants pour un Inspecteur. Le TBS Départemental est relativement important, il se situe à hauteur de 112.5% et le taux d'abandon est nul.

Le nombre de salles de classe augmente d'année en année et le nombre moyen d'élèves par classe varie entre 55 et 60. Cela montre qu'en dépit des progrès réalisés dans les constructions de classes, les effectifs restent encore pléthoriques ce qui justifie par endroits l'existence d'abris provisoires.

Par ailleurs, il faut signaler la vétusté du mobilier au niveau des écoles. Nous remarquons aussi un déséquilibre en terme de répartition de lycées par commune voire une absence totale à Santhiaba Manjaque et Oukout.

La formation professionnelle est aussi moyennement promue dans le Département à travers :

- le Centre de Promotion Agricole et Sociale de Diembéring (CPAS) : formation axée sur l'agriculture et l'élevage ;
- le Centre Technique de Formation Féminines (CTFF) d'Oussouye : cuisine, teinture, couture, coiffure qui selon sa Directrice nécessite une ouverture sur la formation professionnelle,... ;
- le Centre de Promotion Agricole de Mlomp (CPA) : maraîchage, arboriculture

Tableau de synthèse des principales contraintes dans l'éducation et la formation

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté pour obtenir des terres selon l'IDEN (la terre est souvent l'objet de conflit et entrave les actions communautaires) • Basse densité démographique à cause de la dispersion des villages (difficulté de la mise en place de nouvelles infrastructures suivant les critères basés sur la densité) • Déficit en enseignements techniques • Absence de salles spécialisées • Manque d'infrastructures sportives dans les établissements • Manque d'équipement adéquat dans les 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyens financiers pour la construction des écoles • Insuffisance de l'action publique • Insuffisance des partenaires • Intérêt relatif accordé à l'école dans certaines contrées 	<ul style="list-style-type: none"> • Détérioration des infrastructures éducatives • Difficulté pour maintenir les filles à l'école • Manque d'infrastructures éducatives (salles de classe) • Insuffisance des structures de formation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire des centres de formation professionnelle comme un centre dédié aux métiers du BTP • Renforcement des APE • Clôturer certains établissements et latrines modernes • Construction de salles spécialisées • Mises en place d'infrastructures sportives dans les établissements scolaires • Construction de blocs administratifs et de blocs sanitaires • Remplacer les abris provisoires par des bâtiments

<p>centres de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence de mur de clôture dans certains CEM et écoles élémentaires (Com Mlomp et Oukout) • Absence de Bloc administratifs et de salle informatique dans certains CEM (Mlomp) • Problème d'adduction d'eau dans les écoles • Manque de formation de CPE et CGE • Manque de bloc sanitaire dans les écoles (CEM Loudia Wolof) 			
---	--	--	--

7.3.2 Santé et Action Sociale

Le Département d'Oussouye compte 01 centre de santé, 14 postes de santé, 17 cases de santé dont 13 fonctionnelles, 28 maternités rurales dont 25 fonctionnelles, 4 pharmacies privés et des dépôts pharmaceutiques au niveau du centre et des postes de santé pour une population totale de 48 332 habitants.

Le personnel est composé de quatre médecins dont deux privés localisés à Cabrousse et au Cap Skiring, quatre (4) infirmiers d'Etat et trois sages femmes d'Etat.

Il est à noter que les normes PND (Plan National de Développement Sanitaire) révèlent que dans les postes ruraux, un infirmier d'Etat doit couvrir une population de 3871 habitants, dans les postes urbains, 7714 habitants, alors que le centre de santé doit couvrir une population de 116 519 habitants.

Quant aux normes OMS, le centre de santé couvre 50 000 habitants et le poste de santé 10 000 habitants.

On peut donc noter que le Département est bien fourni en infrastructures médicales. Tout de même, ces dernières souffrent d'un manque d'équipements, de **personnel qualifié** et de moyens d'évacuation, plus senti dans les villages insulaires.

Au niveau local, la commune de Santhiaba Manjaque fait partie des zones les plus affectées, à cause de la crise.

Les maladies qui causent plus de morbidité dans le Département sont entre autre les diarrhées et le rhume à cause de son caractère marécageux, les IST/SIDA et les IRA avec le développement du tourisme, quant au

taux de mortalité infanto juvénile, il est de 68,8% pour toute la région de Ziguinchor. Il est en dessous de la moyenne nationale qui est de 78,7%.

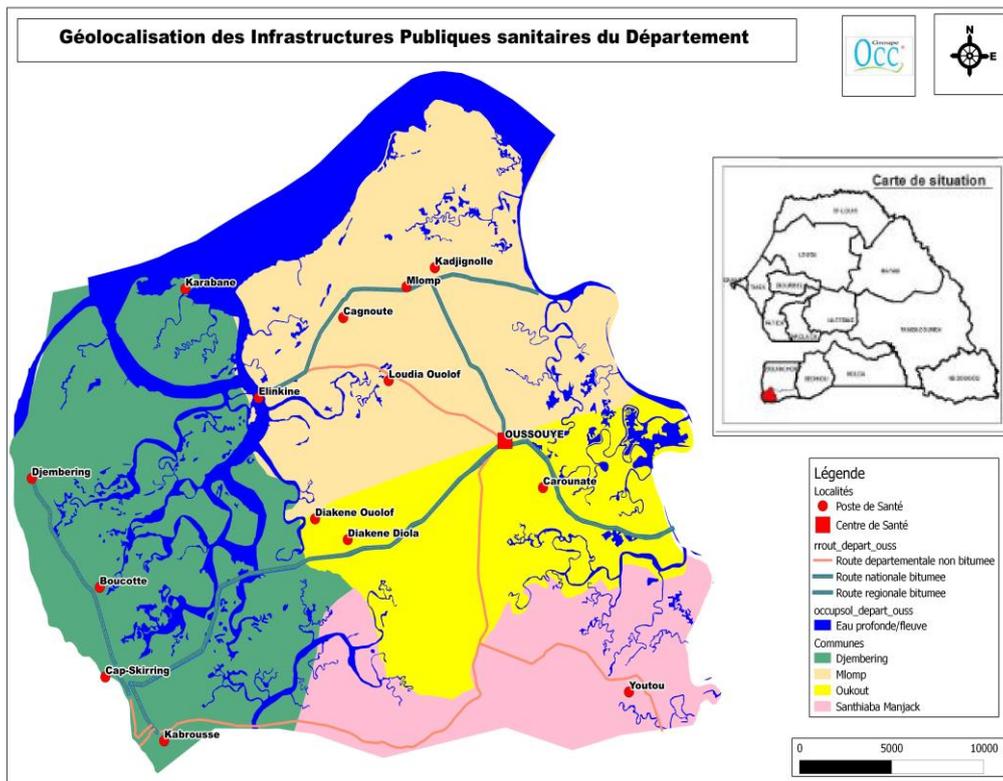
Il est à noter le déséquilibre dans la répartition des postes de santé par commune (voir carte), mais aussi par le fait qu'il y a un seul centre de santé très loin des foyers de peuplement les plus importants comme la commune de Diembéring, le village de Youtou etc.

En ce qui concerne l'action sociale, il s'investit dans le financement des handicapés en projets collectifs et individuels sous forme de subventions non remboursables. Tout de même, le service manque énormément de moyens pour bien jouer son rôle. Par ailleurs la situation géostratégique du Département lui permet de capter beaucoup d'actions sociales avec divers partenariats acquis à travers la fréquentation touristique (Association Kassoumaye, les Amis de la Casamance...); Caritas; la Coopération décentralisée; l'Etat (CMU, bourses de sécurité familiale, la carte d'égalité des chances...)

Il faut noter une dynamique organisationnelle à travers les OCB qui interviennent dans tous les secteurs d'activités (pêche, agriculture, transformation, élevage, commerce). Ces organisations restent confrontées à un manque de financement et de formation. Les personnes en situation d'handicap physique font face à des difficultés d'accès aux infrastructures sociales de base et d'appareillage pour leur mobilité. Les services en charge de l'encadrement manquent de moyens de manière générale d'appui aux couches vulnérables.

Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problèmes d'évacuation sanitaires des malades ▪ Insuffisance de personnel qualifié ▪ Une petite morgue pour tout le Département ▪ Manque de local pour le service départemental de l'Action Sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déficit d'équipements ▪ Insuffisance de l'appui de l'État 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Non appropriation des infrastructures par les bénéficiaires ▪ Insuffisance des campagnes de prévention et de sensibilisation des populations par rapport aux prestations sanitaires et aux pathologies habituelles (SIDA, MST) ▪ Conditions de travail difficile qui impactent négativement la qualité des prestations du personnel de santé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mieux équiper les structures existantes (postes, cases de santé, centre de santé etc) ▪ Prise en charge des relais CR/P ▪ Renforcement en personnel qualifié ▪ Dotation en ambulances médicalisées ▪ Renforcer la morgue d'Oussouye ▪ Construction de locaux pour le Service de l'Action Sociale



Carte 5 : Disposition des Infrastructures sanitaire dans l'espace départemental

7.3.3 Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs

C'est un secteur très important dans la vie du Département car la jeunesse représente plus de la moitié de la population. Elle est organisée en ASC présentent dans tous les villages.

Au plan infrastructurel, nous pouvons noter que chaque village du Département à son foyer de jeunes (33 foyers de jeunes en 2008).

Un centre de formation multisports (privé) est en construction à Cabrousse (lutte traditionnelle et gréco romaine...)

Cette jeunesse dispose d'atouts parmi lesquels on peut citer :

- ✓ jeunesse dynamique et organisée ;
- ✓ mouvement associatif très développé ;
- ✓ existence de foyers des jeunes ;
- ✓ existence d'un CDEPS

Cependant, elle reste confrontée à certaines contraintes :

- ✓ absence d'un Espace Jeune ;
- ✓ appui financier et matériel des organisations et structures associatives;
- ✓ déficit de sensibilisation sur les programmes de développement orientés vers les jeunes.

La lutte traditionnelle demeure la plus importante discipline sportive pratiquée dans le Département. Cependant, le sport en général souffre du manque d'infrastructures aménagées et équipées (aucune infrastructure sportive publique modèle à l'échelle Départementale)

Les activités culturelles sont assez développées dans le Département. Elles se résument en termes de Cérémonies ou manifestations comme : le houmeubeul qui mobilise énormément de personnes au-delà même du Département. Ailleurs d'autres cultes animistes rythment différentes périodes de l'année (« Kamaghène », « Katoutoum », houlangué). Ceci est un ensemble d'événements qui, combinés aux activités de l'Union Départementale de Théâtre Populaire et de Musique (UDTPM), favorisent le maintien et la pratique des coutumes et mœurs traditionnelles.

Comme principales activités et événements culturels en plus de celles évoquées, pratiquées dans le Département on retrouve :

- ✓ les funérailles traditionnelles avec la danse funèbre en milieu diola ;
- ✓ l'organisation de compétitions théâtrales ;
- ✓ les journées culturelles villageoises et/ou communautaires ;
- ✓ les manifestations de lutte traditionnelle toujours accompagnées de la danse « Ekonkone » ;
- ✓ le festival des rizières de Diembéring ;
- ✓ le festival de Carabane ;
- ✓ le carnaval du Cap Skirring ;
- ✓ les diverses cérémonies d'initiation des jeunes dans l'ensemble du Département;
- ✓ le développement d'ensembles folkloriques (prestations dans les hôtels) ;
- ✓ l'initiation du festival « un de mayo » le 1^{er} Mai ;
- ✓ la danse « Karahaye » dans le Santhiaba Manjaque,

Par ailleurs, le Département dispose d'atouts qui participent grandement à la préservation de sa culture :

- population attachée et conservatrice de sa culture traditionnelle ;
- existence d'une structure d'encadrement du théâtre populaire et de la musique (UDTPM) ;
- développement des ensembles instrumentaux traditionnels (Ekonting, Bombolong, les divers tam-tams dont les noms sont plus spécifiques à chaque contrée...)

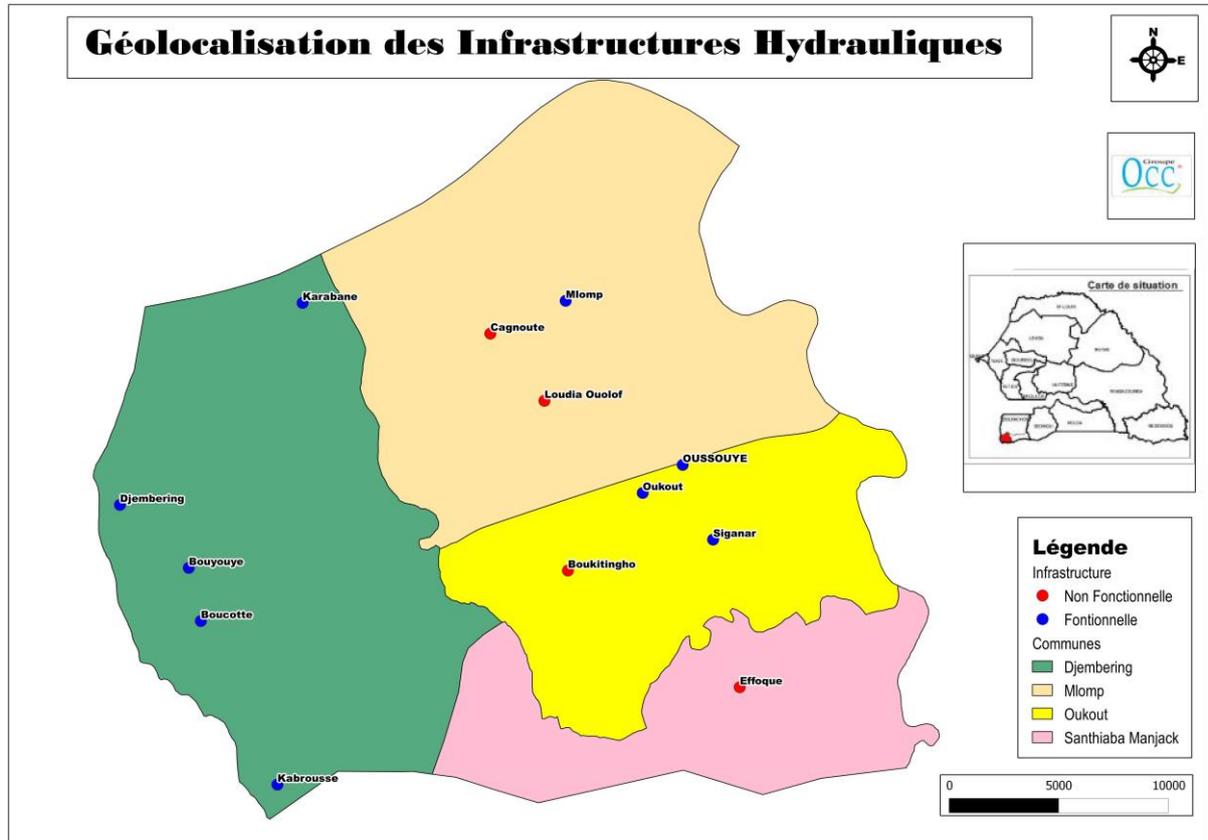
Nous pouvons aussi constater la richesse du patrimoine culturelle du Département qui se résume en quelques sites comme : le mausolée d'Alouké (mari d'Aline Sitoé Diatta) ; les puits d'Elhadj Omar Tall (Diembéring et Elinkine) ; le puits de Aline Sitoé Diatta ; le musée Sangawat à Diembéring ; le musée de Boucotte Diola ; l'église bretonne, l'école spéciale et le cimetière de Carabane ; le mausolée de Maurice Aubri (un colon) à Effok ; les bois sacrés qui abritent différentes royautés du Département ; les bois sacrés des villages.

Synthèse des principales contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Détérioration des centres culturels des jeunes ▪ Manque de complexe socio culturel ▪ Absence d'information et de promoteurs de la jeunesse ▪ Manque d'équipements pour les groupes et troupes culturels ▪ Manque d'infrastructures sportives ▪ Dégradation de l'identité culturelle ▪ Absence de centre culturel (Mlomp) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de moyens financiers et techniques pour la jeunesse ▪ Insuffisance de partenaires ▪ Manque d'appui de l'État ▪ Manque d'organisation des populations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de rencontres et retrouvailles ▪ Abandon des instances fédératives ▪ -Absence d'unité inter villageoise ▪ -Manque d'initiatives communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construire et équiper des centres socioculturels dans chaque Commune et améliorer les équipements et aménagements des foyers de jeunes dans les villages ▪ Aménager des aires de jeux ▪ Promouvoir des AGR pour les jeunes ▪ Construire au moins un stade d'envergure départementale ▪ Encadrer, structurer la jeunesse à travers un Plan de Formation élaboré et porté par les collectivités territoriale et locales

7.3.4 Hydraulique

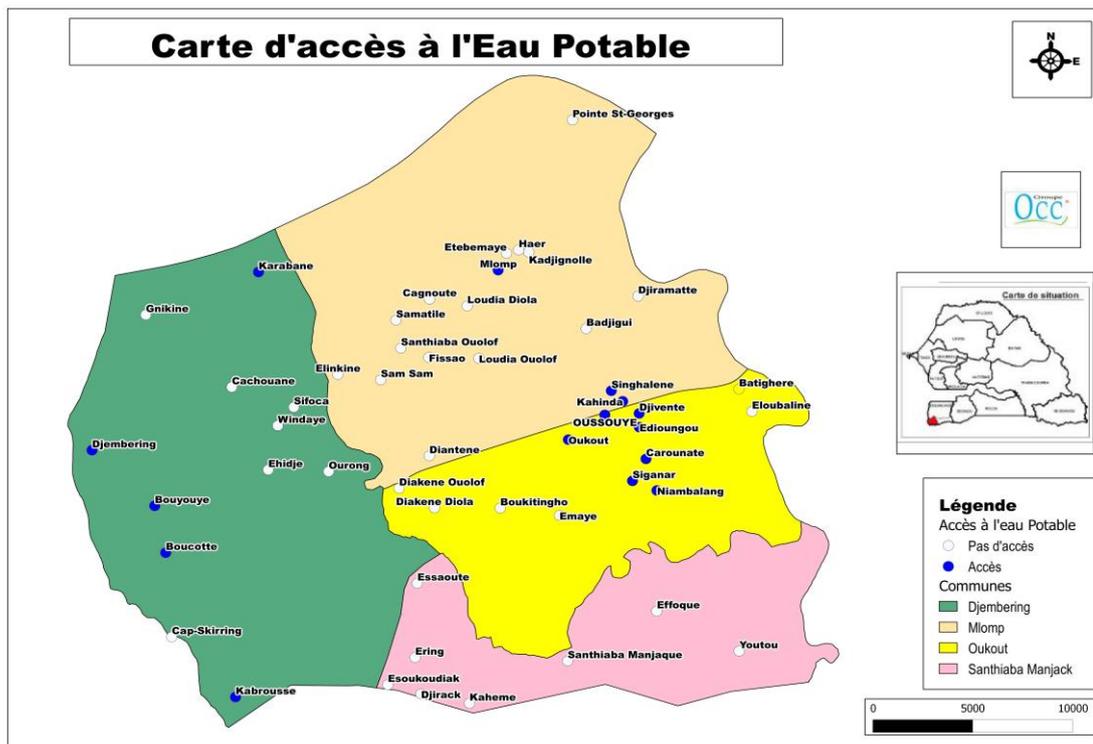
Le Département d'Oussouye compte 11 forages dont 4 non fonctionnels (à Cagnoute, Loudia Ouolof, Boukitingho et Effock).



Carte 6: Géolocalisation de Forages du Département

Tous ces Forages souffrent d'une mauvaise gestion. Les forages fonctionnels dans le Département sont localisés dans les villages suivant : Diembéring, Bouyouye, Boucotte, Cabrousse, Carabane, Mlomp, Oussouye, Oukout et Sigantar.

Nous pouvons noter par ailleurs dans la Commune de Diembéring la présence de plusieurs forages privés, relatifs aux exploitations hôtelières de la station de Cap Skirring et de l'unité d'embouteillage d'eau de Boucotte Diembéring, dont les proliférations menacent la pérennisation de la ressource sur une nappe déjà à faible charge. Il faut noter en outre le non accès paradoxal de la forte population de Cap Skirring à l' eau potable, laquelle population se contente de puits pollués par la proximité de la nappe et la forte concentration de la population. En effet, hormis les villages situés autour d'Oussouye, nous remarquons un faible taux d'accès à l'eau potable à l'échelle départementale. En milieu rural, il est de 18% alors que la moyenne nationale est de 84,1% en milieu rural d'après le PEPAM (voir carte n° 3).



Carte 7: L'accès à l'eau potable à l'échelle du Département

L'exploitation des eaux de forage est gérée par des ASUFOR présents dans tous les lieux où sont localisés les forages. Le comité est chargé de veiller à la bon fonctionnement du forage. Son bureau exécutif est composé d'un Président, d'un Secrétaire, d'un Trésorier et trésorier Adjoint, de collecteurs, et d'un Commissaire au compte. Ces bureaux ont en commun des problèmes de coordination et de gestion efficace des infrastructures.

Des puits sont aussi identifiés dans toute l'étendue du Département, même si la plupart sont traditionnels. Quelques améliorations sont remarquées avec l'intervention de certaines ONG comme AMA, PADERCA etc, qui financent le fonçage de puits modernes.

Les marres sont assez nombreuses, retenant de l'eau pendant une bonne partie de l'année servant d'abreuvement aux animaux.

Dans les villages insulaires, la qualité de l'eau laisse à désirer. Cependant, une alternative a été trouvée avec la construction des citernes à impluvium (Eloubaline, Batinghère...).

Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le problème de disponibilité de l'eau potable dans plusieurs villages 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de moyens de la population ▪ Manque d'infrastructures adéquates ▪ Manque d'appui de l'État ▪ Manque de formation des ASUFOR 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mauvaise qualité de l'eau consommée ▪ Abreuvement du bétail difficile ▪ Présence de maladies liées à la consommation d'une certaine eau ▪ Arrêt de fonctionnement des forages ▪ Difficultés de réaliser certaines AGR 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ améliorer le fonçage de forages et de puits ▪ Aménager des bassins ▪ Adduction dans tous les villages, particulièrement à Cap Skirring et à Elinkine ▪ Construire des abreuvoirs pour le bétail ▪ Réhabiliter des forages existants ▪ Formation des dirigeants des ASUFOR

7.3.5 Assainissement

La situation de l'hygiène publique et de l'assainissement dans le Département s'améliore de plus en plus. Mais les populations, dans leur comportement quotidien, créent d'une part des dépôts d'ordures sauvages et d'autre part, il manque des infrastructures valables tels que les caniveaux, les fosses septiques, les latrines, etc. Le cas d'Elinkine est particulièrement grave, puisque les mauvaises habitudes des populations consistant à jeter les ordures un peu partout et le séchage du poisson à l'intérieur du village polluent l'atmosphère mais aussi constituent un facteur supplémentaire de risque de prolifération de certaines maladies à l'occurrence de la peau.

A cela s'ajoute le fait que la nappe phréatique est peu profonde et est au même niveau que les fosses septiques dans certains villages. Cette situation est source de contamination de la nappe. Face à cela, toutes les dispositions utiles doivent être prises par les autorités compétentes.

La zone étant très pluvieuse, les eaux stagnantes sont un cadre propice au développement des microbes et autres maladies. La situation de la santé publique bien qu'en amélioration reste préoccupante, il faut donc agir pour trouver des solutions à ces maux.

Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Déversement des eaux usées dans les rues et des ordures ménagères 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'organisation et de sensibilisation de la population • Manque d'équipement d'assainissement (fosses, caniveaux, dépôts d'ordures etc) 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence des maladies diarrhéiques entre autres, et détérioration du cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Campagne d'IEC • Construire des latrines modernes et des canaux d'évacuation • Identification de sites propices pour le déversement des ordures et envisager le traitement et le recyclage des déchets (valeur économique)

7.3.6 Urbanisation, Habitat et Cadre de Vie

L'habitat a beaucoup évolué mais certains endroits gardent encore leur illustre type ancestral. Les zones loties sont constituées par les quartiers de la Commune d'Oussouye, avec un type d'habitat africain (banco etc.) pour la plupart. Aujourd'hui des villas en toitures et terrasses y sont fréquentes même dans les villages. Pratiquement la quasi-totalité des villages dans le Département d'Oussouye ne disposent pas de plan de lotissement ce qui peut influencer sur le coût de certains investissements comme l'adduction d'eau potable, l'électrification, les réseaux d'assainissement, etc.

Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Villages non lotis • Problème d'extension de la Commune d'Oussouye • Littoral mal géré • Habitat traditionnel pour la plus part • Coût élevé des investissements (adduction d'eau, électrification...) 	<ul style="list-style-type: none"> • conservation du model d'habitation ancestral • Périmètre communal d'Oussouye trop petit • Très peu d'aménagement au niveau des sites touristiques • Préférence ou / et manque de moyens 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'intervention au niveau des sites touristiques et des villages en cas d'incendie ou autres. • Conflits et problématiques de la relation ville-campagne • Tension foncière sur le littoral • Difficulté d'accès aux services sociaux de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Restructuration des villages à défaut de lotissement • Promouvoir l'intercommunalité • Sensibiliser les populations à moderniser leur habitat au moins avec l'intégration des latrines dans les projets de construction • Renforcer les capacités des collectivités locales à investir sur l'accès aux services sociaux de base

7.4 Coopération décentralisée

Le Département d'Oussouye est relativement peu pourvu en termes de coopération décentralisée dynamique. Certaines Communes n'ont pas de partenaires pour aider à la prise en charge des besoins de développement socio économiques locaux. Le tableau ci-après illustre le manque de dynamisme dans la mobilisation du partenariat au développement des terroirs. Le Conseil Départemental quant à lui, a plusieurs contacts encours qui pourraient aider à la prise en charge des préoccupations des Communes qui le composent.

Tableau 19: Coopération décentralisée

Noms_ partenaire	Collectivité bénéficiaire	Secteurs d'intervention	Intitulés de la réalisation	Année réalisation	Maitre d'œuvre	Période d'intervention	Observations
Cabourg (France)	Commune d'Oussouye	Education, AGR	Equipement de la bibliothèque municipale. Formation des jeunes, voyages d'échanges ...			En cours	
Vorey (France)	Commune d'Oussouye	Education, Santé	Aménagement de Cantines scolaires. Dotation en médicaments...			En cours	
Fonds Catalan de Coopération	Commune d'Oussouye	Cadre de Vie (urbanisme)	Réalisation du plan d'urbanisme			En cours	

pour le Développement	ye) Renforcement des Capacités	(lotissement); Formation des élus				
Occitanie Casamance	Commune d'Oukout	Education	Dotations en fournitures Scolaires			En cours	
Karembénor (Italie)	Communes d'Oukout Et Mlomp	Santé				En cours	
Commune du Toulois (œuvre)	Commune d'Oukout	Hydraulique rurale, Sport et Loisirs, sociale, AGR et allégement des travaux des femmes	Fonçage de forage, clôture de terrain de foot, dotations en décortiqueuses			En cours	Adduction d'eau à Boukitingho pour 2016 et Emaye pour 2017
Commune de St Pierre- Les Elbeuf (France)	Commune de Diembéring	Hydraulique	Adduction en eau de Cap Skirring			En cours	Début du processus de mise en œuvre
Claye-Souilly (France)	Commune de Diembéring	Energie solaire et Education (équipements)					
Coopération	Commune	Aménagement	Réalisation			En cours	Attente

française	e de Diembéring	ent portuaire	d'un éco port à Cachouane				financement de la contrepartie pour poursuivre les investissements
Bonencontre-Carabane (France)	Commune de Diembéring	Education	Constructions salle de classes			En cours	
AMK (Action Médicale Kassumay) (France)	Commune de Diembéring	Santé	Missions de consultations et de soins gratuits			Encours	
Delta Med (International)	CD d'Oussouye	Agriculture	Aménagement des vallées			Encours	
Région Grand Est (France)	CD d'Oussouye					En cours	
AGIR	CD d'Oussouye	Formation	Formation aux métiers du BTP			En cours	
Provence Alpes Côte d'Azur (France)	CD d'Oussouye					En cours	
Alsace	CD					En cours	

	d'Oussou ye						
--	----------------	--	--	--	--	--	--

7.5 Paix et cohésion sociale

L'équilibre social est régulièrement perturbé par des conflits de plusieurs natures, d'ampleurs différentes et d'impacts multiformes, justifiant ainsi des approches multidimensionnelles quant à leurs règlements.

Les Tableaux ci-dessous permettent une meilleure lecture des questions relatives à la Paix et à la Cohésion sociale par Commune, quand bien même certains facteurs sont partagés par toutes les communes.

Tableau 20 : paix et cohésion sociale dans le département

Types de conflits existants	Nature du Conflits	Impact des conflits	Initiatives et Mécanismes de règlement des conflits
Conflit Casamançais	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'autonomie de la Casamance réclamée par certains acteurs (MFDC) ▪ Problèmes de terres ▪ frustration 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perte de biens ▪ Pertes humaines, bétail ▪ Villages abandonnés ▪ Pas d'activités culturelles ▪ Frustration de populations ▪ Entrave à la libre circulation des biens et des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comités de Paix ▪ Comités sportifs ▪ Dialogue Etat et MFDC ▪ Déminage par l'Etat ▪ Association Hassouka ▪ Alliance sénégaloguinéenne ▪ Sensibilisation ▪ Journées culturelles ▪ Congrès (Effock et Hassouka)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conflits fonciers 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méconnaissance ou le non-respect des limites des communes, des villages et des propriétés familiales dans le 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tensions fortes entre les anciennes communes qui ont épuisées leur assiette 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intermédiation des chefs de villages, des chefs coutumiers et des sages dépositaires de

	<p>même village</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Crises familiales relatives aux héritages ▪ Les problèmes relatifs à la délimitation des champs ▪ Occupation des terres des personnes déplacées par le fait du conflit ▪ Le refus de cession d'espace pour les projets d'intérêt communautaire par certaines familles ▪ Boom démographique ▪ Spéculation foncière (Habitat, exploitation socio économique) 	<p>foncière ; entre les villages qui ont une connaissance souvent empirique de leur limite tout comme les quartiers et les familles à l'intérieur des villages</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Déchirement de l'unité d'équilibre social (famille) ▪ Beaucoup de jeunes s'expatrient à défaut d'espace pour habiter ▪ L'initiative entrepreneuriale privée manque d'espace d'investissement ▪ Le blocage des investissements à caractère communautaire ▪ Les populations sont dépouillées de leurs biens au bénéfice de spéculateurs fonciers pour des européens, 	<p>l'histoire des terroirs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intermédiation des Commissions domaniales des Communes et des Comités de Gestion des Conflits ▪ Audiences publiques de règlement de conflits ▪ Intermédiation de l'Administration territoriale ▪ Intermédiation et sensibilisation des organismes d'appui et d'encadrement ▪ Affectation du foncier objet du litige à un usage d'intérêt communautaire
--	---	---	---

		<p>entre autres, en quête de cadre de vie de premier choix</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méfiance des populations à l'égard des étrangers ▪ La réinsertion des anciens déplacés par le conflit pause problème 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agriculteurs-Eleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déficit de zones de pâturage dans certaines localités ▪ Divagation des animaux à travers les champs ▪ Le caractère extensif de l'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Destruction régulière des productions agricoles entraînant des conflits ouverts entre les deux parties 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation et réglementation à l'échelle des Communes et des villages des périodes de lâchages des animaux
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès aux ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exploitation abusive des ressources naturelles contenues dans une localité par des populations étrangères ▪ Les différents permis et autorisations octroyés par les autorités administratives et même locales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méfiance des autochtones à l'égard de leurs « spolieurs » 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comités et associations locales de surveillance et protection des ressources naturelles ▪ Taxes et contreventions liées à la transgressions des textes réglementaires
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités de jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Batailles rangées nées des activités sportives 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les parents s'y mêlent et donne une ampleur villageoise au conflit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intermédiation des collectivités locales, des chefs coutumiers, de chefs de village et des sages

7.6 Dynamique organisationnelle

7.6.1 Les groupements de promotion féminine (GPF)

Les GPF sont constitués d'un bureau composé d'une Présidente, d'une Trésorière, d'une Secrétaire et de contrôleurs. Une estimation donne 35 ans comme moyenne d'âge des membres des GPF.

On compte au niveau départemental plusieurs GPF. Ils se donnent comme objectif de réunir les femmes pour promouvoir leur situation socio-économique. Les GPF s'activent dans la production maraîchère, l'exploitation de moulins à mil et de décortiqueuses à riz. La majeure partie des GPF du Département bénéficient de l'accompagnement de la FAADO, du CPAS et du GRDR à travers des actions telles que le soutien à la production maraîchères et aux AGR, l'appui à la commercialisation, l'organisation des groupements à l'échelle communautaire et la mise en place d'un point infos et enfin avec la mise en place d'un fond de crédit revolving avec le GRDR.

Les GPF s'autofinancent avec les revenus tirés de leurs activités ou avec le crédit rotatif.

La mise en place d'une mutuelle d'épargne et de crédit en plus des lignes du GRDR et de la FAADO, dans la zone s'avèrent nécessaires pour non seulement répondre à la demande de crédit mais également familiariser les populations avec le système de mutuelles d'épargne et de crédit.

Le renforcement des capacités des femmes ainsi que des formations en gestion, comptabilité, contribueront à augmenter la productivité des GPF.

Les groupements des femmes jouent un rôle social très important car ils s'investissent dans la construction d'infrastructures de santé, de commerce et de l'éducation.

Beaucoup d'opportunités s'offrent au GPF du fait du dynamisme des activités socio-économiques qui se sont développées parallèlement à l'activité touristique. Il suffira de renforcer les capacités de leur organisation pour accroître leur productivité.

Les effectifs des GPF dépendent de l'importance démographique des villages

Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revenu faible ▪ Faible niveau d'organisation et de capacité technique et de gestion ▪ Difficultés d'accès au crédit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problème de commercialisation ; ▪ Fermeture des hôtels et campements ▪ Insuffisance de CAR ▪ Procédures pas maîtrisées entraînant la peur du crédit ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisse du dynamisme ; ▪ Faible maîtrise technique, ▪ Non-respect des engagements de commercialisation ▪ Faible capacité d'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les stratégies de commercialisation et de conservation ▪ Affectation CAR ; ▪ Renforcement de Capacité ▪ Faciliter l'installation de mutuelle de proximité ▪ Sensibilisation des femmes

7.6.2 Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE)

Le groupement d'intérêt économique est une organisation légalement constituée et qui dispose d'un registre de commerce. Il intervient dans plusieurs secteurs d'activités comme la production maraîchère, l'arboriculture, le commerce, l'exploitation de service touristique, etc...C'est la forme juridique d'entreprise la plus répandue du fait qu'il répond au caractère communautaire que l'on note dans les activités au niveau local, mais il a aussi des avantages fiscaux incitatifs.

Les GIE regroupent un nombre limité de personnes (au moins deux). La principale difficulté constatée des GIE est le problème de financement pour le démarrage des activités de production, de transformation et de commercialisation du fait du niveau important de risque que cela représente pour les établissements financiers car combiné souvent à un manque d'expérience des promoteurs.

Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revenu faible ▪ Faible niveau d'organisation et de capacité technique et de gestion ▪ Difficultés d'accès au crédit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problème de commercialisation ; ▪ Fermeture des hôtels et campements ; ▪ Moins de poissons ▪ Pas de structure de formation ▪ Pas de moyen ▪ Difficulté d'avoir des lieux pour faire ces activités ▪ Procédure pas maîtrisées ▪ Taux d'intérêts élevés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisse du dynamisme ; ▪ Arrêt d'activité ▪ Faible maîtrise technique, ▪ Non-respect des engagements de commercialisation ▪ Faible capacité d'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les stratégies de commercialisation et de conservation ; ▪ Appuyer la relance du tourisme ▪ Renforcement de Capacité, ▪ Construction de zone de commerce et appuyer les GIE ▪ Faciliter l'installation mutuelle de proximité

7.6.3 Les associations religieuses

Dans le Département, nous remarquons un développement d'organisation de type religieuse comme les dahiras qui sont des représentations des foyers, confréries religieuses musulmanes. Ce sont souvent des organisations d'entraide qui développent une forte solidarité entre les membres. On les retrouve dans la plupart des villages musulmans.

La communauté catholique de part les chorales composées de jeunes et les associations de femmes catholiques jouent un rôle important dans la cohésion sociale et la vie du Département.

7.6.4 Les Associations Sportives et Culturelles (ASC)

Les ASC sont présentes dans tous les villages du Département. Ce sont des organisations dotées aussi d'une section féminine et les activités sont plus sportives que culturelles. Leur présence est plus ressentie lors des grandes vacances avec le championnat populaire de Foot (navétanes) qui mobilisent le plus, les jeunes.

Elles mènent des activités d'assainissement comme les «set sétal», et l'exploitation de champs.

▪ Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none">▪ Manque d'infrastructures de jeunes ;▪ Faible dynamisme culturel ;▪ Difficulté de mobilisation	<ul style="list-style-type: none">▪ Les activités touristiques, l'attrait de l'argent	<ul style="list-style-type: none">▪ Recettes financières faible▪ Pas d'effectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Réalisation de Complexes socio-éducatifs▪ Promotion de l'emploi des jeunes

7.6.5 Autres associations de développement communautaire

7.6.5.1 Les associations des parents d'élèves

Chaque école a une association qui regroupe l'ensemble des parents d'élèves. C'est une association qui est chargée, en collaboration avec le directeur d'école et les enseignants, d'œuvrer pour le bon fonctionnement de l'école.

7.6.5.2 Les comités de santé

Chaque poste de santé est doté d'un comité qui a pour fonctions essentielles :

- d'aider à identifier les problèmes de santé de la zone ;

- de choisir les priorités en matière de santé ;
- d'harmoniser les actions de santé aux coutumes locales ;
- d'aider à l'adaptation des actions de santé nationale, régionale ou départementale aux conditions locales.

Il faut noter que les comités de santé ont en charge le personnel d'appui des postes de santé.

7.6.5.3 Association des Jeunes Agriculteurs et Eleveurs du Département d'Oussouye (AJAEDO)

L' AJAEDO œuvre pour la formation des populations dans les activités d'agriculture et d'élevage. Son objectif principal est de fixer les populations dans leur village pour un développement local. Elle cible les jeunes, les GPF et les GIE.

L'association est appuyée dans sa politique par les ONG World Education et Africare, le Fonds Catalan de la coopération et récemment le ProPaix..

7.6.5.4 Centre de promotion agricole et sociale–Fédération d'appui au développement du département d'Oussouye (CPAS – FADDO)

Le CPAS, une antenne autonome de Caritas / Ziguinchor a vu le jour en 2000.

Il a pour objectif général le développement équilibré, intégral et durable du Département d'Oussouye. Il se veut un centre pluridisciplinaire dans la production agricole, animale, la formation, la commercialisation, la gestion et la promotion du développement intégral dans toutes ses étapes en identifiant, préparant et exécutant les projets et programmes d'action pour arriver aux objectifs de développement précités.

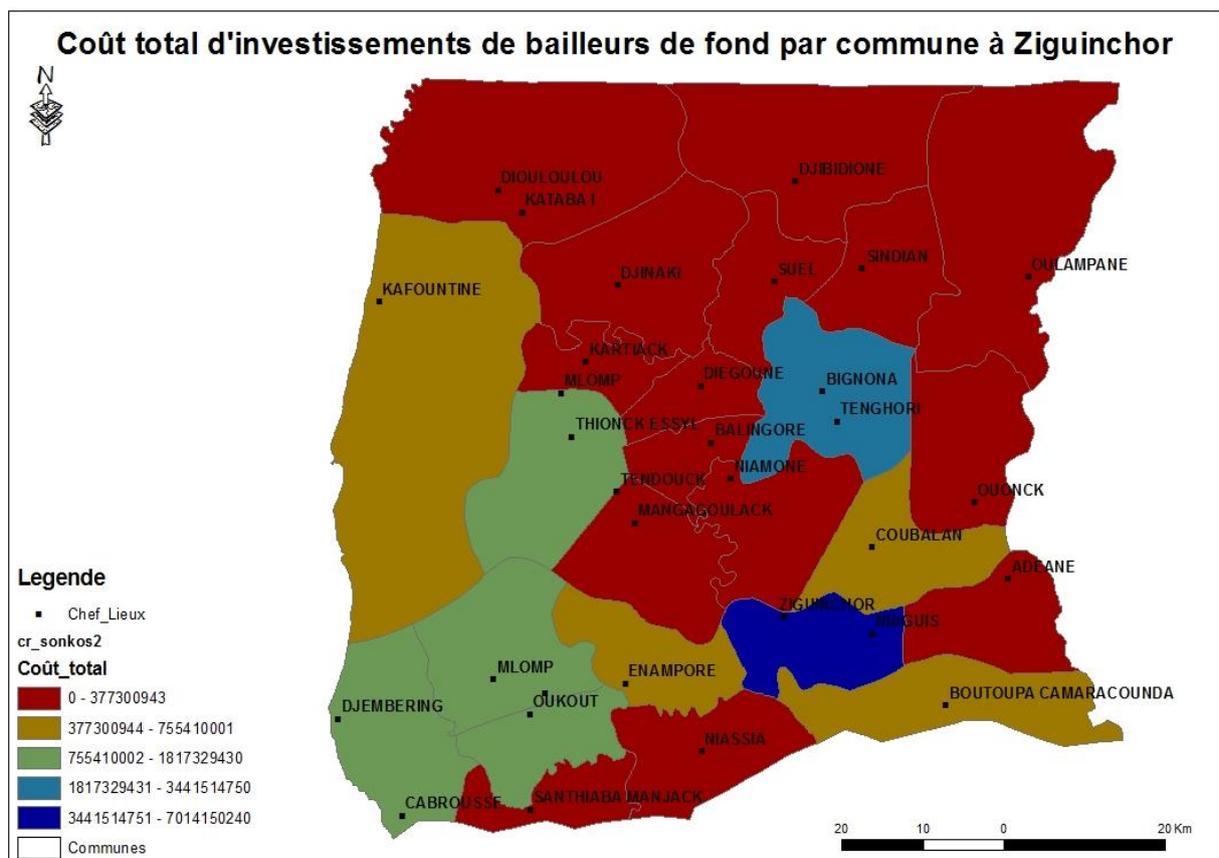
Le CPAS est appuyé dans ses actions par des partenaires européens notamment espagnols.

La FADDO est une association très importante dans la politique de développement du Département.

7.6.6 Les organismes d'appui au développement (ONG, Projet ou Programme de l'Etat)

La cartographie des interventions dans la région de Ziguinchor est en cours d'élaboration dans le cadre du projet de mise en place d'un système d'information géographique de la région de Ziguinchor financé par l'AECID. Nous pouvons cependant, à titre illustratif, présenter une carte représentative de l'intervention des organismes d'appui dans la région de Ziguinchor en termes de financements.

On remarquera que les zones les plus affectées par le conflit, en rouge, ont reçu moins de financements des partenaires intervenants. L'essentiel des investissements est allé aux zones moins affectées par le conflit (communes de Ziguinchor, Bignona et Tenghory). Ce qui fait que le Département d'Oussouye est celui qui a reçu le moins de financement ces dernières années.



De manière spécifique, certains partenaires techniques et financiers interviennent dans le département d'Oussouye dans divers domaines, de même que l'Etat du Sénégal à travers divers projets et programmes (PNDL, PADERCA, etc), le tableau ci-dessous donne des indications sur ces différents intervenants.

Tableau des PTF intervenants dans la région de Ziguinchor

Départements	Arrondissements	Collectivités locales	Intervenants
Oussouye		Commune de Oussouye (9)	APADDEL, ADM, FADDO, ANRAC/PARC, GRDR, PNDL, ACDI, PDLBG/KFW, PRGM
	Loudia Ouloff (30)	Commune de Mlomp (14)	PNDL, Paderca, ANRAC, FADDO/CPAS, UNICEF, ANCAR, PAM, BIP, CDE, GRDR, AMA, PEPAM, AJAEDO, PRO-PAIX, PPDC
		Commune de Oukout (16)	PNDL, Paderca, CICR, ANRAC, FADDO/CPAS, HI, UNICEF, ANCAR, PAM, AJAEDO, AFRICAIRE, PEPAM, Commune de Toulois, Croix Rouge Espagnole, PRO-PAIX, AEV, ANIDA
	Cabrousse (32)	Commune de Santhiaba Manjacque (17)	PNDL, Paderca, GRDR, ANRAC, FADDO/CPAS, HI, UNICEF, ANCAR, PAM, Ajaedo, CRS, ACDI, Wold Education, YMCA, AMA Sénégal, PRO-PAIX
		Commune de Diembéring (15)	PNDL, Paderca, CICR, ANRAC, FADDO/CPAS, HI, UNICEF, ANCAR, PAM, GRDR, Commune de Bonne Encompte (Fr), Planète Ecole PNIR, Commune de Bonne Encompte (Fr), Planète Ecole, PRO-PAIX, PPDC

7.7 Gouvernance locale

7.7.1 Diagnostic institutionnel du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental élu en Juin 2014 est le premier du département, il compte 40 conseillers dont 19 femmes. Ce qui signifie que la parité a été plus ou moins respectée.

L'analyse de la liste des conseillers départementaux montre que le niveau d'étude est relativement élevé, les niveaux d'études varient de l'université à l'enseignement secondaire. Du point de vue professionnelle, on retrouve des Enseignants, des Fonctionnaires de haut niveau et des opérateurs économiques.

7.7.1.1 Structuration du conseil départemental

Le conseil départemental est l'organe administratif décentralisé exécutant la politique de développement du département. Le Département d'Oussouye est dirigée par des autorités décentralisées, élues par les populations à travers un suffrage universel et agissant sous le contrôle de l'exécutif en l'occurrence l'Etat.

Le Conseil Départemental est constituée principalement d'un Président, de Deux Vice-Présidents et de deux secrétaires élus en tant qu'organe exécutif et du conseil départemental en tant qu'organe délibérant. Les Conseillers, issus des élections du (29 juin 2014) sont au nombre de 40 et sont élus pour cinq ans.

Le Président est l'ordonnateur du budget. Il administre le département avec le concours des services départementaux à la tête desquels se trouve le secrétaire général.

Dans le cadre de la politique de décentralisation, plusieurs commissions spécialisées ont été mises en place composées chacune d'elle d'un président, d'un vice - président, d'un rapporteur et des membres, il s'agit de la:

Tableau 4 : Bureau du Conseil départemental d'Oussouye

FONCTION	ELU
Président	Seyni DIATTA
1 ^{er} Vice-président	Androu Louis Pascal EHEMBA
2 ^{ème} Vice-président	Aio Anne Marie Betty MANGA
1 ^{er} Secrétaire	Jean Siboundo DIATTA
2 ^{ème} Secrétaire	Penda SAGNA

Tableau 5 : Les Commissions techniques du Conseil départemental d'Oussouye

COMMISSION	PRESIDENT
1. Affaires administratives et juridiques, Règlement intérieur	Binjamin DIATTA
2. Education, Santé, population, Affaires sociales et culturelles, Jeunesse et Sport	Edvige DJICOUNE
3. Finances, Plan, développement économique	Seydou NDIAYE
4. Environnement, Energie, Aménagement du Territoire, Domaines, Urbanisme et Habitat	Ousmane Djicouméne DIATTA
5. Tourisme, Artisanat, Coopération décentralisée	Oumar DIATTA
6. Affaires religieuses, culturelles, traditionnelles et Promotion de la Paix	Mamadou Dit Papa DIALLO

Cependant, le fonctionnement normal de ces commissions tarde à se concrétiser, du fait d'une insuffisance de capacités en planification et en mise en œuvre d'actions les concernant.

Des mesures de renforcement des capacités sont par conséquent à envisager pour permettre au Conseil de mieux porter et gérer le développement départemental.

7.7.2 Budget du conseil Départemental

Le budget du Conseil Départemental d'Oussouye pour les exercices 2015 et 2016 s'équilibre en recettes et en dépenses respectivement de **305.006.000 F CFA** et de **329.492.228 F CFA**, soit une légère augmentation entre 2015 et 2016 de 9.6%.

Le fonctionnement représente environ 77% du budget contre 23% pour la section investissement. Le département n'ayant pas de taxes à collecter, ses recettes proviennent jusque-là des dotations de l'Etat (Fonds de Dotation de la Décentralisation et Fonds de concours du FECL. Ce qui signifie que les investissements programmés dans le cadre de ce PDD doivent provenir en grande partie de ressources extérieures (fonds de concours de l'Etat, Coopération décentralisée, Partenaires au Développement, etc.).

Dans le cadre de la décentralisation, le fonds de dotation constitue la part du budget allouée aux compétences transférées. Seuls les domaines de l'éducation, la santé, l'hygiène, l'action sociale, la jeunesse, le sport sont pris en compte.

Le Secrétaire Général assure le service financier pour l'engagement et le mandatement des dépenses ordonnées par le Président.

Situation budgétaire pour les exercices 2015 et 2016

RECETTES

NOMENCLATURE	CREDITS VOTES PAR LE DEPARTEMENT	PREVISIONS GESTION
	GESTION 2015	2016
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u> - - -		
- Résultats fonctionnement reportés	16 134 346	204 180
<u>SERVICE 74.- PRODUITS DIVERS</u>		
Recettes éventuelles ou imprévues		
TOTAL SERVICE 74	-	-
<u>SERVICE 75.- DOTATION DE FONCTIONNEMENT</u>		
Fonds de dotation de la Décentralisation	219 785 654	255 288 048
TOTAL SERVICE 75	219 785 654	255 288 048
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	235 920 000	255 492 228
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		
Résultats d'investissement reportés	9 086 000	9 785 307
<u>SERVICE 10 - DOTATION</u>		
<u>S/SERVICE 105 - FONDS DE DOTATION</u>		
Fonds de concours du FECL	60 000 000	64 214 693
TOTAL SERVICE 10	69 086 000	64 214 693
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	69 086 000	74 000 000
TOTAL GENERAL DES RECETTES	305 006 000	329 492 228

Source : Conseil Départemental d'Oussouye, Juin 2016

7.7.3 Le cadre de concertation

Le Conseil Départemental n'a pas encore mis en place un cadre de concertation fonctionnel, cependant dans le cadre de l'élaboration de son PDD, le Conseil a mis en place un Comité de Planification Elagrige (CPE), composé des représentants du Conseil, des Maires des Communes du département, des représentants de la Société Civile, des Services techniques Déconcentrés et des organismes d'appui intervenants dans le département.

Ce CPE pourrait à terme, être formalisé comme un cadre de concertation, avec un plan de travail annuel pour assurer l'animation du développement territorial, la coordination et l'harmonisation des interventions dans le département.

C. TROISIEME PARTIE : Planification du développement

8. Vision de développement de la CL

Les acteurs du Département d'Oussouye ont retenu comme vision de développement territorial : **Faire du Département d'Oussouye un pôle touristique et culturel, agro forestier, et fluviomaritime d'émergence de la région de Ziguinchor.**

9. Options de développement

Le Département opte pour un développement intégré, endogène, axé sur la valorisation de son potentiel en ressources naturelles, halieutiques, touristiques et humaines comme contribution à l'émergence du Sénégal.

10. Objectif global et Objectifs spécifiques de développement

Le Département d'Oussouye se veut être la première destination touristique de la Casamance naturelle, tout en opérant une exploitation rationnelle de ses ressources halieutiques et forestières, avec une production rizicole au-delà des besoins de la population, pour un développement durable et harmonieux du territoire

11. Programme d'actions Prioritaires

Secteur	Objectifs spécifiques (OS) sectoriel	Actions	Localisation	Coûts	Echéancier					
					2017	2018	2019	2020	2021	2022
Agriculture	OS1 : Améliorer les techniques culturales et les rendements	Introduire les techniques culturales mécanisées à travers l'acquisition de motoculteurs	Diembéring Vallée d'Oussouye	80.000.000	x	x	x	x	x	x
		Sensibiliser au remembrement progressif des terres et aux bonnes pratiques culturales	Département	5.000.000	x	x	x	x	x	x
	OS2 : Augmenter la production agricole du Département	Aménager les vallées rizicoles ;	Voir les priorités du SDDR	5.000.000.000	x	x	x	x	x	x
		Introduire les variétés à haut rendement à travers des semences certifiées	Département (Voir villages FADDO)	35.000.000	x	x	x	x	x	x
		Aménager des espaces horticoles et céréaliers (maraîchage, maïs, mil, arboriculture, etc)	Loudia Ouolof, Senghalène, k ahinda, Oukout avec l'ANIDA ;	250.000.000	x	x	x			

Elevage			Mlomp avec le PPDC et Essaout avec l'AEV							
	OS1 : Moderniser la pratique de l'élevage	Promouvoir des fermes modèles au profit des exploitations familiales et des jeunes ;	Mlomp Diembéring Oukout Youtou, Effock	250.000.000	x	x	x	x	x	x
		Former des agents de développement de l'Elevage	Mlomp Diembreing Oukout Youtou, Effock	15.000.000	x	x	x	x	x	x
		Aménager des aires d'abattage dans chaque Commune	Les 5 Communes	25.000.000		x	x			
	OS2 : Améliorer la qualité du cheptel	Introduire des géniteurs de race pour améliorer les races locales	Mlomp Diembreing Oukout Youtou, Effock	20.000.000		x	x			
Agroforesterie	OS1 : Valoriser la ressource naturelle	Mise en aménager participatif des forêts stratégiques et réglementer leur exploitation	5 massifs forestiers classés (Santhiaba Manjaque, Oukout, Mlomp	75.000.000	x	x	x			

		Œuvrer à l'ouverture du Parc de Basse Casamance à travers un portage politique de toutes les CL	Les 6 CL	PM	x	x	x			
	OS2 : Préserver durablement les ressources forestières	Renforcer la ressource par la vulgarisation des pépinières communales et le reboisement de la mangrove et d'essences locales	Les 5 Communes	50.000.000	x	x	x	x	x	x
		Faire un inventaire des ressources forestières	Département	35.000.000	x					
Pêche	OS1 : Préserver les ressources halieutiques	Identification et création d'aires marines protégées	Mlomp Gnikine	PM	x	x	x			
		Promouvoir l'aquaculture	Mlomp Diembéring	75.000.000	x	x	x	x	x	x
	OS2 : Organiser la chaîne de valeurs	Améliorer les techniques de transformation par des techniques de fumage à faible impact sur les ressources végétales	Elinkine Cap Skirring	25.000.000	x	x				
		Aider au renforcement des activités d'appui au secteur (unités de conservation et de production de glace)	Elinkine Cap Skirring	200 000 000	x	x				

Artisanat	OS1 : Valoriser l'artisanat local	Faire la promotion des produits artisanaux locaux auprès des réceptifs (vannerie, poterie, sculpture, produits locaux transformés...) à travers des journées dédiées pendant toute la saison touristique	Cap Skirring	5.000.000	x	x	x	x	x	x
		Améliorer l'aménagement des villages artisanaux et créer des cases artisanales dans les circuits touristiques à forte fréquentation	Cap skirring Mlomp Oussouye Ediougou Carabane Elinkine Djiromait Cachouane Gnikine	15.000.000	x	x	x	x		
	OS2 : Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des acteurs	Créer un centre de formation aux différents métiers de l'artisanat intégrant la diversification de l'offre artisanale	Oukout	125.000.000		x	x			
		Mettre en place des organisations fédératives des différents métiers de l'Artisanat pour leur offrir une plus grande capacité de négociation	Département	5.000.000	x					
Tourisme	OS1 : Redynamiser la diversité de l'offre touristique départementale (Ré	Créer un centre de formation aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie	Cabrousse	150.000.000	x	x				
		Chercher des partenaires institutionnels multilatéraux pour un programme de	Cap Skirring	PM	x	x	x	x		

	ouvrir les Campements villageois et les hôtels fermés)	réhabilitation des Campements villageois et faciliter la reprise des hôtels fermés par des investisseurs privés (qui profiteront des mesures incitatives annoncées par les pouvoirs publics en termes fiscales et d'accès au crédit réservées au Secteur)	Cabrousse Diembéring Mlomp Djiromait Elinkine							
	OS2 : Promouvoir les activités touristiques en toute saison	Promouvoir de manière spécifique la relance de la destination Casamance (effet induit sur le Tourisme départemental) à travers un renforcement des capacités financières et technique de l'Office Régional du Tourisme	Office régional du tourisme pour les marchés émetteurs	30.000.000	x	x	x	x	x	x
		Rationaliser, organiser l'occupation des sols dans les zones à vocation touristique par des Plans d'Aménagement Touristique	Cabrousse Cap Skirring Diembéring Carabane	PM	x					
Industrie	OS1 : Promouvoir une industrie de transformation des produits locaux	Appuyer la mise en place d'unités de transformation des produits locaux	Mlomp	PM	x	x	x	x	x	x
		Faciliter l'écoulement des produits transformés au niveau départemental et à travers les différents rendez vous	National et International	15.000.000	x	x	x	x	x	x

		commerciaux en dehors du Département (Foires et Salons)								
	OS2 : Aménager des zones et créer des infrastructures incitatives aux investissements privés	Identifier les endroits stratégiques et délibérer ou faire délibérer pour des petites zones industrielles bien aménagées capables d'attirer le secteur privé	Les 5 Communes	PM	x	x				
		Identifier les potentialités de la Diaspora départementale et faciliter les investissements de celle-ci dans les secteurs productifs susceptibles de booster une industrie locale dynamique	Union européenne et Amérique du Nord	PM	x	x	x	x	x	x
Mines et Carrières	OS1 : Organiser l'exploitation des « carrières »	Réglementer l'exploitation des carrières en rapport avec la gestion de l'Environnement	Diembéring Samatite Boudiédiète	PM	x					
		Fixer les modalités de sanction contre la transgression et organiser la répartition des ressources issues de cette exploitation	Les 5 Communes	PM	x					
	OS2 : S'approprier les projets d'exploration et	Informar les populations concernées sur leur potentiel minier	Département	PM	x					

	d'exploitation des ressources minières	Sensibiliser les populations sur les opportunités et menaces relatives à l'exploitation minière	Département	PM	x	x				
Commerce	OS1: Organiser l'exercice du Commerce	Aménager des infrastructures commerciales (marchés) dans les grands foyers de peuplement, et des magasins de stockage dans les zones de production	Cabrousse Diembéring Mlomp Santhiaba Manjaque	75.000.000		x	x	x	x	x
		Créer et organiser des marchés hebdomadaires dans des zones stratégiques	Essaoute Boudiédiète	25.000.000	x	x				
	OS2: Encadrer les activités commerciales pour un meilleur accès des populations	Formaliser les comités de veille sur l'évolution des prix au niveau des villages	Département	PM	x	x	x	x	x	x
		Encourager la disponibilité dans les boutiques des produits de première nécessité afin de maîtriser plus ou moins l'inflation	Département	PM	x	x	x	x	x	x
Transport	OS1: Améliorer l'accessibilité externe	Faire un lobbying auprès des autorités publiques pour un renforcement de la	Cap Skirring	PM	x					

	du Département	desserte aérienne								
		Faire un lobbying pour la mise en œuvre des travaux de mise à niveau de l'Aéroport de Cap Skirring et des travaux d'aménagement et de réhabilitation de pistes	<p>Cap Skirring</p> <p>Pistes :</p> <p>Oussouye-Sam Sam ;</p> <p>Diakène-Diantène-Loudia</p> <p>Ouolof ;</p> <p>Cagnoute-pointe St Georges ;</p> <p>Oukoute-Diantène-Boukitingho ;</p> <p>Siganar-Effock ;</p> <p>Diembéring-Cachouane ;</p> <p>Diembéring-Gnikine ;Youtu</p> <p>u-Effock ;</p> <p>Diantène-Essaout ;</p> <p>Bouyouye-Rte</p> <p>Cap</p>	PM	x	x				

			Skirring/Diembéring							
	OS2 : Améliorer la mobilité interne des populations	Faire un plaidoyer auprès du CETUD pour un renouvellement du parc automobile et une implication des populations locales dans les activités de transport terrestre	Département	PM	x					
		Mettre en place un projet de cabotage fluvial pour désenclaver les îles et améliorer leurs conditions d'approvisionnement et d'évacuation sanitaire	Base à Elinkine	125.000.000	x	x	x			
Communications et Télécommunications	OS1 : Mailler à l'échelle Départementale les infrastructures de communication et de télécommunication	Renforcer la couverture en radio communautaire	Santhiaba Manjaque	25.000.000		x				
		Faire renforcer les antennes relais des 3 opérateurs mobile au niveau des zones mal couvertes	Carabane Gnikine Boudiédiète Santhiaba Manjaque Effock	PM		x	x	x	x	x
	OS2 : Améliorer l'accès	Plaider pour la densification de la fibre	Elinkine	PM	x	x	x	x	x	x

	à Internet	optique pour un meilleur accès à l'ADSL	Mlomp Diembéring Ediougou Cabrousse							
Energie	OS1 : Améliorer substantiellement l'accès à l'énergie	Etendre la disponibilité énergétique à tous les chefs-lieux de Commune	Les 4 Communes rurales	PM	x	x	x	x		
		Fournir l'électricité à tous les sites à forte production	Elinkine, Mlomp	PM		x	x			
	OS2 : Promouvoir les énergies vertes	Promouvoir un programme Biogaz et Energie solaire en partenariat avec le programme national des Eco villages et l'ASER	Un test par Commune	PM	x	x	x	x		
		Mettre en place un programme spécifique d'éclairage public des îles et presqu'îles au solaire en partenariat avec l'ASER et organisations non gouvernementales	Wendaye, Ourong, Carabane Ehidj Sifoka Cachouane	PM	x	x	x	x	x	x

			Gnikine							
Institutions financières	OS1 : Promouvoir un partenariat avec les réseaux de mutuels d'épargne et de crédit	Loger dans les SFD une ligne de crédit pour les AGR	CMS PAMECAS Micro Cred	100.000.000	x	x	x	x	x	x
		Mettre en place un système de garantie pour les nouveaux entrepreneurs et dans des secteurs stratégiques de développement	CMS PAMECAS Micro Cred	PM	x	x	x	x	x	x
	OS2 : Inciter au redéploiement des enseignes de micro finance dans le département	Faciliter la formation des acteurs en éducation financière	Fédérations et Unions GPF Département	PM	x	x	x	x	x	x
		Inciter les organisations professionnelles, groupements à épargner pour améliorer leur condition d'accès au crédit	GPF Département	PM	x	x	x	x	x	x
Education /Formation	OS1 : Améliorer les conditions d'études et d'épanouissement dans les établissements scolaires	Renforcer en équipement les CEM et en infrastructures sanitaires	PM (Voir IDEF)	150.000.000	x	x	x	x	x	x
		Construire un lycée supplémentaire	PM (Voir IDEF)	500.000.000		x	x	x		
	OS2 : Promouvoir la formation	Créer des Centres de Formation professionnelle aux Métiers du Bâtiment	Oukout Mlomp	250.000.000	x	x	x	x	x	x

	professionnelle		Cabrousse							
		Renforcer les capacités organisationnelles et financières des Centres de Oussouye, Mlomp et Diembéring	Oussouye Mlomp Diembéring	80.000.000	x	x	x			
Santé et Action Sociale	OS1 : offrir une meilleure couverture en personnel de santé qualifié	Renforcer les effectifs en infirmiers d'Etat (3) et en sages-femmes d'Etat (3) répartis dans les Communes les plus éloignées du Centre de Santé	Communes de Santhiaba Manjaque et Diembéring	15 000 000	x	x	x	x	x	x
		Ouvrir le Centre de Santé aux médecins spécialistes	Oussouye	PM	x	x	x	x	x	x
	OS2 : Améliorer la qualité de la prise en charge des patients dans les structures de santé et des couches vulnérables	Rehausser le niveau d'équipement des établissements de santé dont une extension de la morgue d'Oussouye.	Département	75.000.000	x	x	x	x	x	x
		Construire et équiper un service départemental de l'Action Sociale	Oussouye	50 000 000	x	x	x			
		Veiller à la prise en charge particulière des couches vulnérables par la sensibilisation sur la CMU, la Carte d'égalité des chances, le Plan Sésame, la Déclaration gratuite des soins aux	Département	PM	x	x	x	x	x	x

		enfants de 0 à 5 ans et par l'adaptation des constructions aux différents handicaps moteurs								
Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs	OS1 : Promouvoir la Culture comme levier de Développement	Répertorier les évènements culturels majeurs, renforcer leur organisation et les inscrire dans un calendrier annuel	Département	PM	x					
		Construire et équiper des Centre socio culturels dans chaque Commune	Les 5 Communes	250.000.000		x	x	x	x	x
	OS2 : Améliorer les conditions d'exercice du sport et l'encadrement des jeunes	Construire et équiper un Espace Jeunes départemental et un complexe sportif départemental	Oukout	150.000.000	x	x	x	x		
		Structurer la jeunesse à travers un Plan Départemental de Formations multisectoriel piloté par le Conseil Départemental	Les 5 Communes	50 000 000	x	x	x	x	x	x
Hydraulique	OS1 : Améliorer la répartition des infrastructures hydrauliques dans le département	Réhabiliter ou achever tous les forages non fonctionnels du Département	Loudia Luolof Cagnoute Boukitingho Effock	150 000 000	x	x				

		Doter de forages les zones à forte concentration humaine et de production	Elinkine Cap Skirring Santhiaba Manjaque Cachouane (Ecoport)	350.000.000	x	x	x	x	x	x
		Initier un système performant d'approvisionnement en eau potable des îles et presqu'îles (ou un programme d'aménagement de puits modernes qui tienne compte des spécificités pédologiques des îles)	Sifoka Wendaye Ehidj Ourong Gnikine	150.000.000	x	x	x	x	x	x
	OS2 : Renforcer les capacités synergiques des forages	Réaliser des adductions d'eau capables de servir plusieurs villages à la fois	PM	90.000.000	x	x	x	x	x	x
		Prévoir les besoins en eau du bétail dans les différents aménagements et équipements hydrauliques	PM	25.000.000	x	x				
Assainissement	OS1 : Améliorer la gestion des ordures et des déchets	Elaborer et réaliser un programme de latrines et de canaux d'évacuation	PM	500.000.000	x	x	x	x	x	x
		Identifier et délibérer sur des espaces officiellement dédiés aux dépôts	Concertations intercommunales	PM	x	x				

		d'ordures	es							
	OS2 : Valoriser les déchets	Promouvoir le système de tri des ordures	Les 5 Communes	150.000.000	x	x	x	x	x	x
		promouvoir dans le cadre de l'intercommunalité un projet industriel de traitement des déchets	Concertations intercommunales	250.000.000	x	x	x	x	x	x
Urbanisme, Habitat et Cadre de Vie	OS1 : Améliorer les conditions d'accès à l'habitat en milieu urbain	Favoriser la mise en œuvre du projet d'extension du lotissement de la Commune d'Oussouye	Oussouye	PM	x	x				
		Lotir ou déplacer le village de Cap Skirring	Cap Skirring	PM	x	x	x			
	OS2 : Rationaliser l'occupation du sol en milieu rural	Restructurer les villages pour faciliter leur accès en cas de danger	Tous les gros foyers de peuplement du Département	PM		x	x	x	x	x
Paix et cohésion sociale	OS1 : Maîtriser les principales sources de conflits	Répertorier les principales sources et natures de conflits entre les Communes, et entre les villages	Département	PM	x	x	x	x	x	x
		Créer des comités de règlement des conflits en fonction de leur nature à l'échelle de chaque Commune et de	Communes et Villages du Département	PM	x	x	x	x	x	x

		chaque village								
	OS2 : Assoir une culture de paix et de cohésion sociale dans le Département	Mener des campagnes de sensibilisation à la paix et de prévention des conflits avec l'appui d'organisations spécialisées dans la gestion et la prévention des conflits	Communes et villages du Département	5.000.000	x	x	x	x	x	x
Soutenir le processus de retour des déplacés et réfugiés dans leur village d'origine.		Commune de Santhiaba Manjaque	PM	x	x	x	x	x	x	
Introduire dans l'éducation des enseignements relatifs aux notions de paix et de cohésion sociale		Tous les Etablissement du Moyen et du Secondaire	10.000.000	x	x	x	x	x	x	
Les GPF	OS1 : Organiser les GPF en acteurs de Développement	Répertorier tous les GPF du Département	Département	PM	x					
		Formaliser tous les GPF qui ne le sont pas et mettre en place un Programme de Formation des GPF en fonction des atouts et opportunités locales	Département	15.000.000	x	x				
	OS 2 : Promouvoir un entrepreneuriat féminin	Affecter et équiper des espaces pour les AGR des GPF dans chaque commune	Les 5 Communes	150.000.000	x	x	x			

	contributif au développement socio-économique du département	Mettre en place des mécanismes d'accès aux crédits et de levée de fonds des organismes d'appui	Les 5 Communes	PM	x	x	x	x	x	x
Les GIE	OS 1 : Organiser les GIE en réseau de production et de commercialisation	Répertorier tous les GIE et leurs secteurs d'activités	Département	PM	x					
		Mettre en réseau les GIE pour une organisation économique locale intégrée afin de faciliter l'organisation des chaînes de valeur	Département	15.000.000	x					
		Affecter et aménager des zones dédiées aux activités économiques	Les 5 Communes	PM	x	x	x			
	OS 2 : Faire du GIE un tremplin pour la promotion de l'entreprise familiale	Identifier les GIE d'une certaine envergure et renforcer leur structuration avec des mécanismes de gouvernance modernes, viables	Département	15.000.000	x	x				
		Renforcer les capacités d'investissement des GIE d'envergure pour accroître leur capacité de production et de service à travers des lignes de crédits et de garanties	Département	PM	x	x	x	x	x	x
Les	OS1 : Faire des	Répertorier les grandes associations et la	Département	PM	x					

Associations religieuses	Association religieuse des supports à la promotion de la paix et de la cohésion sociale	nature de leurs activités								
		Introduire dans les activités des associations des actions susceptibles de contribuer à assoir une culture de paix et de cohésion sociale au sein des communautés et entre les communautés	Département	PM	x	x	x	x	x	x
	OS 2 : Rendre efficace la contribution des associations à la cohésion sociale	Offrir des cadres adaptées aux rencontres des membres	Département	15.000.000	x	x	x	x		
		Soutenir financièrement les activités de ces associations pour une bonne mobilisation de membres	Les 5 Communes	50.000.000	x	x	x	x	x	x
Les ASC	OS 1 :	Répertorier toutes les ASC dotées de récépissé	Département	PM	x					
		Formaliser les ASC qui ne le sont pas	Département	5.000.000	x					
	OS 2 :	Faire des ASC des relais des politiques sociales locales	Les 5 Communes	PM	x	x	x	x	x	x
		Soutenir financièrement et techniquement une diversification des activités des ASC pour des AGR	Les 5 Communes	25.000.000	x	x	x	x	x	x
		Réaliser des complexes socio éducatifs pour les ASC	Les 5 Communes	PM	x	x	x	x	x	x

Les APE	OS 1 : Rendre efficace l'intervention de la CL dans l'espace scolaire	Soutenir les efforts des APE dans l'amélioration des conditions d'enseignement et d'études	Etablissements d'Enseignements Moyen et Secondaire du Département	PM	x	x	x	x	x	x
		Mettre en place des contrats de performance aux fins d'instaurer une culture d'excellence dans les établissements scolaires	Les APE et corps enseignants des Etablissements d'Enseignements Moyen et Secondaire du Département	25.000.000	x	x	x	x	x	x
	OS 2 : Améliorer la contribution des APE à l'exigence de qualité dans le système éducatif	Former les bureaux des APE au leadership en rapport avec les objectifs du corps enseignant pour une meilleure collaboration	Les 5 Communes	5.000.000	x	x				
Les Comités de Santé	OS1 : Améliorer la qualité de prise en	Renforcer les dotations en médicaments des Comités de Santé	Centre et Postes de Santé du	30.000.000	x	x	x	x	x	x

	charge des patients		Département							
		Formation en gestion financière et des stocks les membres dirigeants	Centre et Postes de Santé	10.000.000	x	x				
	OS2 : Optimiser l'action des comités de Santé	former les membres des Comités de santé à la prévention des maladies et aux meilleures pratiques sanitaires	Tout le District de Santé	10.000.000	x	x	x	x	x	X
		Faire des comités de santé de véritables relais dans la mise en œuvre des politiques publiques de santé au niveau local	Tout le District de Santé	PM	x	x	x	x	x	x
AJAEDO (Association des Jeunes Agriculteurs et Eleveurs du Département	OS 1 : Soutenir le renforcement des capacités organisationnelle, technique et financière de ces organisations	Opérer un portage politique de ces structures afin de leur permettre de capter des partenaires financiers ou des programmes publics de développement local	National et International	PM	x	x	x	x	x	x

d'Oussouye) ; CPAS – FADDO (Centre de promotion agricole et sociale– Fédération d'appui au développen t du département d'Oussouye)	OS 2 : Faire de ses organisations de véritables bars techniques du Conseil départemental	Contractualiser avec ses organisations pour la mise en œuvre de programmes sociaux et de développement territorial	Département	PM	x	x	x	x	x	x
ONG, PTF, Projets et Programmes de l'Etat	OS 1 : Maîtriser l'intervention des différents partenaires	Identifier les différents intervenants ; leurs zones et secteurs d'intervention	Département	PM	x					
		Harmoniser les interventions à l'échelle départementale	Département	10.000.000	x	x				
	OS 2 : Mesurer, évaluer l'impact des différentes interventions	Tenir des CDD sectoriels périodiques avec les acteurs sectoriels concernés intervenants dans le Département	Conseil Départemental	PM	x	x	x	x	x	x
		Mener des enquêtes pour évaluer la performance des Commune et du	Département	10.000.000	x	x	x	x	x	x

		Conseil départemental								
Le CDO	OS 1 : Faire du CDO une Institution capable de porter les besoins de développement du Territoire départemental	Former tous les membres élus à la capacité de prise en charge des questions relatives aux commissions dans lesquelles ils sont inscrits	Conseil Départemental	15.000.000	x					
		Former l'équipe technique à pouvoir accompagner les élus dans tous les domaines de compétences et recruter si nécessaire	Conseil Départemental	PM	x					
		Développer un réseau solide de partenariat, de coopération, afin de répondre efficacement aux besoins de développement des populations	UE Amérique du Nord CDEAO UEMO	PM	x	x	x	x	x	x
	OS 2 : Faire du CDO une Institution proche de ses populations	Mettre en place un Plan de Communication basé sur une stratégie de communication interne et externe	Conseil Départemental	PM	x					
		Se faire représenter à toutes les rencontres majeures du Département	Département	PM	x	x	x	x	x	x
Coût Global du PAP du PDD				10.480.000.000						

Le Coût Global du PAP est estimé à **Dix Milliards Quatre Cent Quatre Vingt Millions (10.480.000.000)** F CFA

12. Plan Annuel d'Investissement

Les besoins d'investissement relatifs au développement socio économique et à la gestion et préservation des ressources naturelles, sont énormes. Toutefois, le rôle de la Collectivité est de coordonner à l'échelle du territoire les différentes interventions dans une planification temporaire et spatiale dans laquelle doivent s'inscrire les différents acteurs. La mise en œuvre du PAP pourrait être entamée la première année (2017) par le PAI suivant.

Secteur	Actions	Localisation	Coûts
Agriculture	Introduire les techniques culturales mécanisées à travers l'acquisition de motoculteurs	Diembéring Vallée d'Oussouye	30.000.000
	Aménager les vallées rizicoles ;	Voir les priorités du SDDR	1.000.000.000
	Introduire les variétés à haut rendement à travers des semences certifiées	Département (Voir villages FADDO)	5.000.000
Agroforesterie	Mise en aménagement participatif des forêts stratégiques et réglementer leur exploitation	5 massifs forestiers classés (Santhiaba Manjaque, Oukout, Mlomp)	25.000.000
	Renforcer la ressource par la vulgarisation des pépinières communales et le reboisement de la mangrove et d'essences locales	Les 5 Communes	8.000.000
	Faire un inventaire des ressources forestières	Département	35.000.000
Pêche	Promouvoir l'aquaculture	Mlomp Diembéring	12.500.000
	Améliorer les techniques de transformation par des techniques de fumage à faible impact sur les ressources végétales par l'acquisition de fours adaptés	Elinkine Cap Skirring	12.500.000
Artisanat	Faire la promotion des produits artisanaux locaux	Cap Skirring	800.000

	auprès des réceptifs (vannerie, poterie, sculpture, produits locaux transformés...) à travers des journées dédiées pendant toute la saison touristique		
	Améliorer l'aménagement des villages artisanaux et créer des cases artisanales dans les circuits touristiques à forte fréquentation	Cap skiring Mlomp Oussouye Ediougou Carabane Elinkine Djiromait Cachouane Gnikine	3.750.000
Tourisme	Créer un centre de formation aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie	Cabrousse	150.000.000
	Promouvoir de manière spécifique la relance de la destination Casamance (effet induit sur le Tourisme départemental) à travers un renforcement des capacités financières et technique de l'Office Régional du Tourisme	Office régional du tourisme pour les marchés émetteurs	5.000.000
Commerce	Créer et organiser des marchés hebdomadaires dans des zones stratégiques	Essaute Boudiédiète	12.500.000
Transport	Mettre en place un projet de cabotage fluvial pour désenclaver les îles et améliorer leurs conditions d'approvisionnement et d'évacuation sanitaire	Base à Elinkine	42.000.000
Education /Formation	Renforcer en équipement les CEM et en infrastructures sanitaires	PM Voir IDEF	25.000.000
	Renforcer les capacités organisationnelles et financières des Centres de Oussouye, Mlomp et Diembéring	Oussouye Mlomp Diembéring	27.000.000
Santé et Action Sociale	Renforcer les effectifs en infirmiers d'Etat (3) et en sages-femmes d'Etat (3) répartis dans les Communes les plus éloignées du Centre de Santé	Communes de Santhiaba Manjaque et Diembéring	2.500.000
	Rehausser le niveau d'équipement des établissements de santé dont une extension de la morgue d'Oussouye.	Département	50.000.000

Hydraulique	Réhabiliter au moins 2 forages parmi les 4 non fonctionnels du Département	Loudia Luolof Cagnoute Boukitingho Effock	75.000.000
	Doter de forages les zones à forte concentration humaine et de production (au moins 2)	Elinkine Cap Skirring Santhiaba Manjaque Cachouane (Ecoport)	175.000.000
Coût Prévisionnel du Plan Annuel d'Investissement 2017			1.696.550.000

13. Stratégie de mise en œuvre du PDD

13.1 Principes directeurs de la mise en œuvre

Les principes directeurs de la stratégie de mise en œuvre du PDD sont fondés sur ceux qui ont servi de base pour la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques telles que le PSE dont les orientations ont guidé l'élaboration du PDD :

- **Efficacité et de l'efficience** : Le processus de mise en œuvre du PDD et les acteurs (institutions et organisations) qui en ont la responsabilité doivent donner des résultats en fonction des besoins, tout en utilisant au mieux les ressources. L'ensemble des acteurs concernés (y compris les populations à la base) peuvent directement avoir accès aux processus et aux institutions et recueillir l'information qui doit être accessible et suffisante pour permettre à toutes les parties prenantes de comprendre ce qui est fait, et d'en assurer le suivi.
- **Etat de droit** : Les règles de gestion du territoire doivent être appliquées de façon équitable et impartiale, en particulier les questions relatives aux droits de chaque citoyen d'avoir accès aux ressources. Les dispositifs qui seront mis en place et les processus doivent viser à répondre aux besoins de toutes les parties prenantes. La bonne gouvernance doit jouer un rôle d'intermédiaire entre des intérêts différents afin d'aboutir à un large consensus sur ce qui sert le mieux les intérêts des populations du Département et, le cas échéant, sur les politiques et les procédures à la fois nationales et régionales, dans une parfaite cohérence avec les dispositions d'intégration sous régionale (CEDEAO et UEMOA).
- **Redevabilité** : Les décideurs au niveau du Conseil Départemental et des autres acteurs dépositaires de responsabilité dans la mise en œuvre du PDD (y compris les acteurs non gouvernementaux) doivent rendre des comptes au public, ainsi qu'aux parties prenantes institutionnelles.
- **Participation** : Toutes les parties prenantes (catégories) auront voix au chapitre en matière de prise de décisions, directement ou par l'intermédiaire de représentations légitimes qui défendent leurs intérêts. Cette participation doit être la plus large possible et fondée sur la liberté d'association et de parole, ainsi que sur les capacités nécessaires à chacun pour participer de façon constructive à la prise de décisions.
- **Equité** : L'ensemble des parties prenantes ont la possibilité d'améliorer ou de maintenir leurs conditions de vie/ de travail.
- **Appropriation** : Les collectivités locales, chacune en ce qui la concerne exercent une réelle maîtrise sur leurs politiques et stratégies de développement et assurent la coordination des actions relatives à leur mise en œuvre.

- **Alignement** : Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) doivent reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies locales de développement, les institutions et les procédures des collectivités locales du Département.
- **Harmonisation** : Les actions des PTF sont mieux harmonisées et plus transparentes, et permettent une plus grande efficacité collective au sein de chacune des collectivités locales du Département.
- **Gestion axée sur les résultats** : L'ensemble des composantes du dispositif de mise en œuvre du PDD doit s'inscrire dans une logique de gérer les ressources et d'améliorer les processus de décision en vue d'obtenir des résultats de développement durable du territoire.
- **Responsabilité mutuelle** : Les PTF et les collectivités locales partenaires sont responsables des résultats obtenus en matière de développement.

13.2 Dispositif institutionnel de pilotage

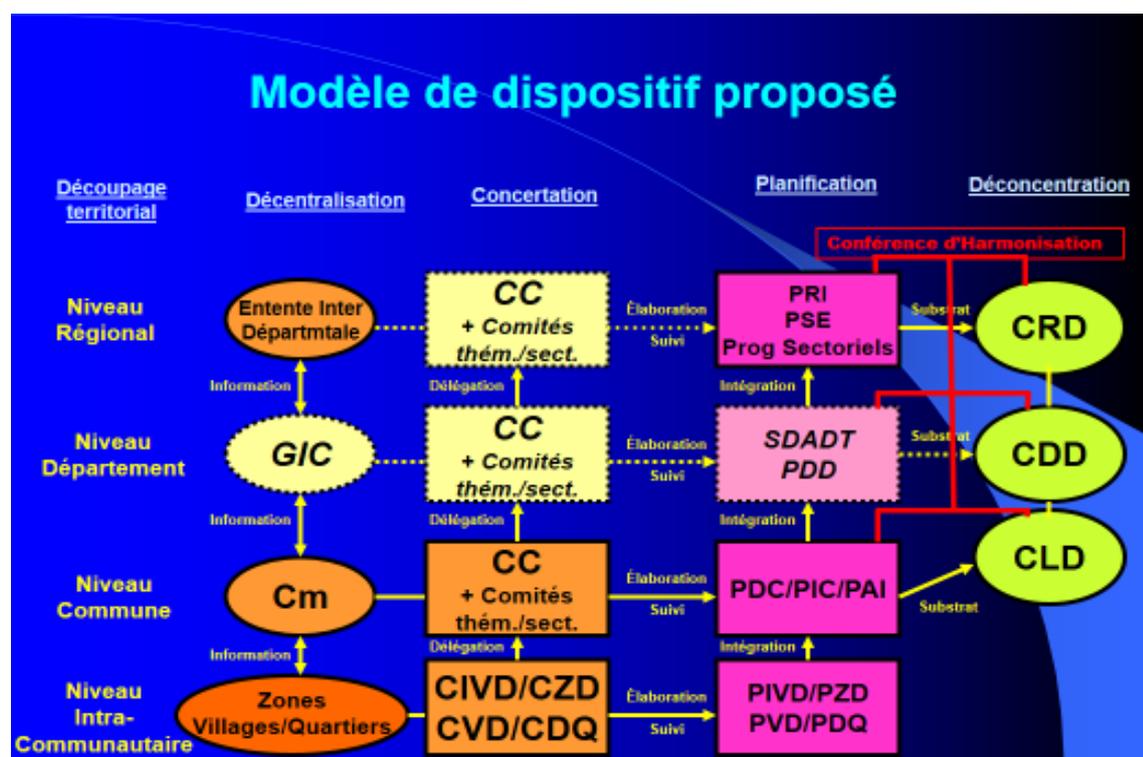
13.2.1 Arrangements institutionnel de mise en œuvre

Le dispositif de mise en œuvre du PDD s'insère dans le cadre des arrangements institutionnels retenus à l'échelle régionale pour une mise en œuvre harmonisée des actions de développement.

Ce dispositif pourrait reposer sur les cadres de concertation à l'échelle des communes, qui seraient agrégés à l'échelle départementale par un système de représentation équitable, pour créer un Cadre de Concertation Départemental.

Ce cadre de concertation départemental permettra au Conseil Départemental d'assurer un suivi de la mise en œuvre du PDD et de promouvoir une dynamique de gouvernance participative.

Le modèle de cadre de concertation proposée par les acteurs régionaux et approuvés par les autorités administratives se résume sur le schéma suivant.



13.2.2 Rôles et responsabilités des acteurs

Globalement, l'esprit qui préside à la mise en œuvre du PDD n'étant pas d'affecter à priori des actions à des catégories d'acteurs, les rôles et responsabilités sont centrés sur la nécessité pour chaque partie prenante de s'assumer, afin de participer de manière significative tant dans la conception que dans la mise en œuvre d'actions articulées autour du PDD et qui relèvent de leurs compétences conformément à la Loi sur l'Acte 3 de la Décentralisation.

13.2.2.1 Les Institutions d'élus locaux

Le conseil départemental

Globalement, le Conseil Départemental se chargera pour la mise en œuvre du PDD de :

- Faire la promotion du PDD auprès des partenaires techniques et financiers ainsi qu'auprès de l'Etat sénégalais pour une prise en compte de ses besoins en matière d'aménagement et de développement territorial durable ;
- Proposer et mettre en œuvre des actions tirées du PDD et qui relèvent de ses compétences conformément à la Loi sur l'Acte III de la Décentralisation, au profit des populations du département et des communes ;
- Coordonner le processus de suivi et de mise en œuvre des projets issus du PDD en rapport avec le dispositif mis en place à cet effet ;
- Soutenir les communes dans la recherche de partenariat pour la mise en œuvre de projets contenus dans le PDD et qui relèvent des compétences des communes au regard de la loi sur l'acte III de la Décentralisation.

Les Conseils communaux

Quant aux cinq (5) communes du département, elles devront dans le cadre de la mise en œuvre du PDD :

- Promouvoir auprès des PTF, des Services de l'Etat et de la coopération décentralisée leurs projets spécifiques contenus dans le PDD ;
- Participer au suivi et à la mise en œuvre du PDD, en rendant compte de l'avancement de la recherche de partenaires mais également des projets mis en œuvre ;
- Développer l'Intercommunalité pour faciliter la mise en œuvre des mesures intercommunales proposées dans le PDD ;
- Participer effectivement, à travers une représentation à définir, au dispositif de mise en œuvre et de suivi évaluation du PDD.

13.2.2.2 Les Agences et services techniques déconcentrés

Les Agences et services techniques déconcentrés de l'état pour leur part devront, chacun en ce qui le concerne et en tenant compte de leur spécificité :

- Soutenir le Conseil Départemental dans la formulation et la mise en œuvre des projets phares issus du PDD ;
- Contribuer au financement du PDD, soit directement ou au travers de leurs partenaires stratégiques ;

- Participer au suivi évaluation du PDD à travers des revues conjointes avec le Conseil départemental ;

13.2.2.3 Les Acteurs Non Gouvernementaux (ANG)

L'ensemble des acteurs non gouvernementaux sont parties prenantes à part entière dans la mise en œuvre du PDD. A cet effet, les organisations qui composent chaque catégorie peuvent initier des actions spécifiques mais articulées au Programme d'Actions Prioritaires (PAP) et bénéficient dans ce cadre des mécanismes de financement retenus. Les ANG sont membres des différentes instances de mise en œuvre du plan. Les acteurs ont pour rôles : i) la définition des modalités de participation et de représentation au sein des instances de mise en œuvre de la stratégie ; ii) la coordination du suivi de la mise en œuvre des projets d'ANG.

13.2.2.4 Les Partenaires Techniques et Financiers

Il est recherché dans le rôle des PTF une meilleure harmonisation des financements mis en place et leur complémentarité dans la promotion du PDD, intégrant les synergies intersectorielles. Sous ce rapport, il relève de la responsabilité des PTF, dans l'ensemble des projets soutenus de manière sectorielle ou transversale, l'intégration obligatoire de variables de mesure des performances spécifiques au PDD. Dans ce cadre, une commission PTF sera mise en place dont les modalités de fonctionnement et de contribution seront définies de manière consensuelle avec le Conseil Départemental.

13.3 Instruments de mise en œuvre

13.3.1 Le Plan Annuel d'Investissement

A ce niveau, le Conseil Départemental doit pour chaque année, extraire dans le Programme d'Actions Prioritaires, les actions à mener pour chaque année et le soumettre en conseil pour adoption. Une fois adopté, le PAI doit être mis en œuvre en identifiant clairement les différentes sources de financement des actions planifiées pour l'année. A la fin de l'année 1, une évaluation est effectuée pour mesurer le niveau d'exécution du PAI et élaborer le PAI de l'année 2, ainsi de suite.

13.3.2 Le cadre de Suivi Évaluation

Il doit définir très clairement les éléments suivants : i) Cadre de Mesure des Rendements du SDADT ; ii) les méthodes de gestion des informations (collecte, traitement, stockage et diffusion) ; iii) le dispositif de suivi évaluation, avec une définition très claire des rôles et responsabilités des acteurs impliqués.

13.3.2.1 Le cadre de mesure des rendements du SDADT

Il doit fournir l'ensemble des variables de mesures que sont les indicateurs. Pour chacune de ces variables de mesures qui sont déclinées pour chaque niveau de la chaîne de résultats, des cibles seront

fixées. Celles-ci traduiront les ambitions retenues par le Département pour contribuer significativement à l'amélioration des conditions d'existence des populations. Ces ambitions se veulent alignées à la position stratégique qu'occupe le Département dans le développement régional.

13.3.2.2 La méthode de gestion de l'information

Elle repose sur un ensemble d'outils dont des fiches de collectes d'informations, un Système d'Information Géographique (SIG) et un rapport de performance.

Les fiches de collecte d'informations seront gérées aux différents niveaux de production de statistiques (services techniques, projets de développement, autres acteurs sociaux).

Le SIG sera situé au sein de l'instance en charge de la mise en œuvre du PDD. Il permettra de paramétrer l'ensemble des données statistiques et créer toutes les relations dans la hiérarchie et la synergie des variables de mesure des progrès contenues dans le cadre de mesure des rendements. Ce qui favorise une information systématique des indicateurs et *in fine* l'analyse de leur évolution au regard des réalisations et des objectifs poursuivis.

13.3.2.3 Le Rapport de performance de la mise en œuvre du PDD

Il est produit annuellement et permet de récapituler et d'analyser les progrès. Il s'appuie sur le cadre de mesure des rendements et du support de suivi automatisé.

3.3.2.7. Les instruments locaux de mise en œuvre

Il s'agit des Plans Développement Communal (PDC) qui seront élaborés par chacune des communes du département. Ces PDC, en plus des priorités internes aux communes, devront adresser les problématiques posées dans le diagnostic du PDD, en proposant des solutions articulées aux orientations de développement retenues dans le présent plan.

3.3.2.8. Les instruments sectoriels de mise en œuvre

Outre les instruments départementaux et communaux, les acteurs sectoriels, disposent d'instruments spécifiques ou intégrés de mise en œuvre d'actions de développement. Ainsi, tous les projets sectoriels venant en appui au processus de développement du Département quel qu'en soit l'entrée (régionale, départementale, communale, etc.) devront s'articuler au processus départemental en indiquant de façon très claire leur contribution attendue dans l'atteinte des objectifs de développement territorial.

3.3.2.9. Le Financement du PDD

3.3.2.9.1. Évaluation des coûts

Les coûts relevant de la mise en œuvre du PDD sont évalués de manière générale dans le PDD, mais c'est à travers l'instrument de programmation opérationnelle qu'est le PAI, que les actions seront mieux budgétisées annuellement.

13.3.2.3.1 Sources de financement

Les sources de financement du PDD sont multiples et multiformes, on peut distinguer :

- Le financement par les collectivités locales (Communes, Conseil Départemental) à travers des ressources propres tirées de leur budget
- Le financement par l'État du Sénégal, grâce aux budgets des Ministères sectoriels (Éducation, Santé, Hydraulique, Énergie, etc.), des agences publiques et des projets / programmes nationaux;
- Le financement par des Partenaires techniques et financiers, soit bilatéraux ou multilatéraux ;
- Le Financement au travers de la coopération décentralisée ;
- Le financement au travers de la diaspora du Département notamment en Europe et aux USA.
- À travers les différentes taxes prévues par les lois à travers différents codes que sont :

Le code de l'environnement

Les dispositions de la loi N° 2001-01 du 15 Janvier 2001 portant code de l'environnement et de son décret d'application N° 2001-282 du 12 Avril 2001 constituent le cadre législatif et réglementaire fondamental régissant les activités ayant des incidences environnementales. La loi et son décret d'application traitent des procédures d'Étude d'Impact Environnemental (EIE).

Le code forestier

La loi N° 98/03 du 08 janvier 1998 (partie législative) dispose, en son article L. 44, que « Toute exploitation minière, toute fouille altérant le sol et les formations forestières sont interdites dans les forêts classées, sauf autorisation du Ministre chargé des Eaux et Forêts. En dehors des forêts classées, elles doivent être autorisées par le Président du Conseil départemental après avis du conseil municipal concerné. Le code précise que l'autorisation n'est accordée qu'au vu d'un dossier comprenant, entre autres, une étude d'impact sur le milieu effectuée par, le service des Eaux et Forêts, ou par toute autre personne physique ou morale agréée par ce dernier, aux frais du demandeur.

14. ANNEXES

DATE : Le 08/04/2016 à OUSSOUYE

OBJET : Atelier de Lancement du PDD/OUSSOUYE

Tableau 6: LISTE DES PARTICIPANTS

N°	PRENOM(s)	NOM	FONCTION	TELEPHONE	
1	Penda	SAGNA	CDO	776486334	joubindiaye
2	Jean Sibundo	DIATTA	CDO	775413472	sembesene
3	Seydou	NDIAYE	CDO	776194357	ndiayeseyd
4	Famara	DIEDHIOU	OCC/ZCHOR	776571268	famaradied
5	Ousseynou	MANE	OCC/ZCHOR	775139305	ousseynou.
6	Caroline	THIAM	CEFT/O	775365486	centre.ouss
7	Ibrahima	SAMBOU	SBHDO	709455760	
8	Mamadou dit papa	DIALLO	CDO	774594082	pdmiallo@
9	Boubacar	SEYDI	FORUM CIVIL	775386310	seyseydi@y
10	Amadou Lamine	SARR	SDAS/O	776504773	ndiayeseyd
11	Benjamin	DIATTA	CDO	775629240	mankabi@y
12	Jean Christophe	SAGNA	OCC/ZCHOR	776331752	jeanchristo
13	Paterne	MANGA	MAIRIE/OUSS	772054657	mangapate
14	Insa	HIMBANE	MAIRIE/OUKOUT	775653259	insahimban
15	Andou Louis Pascal	EHEMBA	1ère VICE PR CDO	776160244	aehemba@
16	Sérigne Mbacké	DIAWARA	S/PREFET LOUDIA	775290771	ascix80@ya
17	Cheikh	GNINGUE	S/PREFET OUSS	775290817	cheikhgnin
18	Seyni	DIATTA	PR ESIDENT CDO	775727787	seyni.diatta
19	Aly Ngoné	DIOP	KABISSEU FM	775666255	alyngone.di
20	Hilaire Tokio	DIATTA	CHEF de C.CDO	775365412	hilairtokio
21	Souleymane	DIANE	IMAM	775533681	
22	Assane	BA	Service de Peche/O	775216762	assane_ba@
23	Sarany	DIEDHIOU	PNBC	773607524	saranydied
24	Bintou	DIEDHIOU	AJAEDO	705212595	ajaedo@gm
25	Lamine	MANE	SDDSC	774379748	lamineman

26	Bernadette	DIATTA	CDO	775083759	
27	Rosine	DIATTA	GPF	774439484	
28	Antoine	MENDY	ADJ.MAIRE	774175928	antoinema
29	Babacar	SAMBOU	MCADS/OUSS	775642191	sambabou@
30	Souleymane	SALL	CDO	771138061	majosie@h
31	Oumar	CISSE	OCC/ZCHOR	775711870	oumar.cisse

DATE : Le 26/04/2016 à MLOMP

OBET : Diagnostic Participatif PDD/OUSSOUYE

Tableau 7: LISTE DES PARTICIPANTS

N°	PRENOM(S)	NOM	FONCTION	TELEPHONE	EMAIL
1	Jean Christophe	SAGNA	OCC/ZIG	776331752	Jeanchristophe_sagna@yahoo.fr
2	Ousseynou	MANE	OCC/ZIG	775139305	Ousseynou_mane5@yahoo.fr
3	Malang	SANE	Chef de V. Santhiaba Ouoloff	776731013	malangsane@gmail.com
4	Antoine	SAMBOU	FADDO/Directeur	774031049	tonisambou@gmail.com
5	Doudou	BADJI	Chef de Poste Pêche/Elinkine	775457742	Doudoubadji02@gmail.com
6	Doudou	MBODJ	Personne Ressource	775721541	peresmbdj@yahoo.fr
7	Moctar	DIALLO	Conseiller	774368267	-

			Municipal		
8	Jean Charles	THIAM	PCCJ/Mlomp	772248044	Legros111@gmail.com
9	Abdoulaye	DIOUF	1 ^{ier} Adj. Maire	775029136	dioufadiro@gmail.com
10	Alix Nina	DIAMACOUNE	GPF MR	775736355	-
11	Michel	DIATTA	Maire	775611268	Miche52@yahoo.fr
12	Djibril	DIATTA	Personne Ressource	772290776	Djibril.attaya@gmail.com
13	Mamadou	DIALLO	2 ^{ème} Adj. Maire/Mlomp	774594082	pmdiallo@gmail.com
14	Lamine	DIATTA	CADL/Loudia Ouloff	774595917	Lamediatte500@gmail.com
15	Marième Soda	DIOP	Conseillère	774346405	-
16	Koubétény	SAMBOU	Chef Quai de Pêche	770191161	-
17	Patrice	SAMBOU	Secrétaire Municipal	774072560	Patricesambou29@yahoo.fr
18	Marc	DIATTA	Conseiller	774248932	Marcdiatte63@yahoo.fr
19	Ababacar Sy	DIOP	IEF/Oussouye	776482504	ababcarsydiop@yahoo.fr
20	Gnima	SAMBOU	Conseillère/Mlomp	774108440	-
21	Bassirou	SAHKO	Conseiller/Mlomp	773797248	-

DATE : Le 27/04/2016 à OUKOUT

OBJET : Diagnostic Participatif PDD/OUSSOUYE

Tableau 8: LISTE DES PARTICIPANTS

N°	PRENOM(S)	NOM	STRUCTURE/FONCTION	TELEPHONE	EMAIL
1	Ousseynou	MANE	OCC/ZIG	7751393 05	Ousseynou_mane5@yahoo.fr
2	Jean Christophe	SAGNA	OCC/ZIG	7763317 52	Jeanchristophe_sagna@yahoo.fr
3	Moussa	DIEDHIO U	Conseiller	7729415 89	M_didhiou@yahoo.fr
4	Marcel	DIATTA	ASUFOR/Eyoune	7790159 50	Marceltikis83@gmail.com
5	Emile	DIENG	Pdt. Adjt Comm Coop Décentralisée	7752803 83	diengemile@gmail.com
6	Alioune Badara	DIEDHIO U	Conseiller	7612157 04	Adiedhiou4@gmail.com
7	Jean Louis	DIEDHIO U	Conseiller	7793494 10	diedhioulouis@hotmail.fr
8	André	DIATTA	Chef de Village	7638294 97	-
9	Marie Sagna	MANGA	Monitrice Maison Familiale	7739030 47	-
10	Jean Batiste	DIATTA	Conseiller	7752720 06	akolombone@yahoo.fr
11	Philippe	MANE	Secrétaire Municipal	7753383 42	Philma2000@yahoo.fr
12	Paulette	DIEDHIO U			-
13	Emmanuel	DJICOU NE	Conseiller Municipal	7757115 70	djicounema@yahoo.fr
14	Germaine	NGAND OUL	Conseillère Municipal	7746562 39	eyengagero@gmail.com

15	Famara	MANE	CADL/Loudia Ouoloff	7750842 63	Famara_mane@yahoo.fr
16	Insa	HIMBAN E	Maire/Oukout	7756532 59	insahimbane@yahoo.fr

DATE : Le 28/04/2016 à OUSSOUYE + SANTHIABA

OBET : Diagnostic Participatif PDD/OUSSOUYE

LISTE DES PARTICIPANTS

N o	PRENOM(S)	NOM	FONCTION	TELEPH ONE	EMAIL
1	Jean Christophe	SAGN A	OCC/ZIG	77633 1752	Jeanchristophe_sagna@yahoo.com
2	Ousseynou	MANE	OCC/ZIG	77513 9305	Ousseynou_mane5@yahoo.fr
3	Doudou	MANE	Adj. Délégué/Ethiya	77517 5789	–
4	Ndeye Diamyla	DIALL O	Pdte Commission	77150 4348	–
5	Fatou	SEYDI	GPF de la Commune	77560 5688	–
6	Mamadou	DIALL O	Pdt Clandos	77895 6641	–
7	Ibrahima	SAMB OU	S/Brigade l'Hygiène/Oussouye	70945 5760	–
8	Ibrahima	KABO	SDE/Oussouye	77633 0353	–
9	Djibril Sianfeny	DIATTA	ASC/UFULAL	77972 0668	djibrilsianfenydiatta@yahoo.fr
1 0	Asouail Amour	LAMBAL	ARD/Z	77432 2125	asslambal@yahoo.fr
1 1	Moussa	DIEDHI OU	–	77207 8531	–
1	Maelle Ophélie	DIATTA	ASC/EFOULO	78317 9783	–

2					
1 3	Alexandrine	DIEDHI OU	Conseillère	78131 7587	-
1 4	Emma	MANGA	Pdte GPF/Kalobone	77241 6917	-
1 5	Aly Ngone	DIOP	Kabissor FM	77566 6255	Alyngone.diop@yahoo.fr
1 6	Idrissa	BA	KOSSOFOR	77528 9800	-
1 7	Toti	ROVIRA	Fons CATALA	77163 4822	oficinasenegal@fonscatala-ext.org
1 8	Bassirou	BADIAN E	Délégué Essinkine	77113 1750	-
1 9	Mbacké	GUEYE	PR.O.Oussouye	77512 0497	-
2 0	Lamine	DIAGNE	Chef SDEL/ Oussouye	77521 0144	Lamedidiagne62@yahoo.fr
2 1	Omer	DIEDHI OU	CDO	77945 9573	o.diedhiou@yahoo.fr
2 2	Jean Jacques	DIATTA	Délégué Calobone	77803 1100	-
2 3	Malang	SANE	S D Jeunesse	77633 5104	-
2 4	Assane	BA	S D Peche/ Oussouye	77521 6762	Assane_ba@yahoo.fr
2 5	Pape Ismaila	BODIAN	SDADL/ Oussouye	77514 2133	cablabodian@yahoo.fr

2 6	Antoine Doudou	DIATTA	SDS/ Oussouye	70733 8292	Antoinedoudou.diatta@gouv.sn
2 7	Cheikh A.Malick	DIALLO	Chef Jakarta/ Oussouye	77972 0796	–
2 8	Atab	DIEDHI OU	Pdt Commission Environnement/O	77564 5667	–
2 9	Babacar	NDIAYE	Agent Municipal	77407 5415	Geonboye07@gmail.com
3 0	Mamadou Moctar	DIALLO	Commerçant	77310 2393	–
3 1	Mame Fatou	MANGA	Conseillère	70820 2659	–
3 2	Mamadou	SARR	ASC Renaissance	77914 4795	Mamadousarr30@yahoo.fr
3 3	Mamadou Adama	DIALLO	ASC Saré Demba	77897 7326	Diallo.mamadouadama@gmail.com
3 4	Bacary	GOUDIA BY	IEF/ Oussouye	77715 1432	–
3 5	Lin Edgard	COLY	Secrétaire Municipal/Oussouye	77567 0039	Lin.coly@yahoo.fr
3 6	Malick	DIALLO	Conseiller Municipal/ Oussouye	77655 2293	Diallomalick62@yahoo.fr
3 7	Souaibou	DIALLO	ASC Déggo/Oussouye	77230 4279	–
3 8	Boubacar	SEYDI	Forum Civil/Oussouye	77538 6310	–

DATE : Le 29/04/2016 à DIEMBERING

OBJET : Diagnostic Participatif PDD/OUSSOUYE

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	PRENOM(S)	NOM	FONCTION	TELEPHONE	EMAIL
1	Ousseynou	MANE	Cabinet OCC/ZIG	775139305	Ousseynou.mane5@yahoo.fr
2	Jean Christophe	SAGNA	Cabinet OCC/ZIG	776331752	Jeanchristophe_sagna@yahoo.fr
3	Toutone	MASSALY	-	774512529	-
4	Léopold	BADIANE	Mairie Djembéring	775716541	leopoldba@hotmail.com
5	Charles S. Babacar	DIATTA	Conseiller M. PCF	776530383	-
6	Prosper	DIATTA	Conseiller P. Commiss. domanial	777315522	prospersawli@gmail.com
7	André Bruce	MENDY	Agent Municipal	775668208	Bruce.mendy@yahoo.fr
8	Marie Hélène	DIATTA	Pdte Commission Education	775130318	Mahelene02@yahoo.fr
9	Ibrahima	DIAGNE	1 ^{ier} Adj. Maire	775120245	dignewenduie@gmail.com
10	Ansoumana	BADJI	Chef de Division Finances et	778078877	papswilfried@yahoo.fr

			Marché		
--	--	--	--------	--	--